

**LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LA FORMATION DES RÉFORMES
DU SYSTÈME D'IMMIGRATION : 2008-2012**

Par
Sarah Dion-Marquis
Maîtrise ès arts en Science politique

École d'études politiques de l'Université d'Ottawa
Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales

© Sarah Dion-Marquis, Ottawa, Canada, 2016

Résumé

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de Stephen Harper, les réformes du système migratoire se sont succédées les unes après les autres. C'est d'abord au ministre Jason Kenney à qui le premier ministre a confié la tâche de réformer en accéléré le système d'immigration canadien. En poste entre 2008 et 2013, il a procédé à une quantité importante de réformes. Cela constitue un tournant dans l'histoire politique canadienne.

Pour mieux comprendre les politiques publiques en immigration, cette thèse se penche sur le rôle et l'influence exercée par les médias sur les réformes de 2010 et de 2012, de leur présentation devant le Parlement à leur adoption. Souvent laissés de côté par les spécialistes de l'immigration, la thèse reconnaît que les médias sont l'un des facteurs externes ayant eu un effet sur la politique d'immigration pendant l'ère Kenney. Leur influence s'exerce à un moment précis. Lors de l'étude des réformes devant le Parlement, les médias exercent une influence non négligeable grâce à leur habileté à sensibiliser le public sur certains sujets précis et par la suite en guidant son jugement, dominant ainsi l'ordre du jour des affaires publiques.

Table des matières

Résumé.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Introduction.....	vii
Chapitre 1 : Revue de la littérature.....	1
L'influence de l'économie	1
La concurrence mondiale	5
Le poids des lobbys.....	5
La décentralisation des pouvoirs.....	8
La volonté de faire mieux	9
Le rôle des idées.....	10
La construction de l'immigrant dans l'imaginaire canadien.....	13
L'influence des médias	15
Problématique : Question générale	20
Problématique : Question spécifique	21
Hypothèse	21
Chapitre 2 : Théorie et Méthodologie	23
Déclinaison des concepts: La sélection de l'information	23
La mise en scène de l'information et le récit	24
Les théories de l'agenda-setting et de l'agenda d'attributs.....	25
Méthodologie	31
Choix de périodiques	31
Sélection des articles.....	33
Sélection des éditoriaux	34
Plan de recherche	35
Chapitre 3 : Le compte-rendu médiatique	37
Analyse quantitative des articles journalistiques	37
Les grandes lignes de la réforme de 2010.....	37

Couverture médiatique avant la présentation de la réforme devant le Parlement.....	39
Analyse des données	40
Analyse des éditoriaux publiés avant le dépôt de la réforme de 2010	45
La mise en scène de l'information et le récit.....	48
Couverture médiatique pendant l'étude de la réforme devant le Parlement.....	50
Analyse des données : la sélection et le traitement de l'information.....	52
Analyse des éditoriaux publiés pendant l'étude de la réforme de 2010	54
La mise en scène de l'information et le récit.....	57
Chapitre 4 : Le compte-rendu médiatique	58
Analyse quantitative des articles journalistiques	58
Les grandes lignes de la réforme de 2012.....	58
Analyse quantitative : la couverture médiatique de l'immigration au cours des six mois précédant la présentation de la réforme de 2012	60
Analyse des données : la sélection et le traitement de l'information.....	61
Couverture médiatique pendant l'étude de la réforme de 2012 devant le Parlement ...	70
Analyse des données : la sélection et le traitement de l'information.....	71
Analyse des éditoriaux publiés pendant l'étude de la réforme de 2012	79
La mise en scène de l'information et le récit.....	83
Chapitre 5: Interprétation des données	85
Résultats des analyses	85
Influence des médias avant la présentation des réformes de 2010 et de 2012.....	85
Constats.....	85
Courroie de transmission	86
Influence des médias pendant l'étude des réformes de 2010 et de 2012 devant le Parlement	87
Présence des concepts au sein des articles journalistiques et des éditoriaux pendant l'étude des réformes de 2010 et de 2012	88
Réforme de 2010.....	88
Réforme de 2012.....	89
La sélection de l'information.....	90
L'agenda-setting et l'agenda d'attributs	91
Le ton des éditoriaux.....	94

La mise en scène de l'information et le récit.....	96
Conclusion	97
Annexe 1: Liste des articles de journaux	100
Bibliographie	109

Liste des tableaux

Tableau 1 : Analyse quantitative – dans les six mois précédant la réforme de 2010	39
Tableau 2 : Analyse qualitative (avant la réforme de 2010).....	45
Tableau 3 : La mise en scène de l’information et le récit (avant la présentation de la réforme de 2010).....	48
Tableau 4 : Analyse quantitative (pendant l’étude de la réforme de 2010).....	51
Tableau 5 : Analyse qualitative (pendant l’étude de la réforme de 2010).....	54
Tableau 6 : Tableau 6 : La mise en scène de l’information et le récit (pendant la l’étude de la réforme de 2010)	57
Tableau 7 : Analyse quantitative (avant la réforme de 2012).....	60
Tableau 8 : Analyse qualitative (avant la réforme de 2012).....	67
Tableau 9 : Analyse qualitative (pendant l’étude de la réforme de 2012).....	70
Tableau 10 : Analyse qualitative (pendant l’étude de la réforme de 2012).....	79
Tableau 11 : La mise en scène de l’information et le récit (pendant l’étude de la réforme de 2012)	83
Tableau 12 : La mise en scène de l’information et le récit avant et après les réformes de 2010 et de 2012.....	96

Introduction

Le Canada est une terre d'accueil, avec près d'une personne sur cinq qui est directement issue de l'immigration. D'ici 2031, Statistique Canada prévoit qu'un Canadien sur trois appartiendra à un groupe de minorités visibles. Au cours des prochaines décennies, l'immigration prendra une importance encore plus capitale, alors que la totalité de la croissance de la population active canadienne sera attribuable aux nouveaux arrivants.¹

Dans ce contexte, la politique migratoire canadienne est en plein bouleversement politique. À la tête du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration entre 2008 et 2013,² Jason Kenney a multiplié les réformes, contribuant ainsi à la transformation du système migratoire. Ses deux mesures les plus significatives sont la *Réforme équilibrée pour les réfugiés*, sanctionnée le 29 mars 2010, et la *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada*, sanctionnée le 28 juin 2012. La première consiste principalement à accélérer les décisions concernant les demandes d'asile et à renvoyer rapidement les demandeurs déboutés dans leur pays d'origine afin de désengorger le système.³ La seconde vient resserrer les mesures incluses dans la précédente, la *Réforme équilibrée pour les réfugiés*, adoptée un an auparavant. Elle donne au ministre le pouvoir de désigner les pays sécuritaires pour leurs ressortissants, sans qu'il ait besoin de consulter un comité d'experts et enlève le droit aux demandeurs originaires des pays

¹ Statistique Canada, « *La croissance démographique du Canada: de 1851 à 2061.* » 19 décembre 2012, 1 mars 2015. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-010-x/2011008/part-partie3-fra.htm>>.

² Parlement du Canada, « *L'Honorable Jason Kenney.* » 1 juin 2014, 1 mars 2015 <[http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/members/Jason-Kenney\(1302\)/Roles](http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/members/Jason-Kenney(1302)/Roles)>.

³ Gouvernement du Canada, « *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés.* » 29 juin 2010, 1 mars 2015 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2010_8/page-1.html>.

désignés « sûrs »⁴ de faire appel devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Elle accélère également le traitement des demandes d'asile et de statut de réfugié, donne le droit au ministre d'obliger les demandeurs de visa à fournir des données biométriques et s'attaque aux réseaux de passeurs clandestins.⁵

Ces réformes ont fait l'objet d'une couverture médiatique intensive. Les journalistes ont rapporté leur contenu et les réactions qu'elles ont suscitées, ainsi que les propos tenus par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada dans le cadre de conférences de presse, à la Chambre des communes ou encore lors des nombreuses entrevues qu'il a accordées. De leur côté, les éditorialistes ont appuyé ou critiqué les mesures proposées par le gouvernement. Il convient donc de s'interroger sur le rôle des médias dans la formation des deux principales réformes migratoires de l'ère Kenney.

⁴ Par pays désignés « sûrs », nous faisons référence à la liste de pays désignés pour les demandes de traitements de réfugiés. En date du 1^{er} juin 2015, 42 pays font partie de la liste <<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reforme-surs.asp>>.

⁵ Gouvernement du Canada, « *Protéger le système d'immigration du Canada.* » 15 juillet 2013, 1^{er} mars 2015 <<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reforme.asp>>.

Chapitre 1 : Revue de la littérature

Les textes retenus aux fins de notre recherche documentaire mettent en évidence les écrits des principaux auteurs qui se sont penchés sur les facteurs ayant influencé l'élaboration de la politique migratoire au Canada. Ils consistent en des articles de revues scientifiques, d'ouvrages et de documents préparés par le gouvernement fédéral et des organismes à but non lucratif, publiés entre 1970 et 2015. Nous avons colligé notre sélection initiale en utilisant des mots clés sur des moteurs de recherche et bases de données bibliographiques tels que *Google Scholar*, *Proquest* et *Scholar Portal*. À titre d'exemple, « réforme de l'immigration », « immigration et Canada » et « politique migratoire » sont des mots clés retenus lors des recherches que nous avons complétées.

La littérature associe l'évolution de la politique migratoire à son rôle dans les politiques économiques du gouvernement fédéral, notamment dans le marché du travail. D'autres attribuent une importance à des facteurs politiques, tels que le parti à la tête du pays, la décentralisation des pouvoirs et les « idées ». Enfin, il y a le désir constant du gouvernement fédéral d'améliorer le système d'immigration qui figure également parmi les facteurs ayant influencé l'évolution de la politique migratoire canadienne.

L'influence de l'économie

L'immigration est perçue comme un outil de développement économique.⁶ Sa continuité au cours du dernier siècle se manifeste dans la stratégie du gouvernement

⁶ Alan G. Green et David A. Green, *The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present*, *Canadian Public Policy*, vol 25, no 4, Dec. 1999, 427.

d'attirer des immigrants qui correspondent aux besoins du marché du travail.⁷ Dès le début du 20^e siècle, les immigrants ne répondant pas aux critères du marché du travail ont été exclus.⁸ À cette époque, des dirigeants d'entreprises, des sociétés de chemin de fer et de navigation constituaient en grande partie les intérêts économiques de la société canadienne selon l'analyse des chercheurs Ninette Kelley et Michael Trebilcock.⁹ Il faut également considérer que le marché du travail a influencé à la fois l'admission des travailleurs professionnels et des travailleurs peu qualifiés. De toute évidence, selon l'auteur Donald H. Avery, le Canada a toujours voulu attirer des immigrants qui allaient prendre des emplois que les Canadiens de souche ne voulaient pas occuper. D'autre part, il explique que le Canada n'a jamais cessé de s'en remettre à des immigrants pour occuper des emplois saisonniers mal rémunérés dans le secteur des mines ou de l'agriculture. On n'a qu'à penser au programme des travailleurs agricoles saisonniers ou à celui des aides familiaux résidents, visant à attirer cette catégorie de travailleurs devenus une commodité au Canada.¹⁰

Pour Don J. DeVoretz de l'Institut Fraser, le marché du travail est le facteur principal ayant dicté au Canada le nombre de travailleurs qualifiés qu'il devait accepter à partir des années 1970 et dans les décennies qui ont suivi.¹¹ Pendant cette période, le gouvernement a utilisé la politique migratoire afin de répondre au manque de main-

⁷ Donald H. Avery, *Reluctant Host: Canada's Response to Immigrant Workers: 1896-1994* (Toronto, McClelland & Stewart, 1995), 232-235.

⁸ Ninette Kelley et Michael Trebilcock, *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy* (University of Toronto Press, 1998), 164-165.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Habiba Zaman, « Neo-Liberal Policies and Immigrant Women in Canada, » In Simon Lee and Stephen McBride (eds.), *Neo-Liberalism, State Power and Global Governance* (The Netherlands: Springer), 145.

¹¹ Don J. DeVoretz, *A History of Canadian Recruitment of Highly Skilled Immigrants: Crica 1980-2001*, *Institute for the Study of Labour: Discussion paper series no 2197*, July 2006, 1.

d'œuvre sur le marché du travail.¹² DeVoretz a mis au point la théorie du « robinet fermé » et du « robinet ouvert » pour imager le phénomène.¹³ Le chercheur prétend que le Canada a accueilli à bras ouverts les immigrants, car ils étaient très sollicités sur le marché du travail. Pendant ces périodes de croissance économique, le robinet était ouvert. Or, pendant les périodes où il n'y avait pas de demande pour de la main-d'œuvre, le robinet était fermé. Les immigrants qualifiés étaient donc moins nombreux à obtenir l'autorisation de venir s'installer au pays.¹⁴

En 1994, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Sergio Marchi fait le constat de l'existence d'une politique du « robinet ouvert » et du « robinet fermé ». Il observe que pendant des périodes de turbulence économique, les gouvernements précédents ont souvent eu tendance à fermer la porte à l'immigration. Le ministre a annoncé son intention de changer cette pratique, qui constituait selon lui synonyme d'un manque de vision selon lui.¹⁵ Le gouvernement libéral a réorienté sa politique d'accueil de travailleurs étrangers pour répondre aux besoins de l'économie de la fin du 20^e siècle en favorisant les travailleurs plus flexibles avec une bonne capacité d'adaptation.¹⁶ L'admission des travailleurs n'est plus conditionnelle au manque de main-d'œuvre dans leur domaine. Le Canada sélectionne plutôt des travailleurs qualifiés et les aide à trouver un emploi dans leur champ de compétence ou dans un champ connexe. Le but avoué est d'améliorer les compétences, la flexibilité et la diversité de la main-d'œuvre

¹² Green, 435.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ DeVoretz, 10.

¹⁵ Green, 435.

¹⁶ Green, 437.

canadienne.¹⁷

Malgré ce changement, les auteures Yasmeen Abu-Ladan et Christina Gabriel croient que l'influence de l'économie sur la politique migratoire canadienne a été encore plus frappante sous le règne du gouvernement de Jean Chrétien que dans les décennies précédentes.¹⁸ Dans un autre ouvrage publié précédemment, Yasmeen Abu-Ladan précise que la politique libérale sert avant tout l'économie du pays en recrutant des immigrants pouvant subvenir à leurs besoins et s'intégrer rapidement à la société canadienne, notamment par la connaissance d'une langue officielle.¹⁹ L'autosuffisance des immigrants et la facilité d'intégration sont les deux critères qui résument bien la nouvelle orientation de la politique migratoire du gouvernement Chrétien.²⁰ L'auteure note que cette nouvelle façon d'aborder l'immigration s'est reflétée dans la recherche en sciences sociales par la création du projet *Metropolis*. Financé conjointement par le ministère Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le projet permet à des chercheurs d'étudier l'intégration des immigrants dans plusieurs grands centres canadiens et de travailler à l'élaboration de politiques publiques.²¹

¹⁷ Green, 439.

¹⁸ Yasmeen Abu-Ladan et Christina Gabriel, *Selling Diversity : Immigration, Multiculturalism, Employment Equity and Globalisation* (Toronto, University of Toronto, 2002), 1-10.

¹⁹ Abu-Ladan et Gabriel, 200.

²⁰ Abu-Ladan et Gabriel, 203.

²¹ Metropolis Canada, « *Au sujet de Metropolis.* » 27 février 2012, 1^{er} mars 2015 < http://canada.metropolis.net/aboutus/aboutus_f.html>.

La concurrence mondiale

Yasmeen Abu-Laban et Christina Gabriel affirment que la compétitivité du Canada sur la scène internationale fait partie des principaux facteurs derrière la mise en place du système de pointage. Elles affirment que le système de points, qu'elles qualifient de « moins libéral qu'il en a l'air»²², utilise le niveau d'éducation et de compétence pour écarter certains immigrants et ne sélectionner que ceux ayant de meilleures chances de s'intégrer dans la classe moyenne et urbaine. Ainsi, les femmes et les immigrants issus de pays où l'éducation n'est pas une priorité sont désavantagés par le système de pointage. Elles expliquent que les législateurs voient en la mondialisation une occasion de promouvoir des valeurs néolibérales comme la compétitivité du Canada sur la scène internationale.²³ La politique migratoire du Canada met de l'accent sur le besoin d'attirer des citoyens éduqués et ayant un niveau de compétence élevé. La série de règles administratives, comme le droit exigé pour l'établissement, rendent cela plus difficile pour de nombreux d'immigrants d'obtenir la citoyenneté canadienne.

Le poids des lobbys

L'influence des groupes de pression, aussi appelés « lobbys », est non négligeable sur la politique migratoire canadienne. Ils organisent des rencontres avec des fonctionnaires du ministère Citoyenneté et Immigration, des élus, des membres du personnel du bureau du ministre ou avec le ministre lui-même. Les communications peuvent aussi se faire par écrit. Peu importe le moyen utilisé, les intervenants font part de

²² Abu-Laban et Gabriel, 50-51.

²³ Abu-Ladan et Gabriel, 78-79.

leurs attentes en matière d'immigration au gouvernement.²⁴ Au fil du temps, la pression exercée par les lobbys économiques, comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et la Chambre de commerce du Canada, des groupes ethniques et religieux comme le Congrès musulman canadien et le Congrès juif canadien, ainsi que des associations professionnelles telles que l'Association médicale canadienne et l'Association du Barreau canadien, est un facteur qui a joué un rôle de premier plan dans la formulation de la politique d'immigration.²⁵ Des groupes de pression ont milité contre la politique du gouvernement d'attirer des immigrants ayant un niveau élevé de compétence et d'éducation grâce au système de pointage. Par exemple, le Congrès du travail du Canada, affilié à la majorité des syndicats canadiens, s'est farouchement opposé à ce que les travailleurs qualifiés représentent une plus grande proportion des immigrants accueillis au Canada.²⁶ L'organisme a fait pression pour que le gouvernement investisse pour former des travailleurs d'ici au lieu d'en accueillir d'ailleurs. Le Congrès proclamait que les Canadiens de souche « avaient priorité » comme citoyen et qu'ils allaient mieux s'intégrer au marché du travail que les travailleurs étrangers.²⁷ Cependant, l'organisme ne s'est jamais opposé à l'entrée de travailleurs peu qualifiés. À l'époque, son président avait même affirmé que le Canada avait besoin de ces travailleurs étrangers pour accomplir le travail peu rémunéré que les citoyens canadiens ne désiraient pas accomplir. L'Association minière du Canada avait également fait savoir au gouvernement fédéral qu'un minimum de 4 000 immigrants voulant travailler dans le secteur minier

²⁴ Avery, 192.

²⁵ Avery, 180-185.

²⁶ Avery, 180.

²⁷ Avery, 181.

était requis pour maintenir le niveau de productivité de l'industrie.²⁸ Finalement, l'Association des manufacturiers et exportateurs canadiens et l'Association médicale canadienne voyaient d'un bon œil la décision du gouvernement fédéral d'accueillir davantage d'immigrants éduqués.²⁹ L'Association des manufacturiers et exportateurs canadiens soutenait cette politique, car elle aurait comme conséquence l'augmentation du revenu par personne et l'accroissement du nombre de professionnels au sein de la main-d'œuvre canadienne. La politique convenait aussi à l'Association médicale canadienne, pour laquelle attirer des professionnels de la santé de l'étranger (surtout de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis) était essentiel au maintien « d'un ratio raisonnable » entre le nombre de médecins et de patients au Canada.³⁰

Qu'en est-il de l'influence de l'économie sur les politiques migratoires à l'ère de Jason Kenney? En 2012, six immigrants sur dix proviennent de la classe économique (Programme des travailleurs qualifiés, le Programme des travailleurs de métiers spécialisés, la catégorie de l'expérience canadienne, le Programme d'immigration des investisseurs).³¹ Cela résulte du fait qu'il y a plus de candidats à l'immigration disponibles et que les organisations caritatives poussent vers l'admission de leurs candidats dans les programmes économiques. La dernière réforme du gouvernement conservateur visant à recruter de la main-d'œuvre spécialisée à l'étranger n'a pas encore été analysée de fond en comble par les chercheurs dans le domaine. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a établi un lien direct entre

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Avery, 182.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Allison Harell et al, The Impact of Economic and Cultural Cues on Support for Immigration in Canada and the United States, *Canadian Journal of Political Science*, vol 45, no 3, 2012, 505.

les besoins du marché du travail et sa réforme en affirmant que c'est la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, particulièrement en Alberta, qui l'a incité à aller de l'avant avec cette nouvelle réforme du système migratoire.³²

La décentralisation des pouvoirs

La *Loi constitutionnelle de 1867* donne au gouvernement fédéral et aux provinces des pouvoirs législatifs concurrents sur l'immigration. La *loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* autorise le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à passer des accords avec les provinces.³³ La plupart des gouvernements provinciaux ont signé un ou plusieurs accords avec Ottawa, ce qui a permis aux provinces de participer activement au processus de sélection des immigrants. Bien qu'évidente, la nature des pouvoirs définis et partagés du système migratoire canadien n'a pas eu d'effets défavorables sur la gestion et la planification de l'immigration au pays, selon les analyses menées par le chercheur Joseph Garcea³⁴ et Daniel J. Hopkins.³⁵ L'accord Canada-Québec, qui est de loin le plus ambitieux,³⁶ a servi à préserver le poids démographique du Québec en déléguant à la province les tâches suivantes : déterminer le nombre d'immigrants qu'elle souhaite accueillir, procéder à la sélection des immigrants, à l'accueil et à l'intégration. Pour sa part, le programme des candidats des provinces a permis au Manitoba d'attirer

³² Stéphanie Marin, Ottawa veut resserrer les règles d'immigration. *La Presse canadienne*, 17 février 2012.

³³ Graeme Boushey et Adam Luedtke, Fiscal Federalism and the Politics of Immigration: Centralized and Decentralized Immigration Policies in Canada and the United States, *Journal of Comparative Policy Analysis*, Vol. 8, No. 3, 207-224, septembre 2006, 213.

³⁴ Joseph Garcia, Bicomunalism And The Bifurcation of The Immigration System, *Canadian Ethnic Studies*, vol30, no 3, 1998, 154.

³⁵ Daniel J. Hopkins. Politicized Places: Explaining Where and When Immigrants Provoke Local Opposition, *American Political Science Review*, 104, 40-60.

³⁶ Penny Becklumb, Étude générale L'immigration: L'Accord Canada-Québec, *Bibliothèque du Parlement*, <<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/bp252-f.pdf>>, 2008, 1-5.

des travailleurs qualifiés en milieu rural. L'Île-du-Prince-Édouard s'est servie du programme pour accueillir des immigrants afin de combler l'exode rural, alors que le Nouveau-Brunswick a préféré attirer des immigrants qui sont autonomes financièrement.³⁷ L'auteur Joseph Garcia n'a toutefois pas été en mesure de déterminer si la nature des pouvoirs définis et partagés du système migratoire avait eu un impact négatif sur l'allégeance nationale des gouvernements fédéral et du Québec et sur l'identité nationale, deux éléments qui sont difficilement évaluables.³⁸

La volonté de faire mieux

Enfin, le désir constant du gouvernement fédéral d'améliorer le système d'immigration a influencé son évolution. Lorsqu'il a présenté la *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada*, le ministre Jason Kenney a affirmé qu'il voulait éliminer les failles dans le système de traitement des demandes et augmenter l'efficacité du système. Il a voulu resserrer certaines règles de façon à réduire les demandes frauduleuses de réfugiés et, par le fait même, d'accélérer l'aide aux réels demandeurs d'asile.³⁹ En entrevue, le ministre Kenney a convenu qu'il fallait resserrer les règles d'immigration parce que « notre système d'asile est déjà surchargé et les demandes frauduleuses en provenance notamment de l'Union européenne aggravent le problème. »⁴⁰ Il évoque aussi que la possibilité que l'augmentation des procédures en appels devant les tribunaux puisse mener à des recours abusifs. Le ministre faisait entre autres référence à

³⁷ Graeme Boushey et Adam Luedtke, 215.

³⁸ Garcea, 164.

³⁹ Parlement du Canada, *C-31: Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada*, 2012 <<http://www.parl.gc.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=5383493&Language=F>>.

⁴⁰ Stéphanie Marin, Ottawa veut resserrer les règles d'immigration. *La Presse canadienne*, 17 février 2012.

la saga judiciaire d'une quinzaine d'années de Léon Musagera, qui a fait couler beaucoup d'encre à dans les médias canadiens à l'hiver 2012.

Le rôle des idées

À cette étape, il nous semble primordial de souligner le rôle des idées, dont celles qui sont véhiculées dans les médias, lors du processus menant à l'élaboration des politiques publiques. C'est aussi par le biais des idées et du discours public qu'opère l'influence des médias. Sans rejeter l'apport des théories qui adoptent une perspective d'économie politique ou qui mettent l'accent sur le contexte institutionnel, nous favoriserons une approche idéale dans cette thèse.

Les auteurs Jean Leca et Pierre Muller expliquent que les chercheurs qui, au cours des trente dernières années, se sont attardés aux idées, aux représentations et aux cadres cognitifs s'inscrivent dans une sous-discipline de la science politique, soit l'analyse des politiques publiques. Le chercheur Olivier Giraud apporte la précision suivante : les idées sont considérées comme étant «l'un des ferments clés» de l'action publique et «des facteurs déterminants» dans l'analyse de l'action publique.⁴¹ Dans l'ouvrage classique, *L'État en action* paru en 1987, Bruno Jobert et Pierre Muller se sont interrogés sur les mécanismes décisionnels menant à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans des pays démocratiques. Les différents gouvernements appuient leurs actions sur des référentiels, qui sont composés d'une ou de plusieurs idées donnant un sens à l'action publique. Ils définissent le référentiel global comme étant « l'image sociale de toute la société, c'est-à-dire une représentation globale autour de laquelle vont

⁴¹ Olivier Giraud et Philippe Warin, *Politiques publiques et démocratie*. Paris: Découverte, 2008, 60-75.

s'ordonner, se hiérarchiser les différentes représentations sectorielles.»⁴² Le référentiel sectoriel est, quant à lui, « l'image dominante du secteur, de la discipline, de la profession» dans lequel intervient la politique publique.»⁴³ Le lien entre le référentiel global et sectoriel est évident : le deuxième s'inspire du premier et ensemble, ils constituent le fondement de la politique publique.

Des chercheurs ayant mené des études majeures sur la question sont venus à la conclusion que les idées ont une influence autonome sur les décisions politiques. L'auteur John Kingdon fait partie de ce groupe. Tout comme les concepts de pouvoir, d'influence et de la stratégie politique, il fait la démonstration que les idées sont un élément clé dans le processus visant à élaborer une décision politique.⁴⁴ Il précise sa pensée à l'aide de celle de Victor Hugo : « On résiste à l'invasion des armées; on ne résiste pas à l'invasion des idées.»⁴⁵ D'entrée de jeu, John Kingdon compare le processus décisionnel à un « casse-tête intellectuel ».⁴⁶ Pour faire du chemin, il va de soi qu'une idée doit être bien définie et sa réalisation possible à un coût acceptable. Le défenseur doit aussi démontrer la faisabilité de son idée, tout en soutenant qu'elle a une chance raisonnable d'être bien reçue par la communauté politique et la société civile.⁴⁷ Exposés à de nombreuses idées, les élus prennent le temps de les comparer, de les évaluer et d'en débattre. Il en arrive également au constat suivant: il ne fait aucun doute que les idées des élus et des individus qu'ils ont nommés dans des postes clés, ou celles portées à leur

⁴² Bruno Jobert et Pierre Muller, *L'État en action. Politique publiques et corporatisme* (Paris : PUF, 1987), 65.

⁴³ Jobert et Muller, 68.

⁴⁴ Kingdon, 131.

⁴⁵ Kingdon, 1-5.

⁴⁶ Kingdon, 132.

⁴⁷ Kingdon, 138.

attention, sont beaucoup plus importantes dans l'élaboration du contenu des programmes politiques, que celles des bureaucrates et des acteurs non-gouvernementaux.⁴⁸ Cela dit, les bureaucrates ne sont pas laissés pour compte. La mise en œuvre des politiques est dans leur camp. La préoccupation de départ des fonctionnaires étant l'administration des programmes, ils ne sont pas là pour faire la promotion de nouvelles idées. Cependant, leurs observations sur le terrain peuvent mener à un changement à la façon de faire, notamment lorsqu'une nouvelle politique n'a pas les résultats escomptés. Dans ces circonstances, les bureaucrates sont bien positionnés pour proposer des solutions aux élus.⁴⁹

Pour leur part, Kelley et Trebilcock soutiennent qu'il serait erroné d'affirmer que seule l'économie guide les décisions des dirigeants en ce qui concerne l'immigration. Autre moteur de la politique canadienne d'immigration : l'importance «des idées», ainsi que les préoccupations d'ordre racial ou idéologique. La politique migratoire qui a précédé la Première Guerre mondiale est en soi un exemple éloquent. L'eugénisme et le racisme d'une grande partie de la population ont été reflétés dans la politique migratoire de cette époque, qui bloquait systématiquement l'entrée à des citoyens issus d'une classe considérée «indésirable» et qui permettait la déportation de citoyens étrangers notamment à cause de leur race et de leur groupe d'appartenance.⁵⁰ Un exemple contemporain de l'influence de ce facteur est la crainte de la population engendrée par le terrorisme international à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Kelley et Trebilcock soutiennent que ces événements ont eu un impact sur la loi migratoire du

⁴⁸Kingdon, 16-17.

⁴⁹Kingdon, 32-33.

⁵⁰ Kelley et Trebilcock, 212-214.

Canada, qui a été subséquemment modifiée. Cela dit, malgré la polarisation du débat sur l'immigration au cours des deux dernières décennies, ils concluent que les valeurs libérales et le progrès social ont triomphé.

La construction de l'immigrant dans l'imaginaire canadien

Les idées sont présentes en société, et ne se limitent pas au niveau gouvernemental. Le chercheur Peter Li conteste les hypothèses normatives mises de l'avant par les chercheurs, ainsi que leurs préjugés idéologiques dans leurs études sur les immigrants.⁵¹ Il admet que les caractéristiques des immigrants, que ce soit leur niveau d'éducation ou leur valeur culturelle, ont une influence sur leur intégration au sein de la société. Le chercheur affirme toutefois que leur intégration dépend aussi de la construction de l'immigrant dans l'imaginaire canadien.

Comme son titre l'indique, l'interprétation «bureaucratique» se rapproche de la définition utilisée par le gouvernement fédéral pour le terme «immigrant». Les immigrants sont admis au Canada sous différentes catégories légales : travailleurs qualifiés et professionnels, catégorie de l'expérience canadienne, investisseurs, entrepreneurs, travailleurs autonomes, candidats des provinces, réunification familiale, aides familiaux résidents et réfugiés.⁵² Le discours officiel fait clairement la distinction entre les immigrants économiques qui ont été sélectionnés et les autres, c'est-à-dire ceux issus du programme de la réunification familiale ainsi que les réfugiés qui n'ont pas été sollicités. La perception selon laquelle les immigrants qui ont été sélectionnés apportent plus de richesse au pays, que ceux qui ne l'ont pas été, est reflétée dans le discours

⁵¹ Peter Li, *Destination Canada* (Don Mills, ON: Oxford University Canada), 38.

⁵² Li, 39-40.

officiel, notamment dans le rapport annuel déposé par Citoyenneté et Immigration Canada en 1996.⁵³ En somme, les Canadiens ayant une vision «bureaucratique» de l'immigrant s'attendent à ce que tous les immigrants, sélectionnés ou pas, réussissent à créer de la richesse au même titre que tous les Canadiens de souche afin de prouver que leur présence sera rentable pour le Canada.

L'interprétation «folk» de l'immigrant est liée à l'accueil de citoyens non caucasiens, qui ne sont pas à l'image d'un Canadien dit de souche, c'est-à-dire avec la peau blanche. D'entrée de jeu, elle exclut les immigrants caucasiens.⁵⁴ Cette définition, qui a une connotation négative, mène généralement à deux interprétations de l'immigration. La première étant que les immigrants sont les grands responsables de la violence, de la tension et de la surpopulation dans certains quartiers des grandes villes canadiennes; la deuxième stipule que le pays est incapable d'intégrer tous les immigrants qui arrivent en sol canadien parce qu'ils sont trop nombreux.⁵⁵ L'auteur Peter S. Li note qu'il n'est pas rare que les journalistes fassent preuve de compassion et de compréhension envers les Canadiens en concevant l'immigration de cette façon, ne l'attribuant pas au racisme, mais plutôt à la peur de voir disparaître sa culture et ses traditions. Ceux qui adhèrent à l'interprétation «folk» de l'immigrant appellent à la conformité, malgré la politique de multiculturalisme du gouvernement canadien. Selon ce groupe, les immigrants devraient adhérer aux normes culturelles et aux standards que s'est donnés la société canadienne.⁵⁶

⁵³ Li, 43-45.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Li, 46-47.

Finalement, l'interprétation «analytique» de l'immigrant correspond à la définition du terme: un citoyen ayant quitté un pays pour aller vivre dans un autre. En pratique, elle ne peut s'appliquer à ceux qui ne sont pas nés dans leur pays de résidence, ce qui inclut les enfants de citoyens canadiens nés à l'étranger, les immigrants illégaux, les visiteurs, les étudiants étrangers et travailleurs temporaires, les demandeurs d'asile qui sont en sol canadien et qui planifient présenter une demande d'immigration formelle. Cette interprétation suppose qu'un immigrant qui, après un certain temps, ressemble de plus en plus à un Canadien de souche s'est bien intégré dans la société canadienne, ou qu'il a été assimilé.⁵⁷

L'influence des médias

Les auteurs mentionnés ci-haut n'ont pas tenu compte du rôle des médias dans leur analyse des facteurs qui ont influencé la politique migratoire canadienne. Bon nombre de chercheurs se sont livrés à cet exercice afin d'éclaircir la façon dont les médias interagissent avec les politiciens. Tout d'abord, nous nous attarderons à la perspective selon laquelle les médias sont de puissantes institutions qui facilitent la propagation du discours public.⁵⁸ Le chercheur Harald Bauder apporte une nuance à cette affirmation en précisant que les différentes perspectives véhiculées par les médias peuvent accroître ou réduire la légitimité du discours du gouvernement.⁵⁹

Les auteures Minelle Mathtami et Alison Mountz donnent un exemple éloquent de ce phénomène. Leur analyse est basée sur la thèse avancée par Douglas Palmer, selon

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Irving Crespi, *The Public Opinion Process: How the People Speak* (Toronto: Routledge, 1997), 14.

⁵⁹ Harald Bauder, Immigration Debate in Canada: How Newspapers Reported (1996-2004), *International Migration and Integration*, No9, 2008, 305-310.

laquelle l'appui de la population envers l'immigration ou une politique migratoire est malléable et a tendance à diminuer rapidement lorsqu'un évènement négatif se produit.⁶⁰ Mathtami et Mountz ont juxtaposé des sondages d'opinion publique sur l'attitude des Britanno-Colombiens envers l'immigration à la couverture médiatique de l'immigration entre 1995 et 2000. Elles ont observé que leur appui envers l'immigration avait diminué significativement lorsqu'un temple sikh de la région a fait l'objet d'une couverture médiatique négative pendant plusieurs semaines. En 1997, la violence a fait irruption dans le temple lors d'un débat qui a soulevé des passions. Les sikhs se questionnaient à savoir s'ils devaient intégrer des tables et des chaises dans la salle à manger de leur temple ou ne procéder à aucun changement. De la même façon, Minelle Mathtami et Alison Mountz ont observé que la couverture extrêmement positive du programme des travailleurs agricoles saisonniers a servi à légitimer l'initiative aux yeux des citoyens. Ces deux exemples renforcent l'hypothèse selon laquelle les observations des journalistes peuvent servir à former l'opinion publique. Ils nous permettent de constater que l'opinion publique sur l'immigration n'est pas solidement ancrée dans ses positions. Elle peut changer subitement d'orientation lorsqu'un évènement positif ou négatif se produit.⁶¹

D'autres chercheurs ont concentré leurs études sur le rôle des médias dans la mise à l'ordre du jour des enjeux de politiques publiques au Canada. Dans un premier temps, nous nous servons de cette littérature pour mieux cerner le lien entre les idées, les médias et l'action publique. Dans un deuxième temps, nous identifierons les mécanismes

⁶⁰ Douglas Palmer, Public Attitudes at Year-end, Report. *EKOS and Environics Surveys: Initial*, 1996, 1-10.

⁶¹ Minelle Mahtani et Alison Mountz, Immigration to British Columbia: Media Representations And Public Opinion. *Research on immigration and integration in the metropolis working paper series* 02-15, 2002, 17.

précis qui opèrent dans le processus de «l'agenda-setting». Dans un troisième temps, nous développerons des indicateurs pour les besoins de notre analyse.

L'interaction entre les médias, les idées et l'action politique est ce qui est communément appelé « la politique », selon l'analyse du chercheur Stuart Soroka, qui a appliqué à la politique canadienne la théorie de «l'agenda setting», formulée par Maxwell McCombs et Donald Shaw en 1972. Selon cette idée, «les médias influencent l'ordre du jour des affaires publiques dans la mesure où le public ajuste sa perception de l'importance relative des sujets à l'importance que les médias leur accordent.»⁶² Ainsi, ils agissent sur l'opinion moins comme un propagandiste, mais plutôt en sensibilisant le public sur certains sujets.⁶³

Cela n'empêche pas pour autant que les idées, les médias et l'action publique puissent avoir des agendas distincts. Il est aussi vrai que les médias canadiens ont un agenda, mais celui d'un journal de Victoria en Colombie-Britannique et d'une radio d'Halifax en Nouvelle-Écosse n'est certainement pas le même. Le même principe s'applique à l'agenda public: il n'est pas le même d'un océan à l'autre, notamment parce que le débat politique canadien est empreint de spécificités régionales et provinciales. Lorsqu'il y a interaction entre l'agenda médiatique et celui de l'action politique, cela se traduit par une influence multidirectionnelle la plupart du temps. Dans cette perspective, il serait erroné de conclure que l'agenda médiatique dirige l'agenda de l'action politique.

À cette étape, il serait important de se questionner à savoir si l'influence exercée

⁶² Jean Charron, Les médias et les sources : les limites du modèle de l'agenda-setting, *Revue Hermès* 17-18, 1995, 73.

⁶³ Maxwell McCombs et Donald Shaw, The Agenda-Setting Function of Mass Media, *Public Opinion Quarterly*, 1972, 180-181.

par les médias par le moyen de l'agenda-setting est minime ou importante. Il s'agit d'une question pour laquelle il n'existe pas de consensus. La majorité des analyses sur la question sont basées sur l'étude d'une série temporelle. Elles concluent que les médias exercent une influence « modeste » sur le programme politique.⁶⁴ Or, les chercheurs Peter Van Aelst et Stefaan Walgrave ont obtenu des résultats différents en utilisant une autre méthodologie de recherche pour mener leur étude. Ils ont demandé aux législateurs de la Belgique, du Danemark, de la Suisse et des Pays-Bas de se prononcer, par voie de sondage, sur le pouvoir qu'exercent les médias sur l'ordre du jour du gouvernement.⁶⁵ Les résultats indiquent que les législateurs croient que les médias ont beaucoup d'influence sur l'ordre du jour du gouvernement. Autre conclusion du sondage : les médias font partie des facteurs de l'équation qui déterminent les préoccupations et les actions des politiciens de ces quatre démocraties parlementaires, au même titre que le premier ministre et de son cabinet.⁶⁶ À noter que les politiciens semblent réagir différemment à la couverture médiatique à l'approche d'une campagne électorale et durant celle-ci. Steefan Walgrave et Peter Aelst indiquent que les médias ont peu ou pas d'influence sur le programme politique pendant une campagne électorale.⁶⁷ C'est aussi la conclusion de la chercheuse Fianna Fail, qui après avoir analysé la campagne électorale irlandaise de 2002, a conclu que les partis politiques décident de l'ordre du jour du programme politique et les médias suivent la marche.⁶⁸

⁶⁴ Peter Van Aelst et Stefaan Walgrave, Minimal or Massive ? The Political Agenda-Setting Power of the Mass Media According to Different Methods. *The International Journal of Press and Politics*, 2011, vol16, no 25, 16-18.

⁶⁵ Aelst et Walgrave, 298-301.

⁶⁶ Aelst et Walgrave, 306.

⁶⁷ Walgrave, 96.

⁶⁸ *Ibid.*

À première vue, le travail des journalistes consiste à couvrir l'actualité : une nouvelle loi, une manifestation, la déclaration-choc d'un ministre, etc. Dans *Ways of Seeing*, l'auteur J. Berger écrit que la perception des journalistes a une influence sur leur produit fini (leur reportage ou leur article).⁶⁹ La chercheuse D. Zolf donne un exemple concret de cette réalité dans son étude parue en 1989. Selon elle, la façon dont les médias canadiens ont représenté la race dans les années 1970 et 1980 n'a fait qu'amplifier les stéréotypes.⁷⁰

Il arrive aussi que la couverture d'un évènement lié à l'immigration soit négative et « exagérée ». La chercheuse Gillian Creese donne l'exemple de la crise politique qui a secoué le Canada à l'été 1987 lorsque des réfugiés de l'Amérique centrale ont accosté sur les côtes de la Nouvelle-Écosse. Elle ne reproche pas aux médias d'avoir rapporté les faits. Elle les accuse plutôt d'avoir créé un sentiment de crise au pays et d'avoir donné l'impression que le Canada était envahi par des réfugiés.⁷¹ Cette hypothèse est aussi défendue par le chercheur Harald Bauder. Il précise que les journalistes ont entre leurs mains le pouvoir de transformer les débats d'orientation et d'ainsi influencer les législations en matière d'immigration. Pour en venir à cette conclusion, il a effectué une analyse de 490 articles portant sur des aspects du droit de l'immigration publiés dans cinq quotidiens canadiens-anglais. Cette analyse lui a permis de constater que le thème qui revient le plus souvent dans la couverture médiatique est celui du danger.⁷² Autre constatation: dans leur couverture, les journalistes portent moins attention aux aspects

⁶⁹ John Berger, *Ways of seeing* (London: Viking, 1972), 43.

⁷⁰ Dorothy Zolf, Comparisons of Multicultural Broadcasting in Canada and Four Other Countries. *Canadian Ethnic Studies*, vol21, no 2, 1989, 13-26.

⁷¹ Gillian Creese, 'The Politics of Refugees in Canada' in Satzewich, V. (ed) *Deconstructing a Nation: Immigration, Multiculturalism, and Racism in 90's Canada* (Halifax, 1992, Fernwood Press), 131.

⁷² Harald Bauder, 289-310.

culturels de la question par rapport aux considérations humanitaires, politiques et économiques.

C'est aussi ce qu'avaient constaté Minelle Mathtami et Alison Mountz lorsqu'elles se sont livrées à un exercice semblable en classifiant une série d'articles portant sur l'immigration en Colombie-Britannique en cinq catégories: ceux portant sur l'économie, l'histoire, les enjeux sociaux et liés à la santé, le lien entre la criminalité et l'immigration, ainsi que des renseignements factuels.⁷³ Comme Harald Bauder, elles ont observé que le danger est le thème le plus abordé dans la couverture journalistique de l'immigration. Fait intéressant: elles ont noté que l'immigration était souvent associée au danger et au terrorisme bien avant les attentats du 11 septembre 2011.

Problématique : Question générale

Nous avons choisi de cerner les facteurs à l'origine des réformes migratoires pour mieux comprendre le contexte dans lequel se range notre étude. Nous avons aussi eu recours au corpus littéraire de la théorie des médias. Les auteurs consultés sont tous d'avis que les médias ont une influence sur la politique publique, mais aucun ne traite spécifiquement du rôle des médias dans la formation des politiques migratoires.

Étant donné le contexte fourni par notre recherche préliminaire et le cadre conceptuel choisi, nous posons la question générale suivante : « **Les médias ont-ils joué un rôle dans la formation des réformes migratoires pendant l'ère Kenney?** »

⁷³ Mahtani et Mountz, 20-22.

Problématique : Question spécifique

Afin de bien cerner cet enjeu, nous avons dû entreprendre une recherche documentaire approfondie qui nous a révélé quelques faits qui méritent d'être résumés. Aucun chercheur n'a encore jugé de l'ampleur de l'influence des médias et la façon dont elle s'exerce dans l'élaboration des réformes migratoires mises en place par le gouvernement conservateur de Stephen Harper au cours de la dernière décennie. Notre revue de la littérature démontre que de multiples acteurs influencent le programme politique du gouvernement et les médias en font partie. Notre thèse nous permettra de cerner leur rôle lors de la formation des réformes migratoires et de mesurer leur influence. Nous voulons savoir si les médias ont exercé leur influence lors des étapes de la formation des politiques d'immigration, comment ils s'y sont pris et quel type d'influence a été mis de l'avant. C'est donc ces lacunes que la présente recherche tentera de combler en répondant à la question spécifique de recherche suivante : « **Les médias ont-ils une influence sur les réformes migratoires?** » Si la réponse est affirmative, nous répondrons à cette question : « quelle est la nature de cette influence et, enfin, comment s'exerce-t-elle? »

Hypothèse

La littérature retenue aux fins de notre recherche confirme que les médias jouent un rôle dans la formation des politiques publiques et nous donne même plusieurs pistes pour analyser ce rôle dans le cas particulier des réformes migratoires sous l'ère Kenney. Dans un premier temps, notre recherche consistera donc à démontrer que les médias ont une influence sur les réformes migratoires de 2010 et de 2012. Dans un deuxième temps,

nous mesurerons l'influence de la couverture médiatique à l'aide des concepts suivants :
la théorie l'agenda-setting et l'agenda d'attributs, la sélection de l'information, ainsi que
la mise en scène de l'information et le récit.

Compte tenu de la question spécifique élaborée au préalable, notre hypothèse est la suivante :

« L'influence des médias s'exerce en terme d'idées et d'images relatives à l'immigration. Cela a pour effet d'influencer la mise à jour des politiques migratoires et l'agenda-setting du gouvernement.»

Chapitre 2 : Théorie et Méthodologie

Déclinaison des concepts: La sélection de l'information

La presse écrite n'est pas « une photographie de la réalité. »⁷⁴ Les journalistes sont constamment appelés à faire des choix. Il s'avère aussi impossible pour tous les journalistes d'un même médium de couvrir toutes les conférences de presse et les événements dans une même journée. Les chefs de nouvelles doivent décider quels sujets seront couverts et lesquels seront laissés de côté. Même lors de la couverture d'une seule nouvelle, il n'est pas possible d'y inclure tous les attributs de cette dernière dans un seul reportage pour la presse écrite ou parlée.

Dans un dossier sur le journalisme de la revue *Sciences humaines*, Érick Neveu énumère les critères utilisés par les médias pour trier l'information.⁷⁵ Premièrement, le rubricage d'un journal détermine par avance les sujets à traiter. Par exemple, le quotidien *La Presse* comporte plusieurs sections : «politique québécoise», «politique canadienne», «santé», «éducation», «environnement», etc. En fonction de l'importance de leur sujet, les journalistes doivent rédiger un article sans dépasser le nombre de mots déterminés à l'avance. De façon générale, les citoyens aussi n'ont pas le temps ni l'intérêt de se tenir informés de tous les enjeux de la société. C'est ce qui explique pourquoi le consensus sur ce qui constitue les enjeux les plus importants est souhaitable, voire

⁷⁴ Érick Neveu, Profession journaliste: Comment se produit l'information. *Magazine Science humaine*. No 129, 2002, 3 octobre 2012 <http://www.scienceshumaines.com/comment-se-produit-l-information_fr_2449.html/>.

⁷⁵ *Ibid.*

essentiel.⁷⁶ Deuxièmement, Éric Neveu observe que l'information est aussi souvent triée selon les principes suivants: le proche prime sur le lointain, le connu sur l'inconnu et l'original sur le routinier. Troisièmement, le centre d'intérêt des journalistes, des éditorialistes et des rédacteurs en chef peut influencer leur choix. Quatrièmement, le journaliste doit tenir compte de l'audience, l'orientation rédactionnelle de la publication qui l'emploie. Finalement, le budget du journal et l'heure de tombée sont aussi des contraintes auxquelles le journaliste est confronté dans l'exercice de sa profession. La facilitation des consensus en société est l'une des principales fonctions de la communication de masse.⁷⁷

La mise en scène de l'information et le récit

Dans les journaux, il est fréquent d'observer le phénomène suivant : la mise en scène de l'information. Des techniques pour rendre l'information plus digeste aux lecteurs sont enseignées dans les écoles de journalisme. Les étudiants apprennent à faire des phrases courtes, à utiliser des mots précis, à écrire au présent et à aller droit au but. Un autre phénomène se manifeste dans certains articles qui s'y prêtent: la mise en scène de l'information et le récit⁷⁸. Les journalistes scénarisent l'information pour permettre la compréhension des événements. Ils utilisent des procédés de narration similaires à ceux qui sont propres à la littérature (le commencement, la confrontation et le dénouement). Contrairement au texte littéraire, en information, il arrive souvent que l'intrigue ne permette pas de faire un récit complet. Autrement dit, les journalistes racontent des

⁷⁶ Maxwell McCombs, Building Consensus: The News Media's Agenda-Setting Roles. *Political Communication*, Volume 14, Issue 4, 1997, 434.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Jean-Claude Ruano-Borbalan, Entretien avec Jean-François Têtu. Information : la loi du récit. *Sciences humaines*, La fabrique de l'information- Mensuel n° 129 - Juillet 2002.

histoires inachevées, comportant un « à suivre ». ⁷⁹ Il y a aussi le « nouveau journalisme ». ⁸⁰ Cette forme est plus rare, car elle demande des semaines de travail. Au lieu de se contenter de réaliser des entrevues avec des acteurs de l'actualité, le journaliste s'insère dans le milieu qu'il veut étudier dans le but de comprendre ce que vivent les gens au quotidien. ⁸¹ La sélection de l'information et la mise en scène de l'information sont intrinsèquement liées à les théories de l'agenda-setting et de l'agenda d'attributs, qui occupera une place centrale dans notre analyse.

Les théories de l'agenda-setting et de l'agenda d'attributs

Aussi appelée la mise à jour de programme politique, la théorie de l'agenda-setting a ouvert la voie à un important courant de recherche en communication politique. Elle a vu le jour en 1972 après une étude empirique, menée par les chercheurs Maxwell McCombs et Donald Shaw, qui avaient pour but de mesurer la relation entre la couverture de l'élection présidentielle de 1968 aux États-Unis et les thèmes jugés « importants » aux yeux du public américain. ⁸² Ainsi, les chercheurs ont observé un phénomène que personne avant eux n'avait soulevé: une corrélation presque parfaite entre les thèmes « importants » aux yeux des électeurs indécis et ceux les plus souvent couverts par la presse. ⁸³ Bon nombre d'universitaires, dont les chercheurs allemands Hans-Bernd Brosius et Hans Mathias Kepplinger, ont observé la même corrélation au cours des 25 dernières années. Sur une période d'un an, ils ont comparé le contenu des quatre bulletins

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Emmanuelle Fournier, Quand le reportage devient littérature, *Sciences humaines*, La fabrique de l'information - Mensuel n° 129 - Juillet 2002.

⁸¹ Jack McCarten, *The Canadian Press Style Book: A Guide for Writers and Editors*. Toronto, The Canadian Press, 40-45.

⁸² Maxwell E. McCombs et Donald Shaw, 177.

⁸³ *Ibid.*

de nouvelles les plus écoutés en Allemagne à 53 sondages d'opinion publique. Leur étude leur a permis de déceler une corrélation sur cinq enjeux : l'énergie, les relations entre l'est et l'ouest du pays, la politique européenne, l'environnement et la défense.⁸⁴

La mise à jour du programme politique se définit de cette façon: «les médias influencent l'ordre du jour des affaires publiques dans la mesure où le public ajuste sa perception de l'importance relative des sujets à l'importance que les médias leur accordent.»⁸⁵ De cette façon, les médias agissent sur l'opinion moins comme un propagandiste, mais plutôt en sensibilisant le public sur certains sujets. Le chercheur Maxwell McCombs a revisité sa théorie deux décennies plus tard pour y ajouter un élément que nous jugeons important : «l'agenda d'attributs » qui guide le jugement du public. À son avis, les médias indiquent aussi au public comment penser, en attirant son attention sur certains aspects d'une nouvelle.⁸⁶ Dans l'ouvrage *News That Matters*, les auteurs Shanto Iyengar et Donald Kinder ont démontré que les journalistes exerçaient leur influence lors des campagnes électorales en les orientant. Les médias mettent de l'avant certains thèmes, et amènent les électeurs à juger de la performance des politiciens en regard à ces termes.⁸⁷

La théorie de « l'agenda-setting » sert aussi à déterminer quelle est l'interaction entre les médias et l'agenda politique et par le fait même, si la couverture médiatique a une influence sur les décisions des élus. Ce champ de recherche a longtemps été laissé de

⁸⁴ Maxwell McCombs, *Building Consensus*, 435-436

⁸⁵ Jean Charron, 73.

⁸⁶ Maxwell McCombs, *Explorer or Surveyors: Expanding Strategies For Agenda-Setting Research*, *Journalism Quarterly*, 1992, vol. 69, 813-815.

⁸⁷ Shanto Iyengar et Donald Kinder, 78-87.

côté jusqu'au milieu des années 1980.⁸⁸ Les professeurs de communication Everett Rogers et James Dearing ont demandé à leurs collègues d'y porter une plus grande attention. Afin de susciter leur curiosité, ils leur ont soumis les questions suivantes : comment le président des États-Unis et les membres du Congrès s'informent-ils sur l'actualité? La couverture médiatique influence-t-elle leurs décisions? Si oui, jusqu'à quel point?⁸⁹ Leurs collègues de l'université d'Antwerp en Belgique Peter Van Aelst et Stefaan Walgrave se sont livrés à l'exercice. Ils ont tout d'abord recensé 19 études sur l'influence de la couverture médiatique sur les décisions des élus. Sept études, soit un peu plus du tiers, établissent que les médias ont un impact « faible » ou « inexistant » sur les décideurs politiques.⁹⁰ Douze études, soit 60 % de l'échantillon, concluent que les médias ont un impact « fort » sur le programme politique.

Le chercheur Maxwell McCombs s'est aussi penché sur les techniques utilisées par les médias pour influencer le programme politique. Ils s'y prennent généralement de deux façons.⁹¹ Il arrive que le comité éditorial d'une salle de nouvelles place un sujet à l'ordre du jour en ayant pour but qu'il devienne une priorité pour le public et le gouvernement. Le chercheur fournit un exemple éloquent: le comité éditorial du San Antonio Times a l'habitude de se réunir en début d'année pour sélectionner les sujets clés qui, à son avis, devraient figurer à l'ordre du jour du gouvernement municipal pour les 12 mois suivants. En 1992, le comité a choisi huit enjeux reliés à la jeunesse. Il s'en est suivi une couverture intensive constituée de près de 2000 articles. Ils concluent que le

⁸⁸ James Dearing et Everett Rogers, *Agenda-setting*. Thousand Oaks, CA: Sage, 1996, 40-50.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Stefaan Walgrave et Peter Van Aelst, Mass Media's Political Agenda Setting Power, *Comparative Political Studies*, June 2008, vol. 41, no. 6, 814-836.

⁹¹ Maxwell McCombs, Building Consensus: The News Media's Agenda-Setting Roles, 439.

financement des programmes liés à la jeunesse a grimpé de 14 % au cours de ce laps de temps, comparativement à 9 % pour l'ensemble des programmes.⁹² Aussi, les médias qui ont la vive intention d'influencer l'agenda gouvernemental peuvent aussi mener un sondage auprès de la communauté afin de cibler les principaux enjeux qui préoccupent les citoyens.⁹³ À la lumière des résultats, il conclut que le comité éditorial peut orienter la couverture journalistique.

Les chercheurs Stefaan Aelst et Peter Walgrave ont mis en place une marche à suivre pour appliquer la théorie de l'agenda-setting. Son principe de base : « l'habileté des médias à influencer l'ordre du jour du programme politique est conditionnelle et dépend de plusieurs facteurs. »⁹⁴ Un chercheur voulant analyser le fruit d'un travail journalistique doit porter attention à ses caractéristiques. Ils suggèrent de déterminer si le sujet traité dans l'article est observable ou pas sans le travail d'un journaliste. Notons que notre objet d'analyse, l'élaboration des réformes migratoires, n'est pas observable sans le travail quotidien des journalistes de la tribune de la presse. Des auteurs ont déjà démontré que lorsqu'un enjeu n'était observable que par les médias, ces derniers voyaient leur influence grandir. Autres caractéristiques à surveiller : un article mettant en lumière un nouvel enjeu risque d'avoir plus d'impact sur les politiciens, qui sont plus susceptibles de consulter la presse écrite pour en apprendre davantage et se tenir au courant des développements.⁹⁵

⁹² Maxwell McCombs, The News Media's Agenda-Setting Roles, *Political Communication*, Volume 14, Issue 4, 1997, 440.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Stefaan Walgrave et Peter Aelst, 92.

⁹⁵ Steefan Walgrave et Peter Aelst, 93-95.

La façon dont le journaliste décide de traiter son sujet n'est pas un critère à négliger. Puisque nous analyserons des éditoriaux et des articles provenant de cinq quotidiens différents, nous serons exposés à toutes sortes d'approches journalistiques. Stefaan Walgrave et Peter Aelst citent en exemple le travail de certains auteurs ayant démontré qu'une couverture médiatique claire qui va droit au but et qui propose des solutions au problème soulevé est la plus susceptible d'influencer les dirigeants politiques. Au contraire, une couverture ambiguë, contenant des suppositions ou des faits non confirmés, risque de n'avoir aucun effet d'agenda-setting. Ils mentionnent le travail d'autres auteurs qui en sont venus à la conclusion qu'une couverture négative a plus d'effets qu'une couverture positive.⁹⁶

L'objectif de notre recherche étant de déterminer à quel point les médias influencent le programme politique, nous nous devons de définir ce concept. Comme l'ont indiqué James Dearing et Everett Rogers dans le livre intitulé « *Agenda-setting* », définir ce qu'est le programme politique constitue un défi de taille pour les étudiants en science politique.⁹⁷ Par le passé, certains chercheurs ont déterminé que le programme politique du président américain était constitué de tous ses discours, ses conférences de presse, ses communiqués et des communications de ses attachés politiques avec les médias. Notre définition sera plus circonscrite. Puisque nous voulons déterminer à quel point les médias ont influencé les réformes migratoires mises en place par le gouvernement Harper, nous avons établi que le programme politique se limiterait au texte de loi et aux communiqués expliquant les réformes en détail.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

C'est à ce moment qu'entrent en jeu d'autres variables: la fréquence à laquelle les politiciens réagissent au travail des médias, le type de réaction et leur rapidité à réagir.⁹⁸ Il faut réaliser qu'il est plutôt rare que la classe politique réagisse à la couverture médiatique, à cause du nombre élevé d'articles publiés et de sujets traités.⁹⁹ Les politiciens peuvent réagir à la publication d'un article lorsqu'une histoire les touche et qu'ils se sentent concernés.¹⁰⁰ Aussi, les politiciens réagissent à la couverture médiatique pour communiquer avec leurs rivaux. Souvent, leur message est destiné à leurs adversaires politiques, et non à la population.¹⁰¹ Finalement, ils sont susceptibles de réagir lorsqu'il s'agit d'un enjeu important pour l'opinion publique.

Lorsqu'ils réagissent, les politiciens le font rapidement. Le cycle de nouvelles étant rapide, ils n'ont pas de temps à perdre pour communiquer leur position au public. Leur réaction est souvent symbolique, car cela est moins prenant et coûteux que de promettre des changements au niveau des politiques. Les réactions symboliques servent aussi à rassurer l'opinion publique. Les chercheurs Walgrave et Aelst estiment que lorsqu'il y a influence des médias sur le programme politique, elle est plus généralement symbolique et rarement substantielle.¹⁰²

Dans une section de notre recherche, nous utiliserons des indicateurs. Ils serviront à évaluer l'impact des articles dans lesquels la mise en scène de l'information et le récit sont utilisés pour transmettre l'information. Nous regarderons si les enjeux et les problématiques soulevés par les journalistes ont été pris en considération par le

⁹⁸ Walgrave et Aelst, 98.

⁹⁹ Walgrave et Aelst, 99.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Walgrave et Aelst, 100-103.

¹⁰² *Ibid.*

gouvernement dans l'élaboration de ses réformes migratoires. Nos indicateurs seront les suivants : aucune réaction, réaction rapide et symbolique, réaction lente et substantielle, réaction rapide et substantielle, réaction lente et symbolique. D'entrée de jeu, il est important de faire la distinction entre une réaction substantielle de la part du gouvernement et une réaction symbolique. Une réaction substantielle consiste en un changement au niveau législatif, administratif ou d'un règlement. On peut parler d'une réaction symbolique lorsqu'un travail journalistique suscite des débats ou des délibérations sur un enjeu. Il arrive aussi que des politiciens s'engagent à faire une différence ou qu'ils fassent la promotion de l'enjeu en question, notamment en convoquant une conférence de presse. Ce sont aussi des réactions symboliques.¹⁰³

Méthodologie

Notre échantillon est composé de 120 articles de journaux tirés de six quotidiens du pays. À cela s'ajoutent 24 éditoriaux afin de mieux comprendre la perspective véhiculée par la presse écrite au Canada.

Choix de périodiques

Dans notre échantillon, nous avons inclus le *Toronto Star*, le quotidien ayant le plus grand tirage au pays, dépassant les 2,5 millions de lecteurs par semaine pour sa version papier et numérique.¹⁰⁴ Il appartient au TorStar Newspaper Group, qui gère aussi le *Hamilton Spectator*, le *Kitchener-Waterloo Record*, le *Guelph Mercury*, ainsi que le *Cambridge Reporter*. Le *Toronto Star* est un quotidien de centre-gauche, reconnu pour

¹⁰³ Stefaan Walgrave et Peter Aelst, 94-95.

¹⁰⁴ Newspapers Canada Annual Circulation Report 2013, 12 janvier 2014, 1 mars 2015, <<http://www.newspaperscanada.ca/sites/default/files/2013-Daily-Newspapers-Circulation-Report-FINAL.pdf>>.

ses éditoriaux engagés et qui accorde beaucoup d'importance à la couverture de nouvelles régionales dans la grande région métropolitaine de Toronto. Nous croyons que ce quotidien nous permettra de bien cerner les enjeux liés à l'immigration dans la plus grande ville du pays.

Le cinquième des immigrants choisissent de s'installer au Québec, ce qui en fait la province qui en accueille le plus après l'Ontario. Dans la seule province ayant le français comme seule langue officielle, l'immigration francophone est un enjeu démographique. Autre spécificité du Québec : l'immigration est une responsabilité que se partagent le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Le Québec maîtrise pleinement la venue des immigrants économiques, mais demeure tributaire des engagements du Canada pour les réfugiés et du règlement fédéral pour les regroupements familiaux.¹⁰⁵ Les deux quotidiens francophones de notre échantillon, *La Presse* et *Le Devoir*, vont refléter les enjeux liés à l'immigration au Québec. Bien que ce sont deux quotidiens montréalais, les deux publications sont intrinsèquement différentes.

La Presse se décrit comme « le plus grand quotidien francophone d'Amérique », avec un lectorat de 1,5 million sur papier et sur internet.¹⁰⁶ La publication montréalaise, dont les pages éditoriales appuient le fédéralisme canadien, est une propriété de Gesca. Pour sa part, *Le Devoir* est un journal indépendant montréalais à tirage limité qui appuie de façon générale le projet de la souveraineté du Québec.¹⁰⁷

¹⁰⁵ Gouvernement du Québec, «*Immigration: le partage des responsabilités.*» 20 mars 2012, 1 mars 2015. <<http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/immigration-quebec-partage-responsabilites.pdf>>.

¹⁰⁶ *La Presse*, «*À propos de nous.*» 12 janvier 2015, 1 mars 2015. <<http://www.lapresse.ca/a-propos-de-nous/la-presse/>>.

Dans nos choix de périodiques, nous avons tenu compte de la représentativité régionale et des tendances à l'immigration vers l'Ouest canadien en raison de son marché du travail florissant. En 2009, un rapport de *Statistique Canada* concluait que la proportion des immigrants canadiens s'établissant dans les Prairies a doublé en dix ans, passant de 9 % en 1999 à 19 % en 2009.¹⁰⁸ En 2009, l'Alberta a accueilli 10% des immigrants venus s'installer au pays et la Colombie-Britannique, 16%.¹⁰⁹ Le *Calgary Herald* et le *Vancouver Sun* vont nous permettre de saisir cette réalité. Comme son nom l'indique, le *Calgary Herald* est un quotidien conservateur basé à Calgary. Il n'est pas rare que ses positions éditoriales diffèrent de celles exprimées dans d'autres quotidiens du pays, incluant celles de l'autre quotidien majeur albertain, le *Edmonton Journal*.¹¹⁰ Le *Vancouver Sun* est un journal grand format, aussi appelé «broadsheet», le journal le plus lu en Colombie Britannique et appartient à Postmedia. Au cours de son histoire, le journal est au centre de l'échiquier politique¹¹¹ et a souvent appuyé le Parti libéral du Canada lors des élections fédérales.

Sélection des articles

Pour être valide scientifiquement, notre analyse repose sur un corpus exhaustif. Elle se fera en quatre temps : six mois avant la présentation de la réforme de 2010,

¹⁰⁷ Newspapers Canada Annual Circulation Report 2013. Janvier 2014, 1er mars 2015.
<<http://www.newspaperscanada.ca/sites/default/files/2013-Daily-Newspapers-Circulation-Report-FINAL.pdf>>.

¹⁰⁸ Statistique Canada, « *Canada's Mosaic*. » 15 mars 2012, 1er mars 2015.
<<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2012000/chap/imm/imm-eng.htm?fpv=30000>>.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ Canadian Encyclopedia, « *Calgary Herald*. » 7 mars 2014, 1er mars 2015.
<www.canadianencyclopedia.ca/en/article/calgary-herald>.

¹¹¹ Canadian Encyclopedia, « *Vancouver Sun*. » 17 octobre 2014, 1er mars 2015.
<www.canadianencyclopedia.ca/en/article/cancouver-sun>.

pendant l'étude de la réforme de 2010 devant le Parlement, six mois avant la présentation de la réforme de 2012 et pendant l'étude de la réforme de 2012 devant le parlement. Pour chacune de ces périodes, nous avons sélectionné 30 articles traitant de l'immigration de façon aléatoire dans les six quotidiens sélectionnés (*La Presse, Le Devoir, The Globe and Mail, The Toronto Star, The Calgary Herald* et *The Vancouver Sun*) en utilisant les banques de données textuelles Eureka.cc et Proquest. Par la suite, nous avons trié notre corpus pour en retirer tous les articles non pertinents. Pour les besoins de notre analyse quantitative, nous avons sélectionné 15 mots clés faisant partie du champ linguistique de la réforme de 2012 du système migratoire. Par la suite, nous avons utilisé le système de repérage de *Microsoft Word* afin de déterminer le nombre d'occurrences de ces termes dans notre échantillon d'articles.

Sélection des éditoriaux

En plus des articles, nous avons sélectionné un éditorial dans chacun des six journaux de notre échantillon pour chacune des analyses. Nous avons retenu ces articles de façon aléatoire en utilisant les banques de données textuels *Eureka.cc* et *Proquest* avec les mots clé « immigration » et « Canada ». À noter que ces applications font automatiquement un tri par pertinence basé sur l'occurrence des mots clés. Les articles qui contiennent le plus de fois les mots clés sont proposés en premier par les deux applications. Plus que les termes « immigration » et « réforme » apparaissent dans un éditorial, plus qu'il y a de chances qu'ils fassent partie de notre échantillon.

Plan de recherche

Nous nous concentrons sur deux réformes du système migratoire, soit celles de 2010 et de 2012. Cette recherche comporte deux analyses de contenu distinctes, soit une analyse qualitative et quantitative des articles journalistiques, qui nous permettra de trouver des régularités, que ce soit dans le vocabulaire utilisé, les sujets abordés et les angles exploités par les différents articles. Notre analyse quantitative et notre analyse qualitative seront complémentaires. Nous estimons que cette complémentarité nous permettra de cerner si les médias jouent un rôle, et quelle sorte de rôle, dans les réformes migratoires.

Nous débutons avec la réforme de 2010 : *la Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés (C-11)*. Dans un premier temps, nous procédons à une analyse des articles journalistiques et des éditoriaux publiés au cours des six mois précédant son dépôt devant le Parlement. À noter que nous avons choisi ce laps de temps parce que nous avons observé par le passé, que le gouvernement canadien a souvent fait état des grandes lignes des réformes migratoires qu'il souhaitait entreprendre dans des discours du Trône, lors de points de presse, etc. Par exemple, c'est lors du Forum économique mondial à Davos le 28 janvier 2012 que le premier ministre Stephen Harper a annoncé l'intention de son gouvernement d'entreprendre une réforme « significative » du système migratoire.¹¹² La couverture médiatique a débuté dès l'annonce de Stephen Harper, même si le projet de loi C-31 visant à protéger le système d'immigration du Canada n'a été présenté que deux semaines plus tard à la Chambre des Communes, soit le

¹¹² Joe Frisen et Bill Curry, «Prime Minister Harper unveils grand plan to reshape Canada.» *The Globe and Mail*, 26 janvier 2012.

16 février 2012. Dans notre analyse pré-réforme, nous vérifierons si les médias influencent l'ordre du jour en véhiculant les points de vue des partisans et des opposants des réformes migratoires, obligeant ainsi le gouvernement à réagir. De plus, nous verrons si la couverture médiatique pré réforme sert aussi à avertir le grand public que des changements s'en viennent. Dans un deuxième temps, nous nous penchons sur les articles journalistiques et les éditoriaux publiés au sujet de la réforme pendant son étude au Parlement. Nous vérifierons si les médias influencent l'ordre du jour des affaires publiques, notamment en indiquant au public à quoi penser (que ce soit à une faille dans la réforme, une injustice, une déclaration-choc d'un député, etc.). Nous verrons ce que les médias ont choisi de rapporter et s'ils ont «mis en scène » l'information (en racontant une histoire vécue, avec des images fortes, etc.), de façon à attirer l'attention du public et des politiciens sur certains aspects du débat.

Notre objectif est de valider si la classe politique a tenu compte de la couverture médiatique des réformes migratoires et si oui, jusqu'à quel point.

Nous ferons de même pour la réforme de 2012, soit la *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada*(C -31).

Chapitre 3 : Le compte-rendu médiatique

Analyse quantitative des articles journalistiques

Les grandes lignes de la réforme de 2010

La *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés* (C-11) a été sanctionnée le 29 mars 2010.¹¹³ Le jour de la première lecture devant les députés de la Chambre des Communes, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Jason Kenney publie un communiqué dans lequel il la décrit comme étant « un projet de réforme équilibré qui permettra à la fois de mieux aider les réfugiés qui ont besoin de protection et de dissuader beaucoup d'étrangers qui présentent des demandes d'asile non fondées et qui représentent un fardeau pour notre système. »¹¹⁴

Les objectifs avoués de la réforme sont d'accélérer le processus décisionnel pour désengorger le système et prévenir les abus, tout en renvoyant dans leur pays d'origine, les individus qui présentent une fausse demande d'asile. Selon les statistiques fournies par le ministère, le retour de ces individus peut prendre jusqu'à quatre ans et demi. Avec la réforme, Ottawa prévoit que les réfugiés obtiendront une réponse de la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié* en deux mois au lieu de 19. Un demandeur débouté qui porterait sa cause en appel obtiendra une révision de sa candidature devant la section d'appel des réfugiés de la CISR en l'espace de quatre mois. En cas de nouveau refus, un autre recours sera possible à la Cour fédérale, qui aura quatre mois pour donner une

¹¹³ Parlement du Canada, « *L'Honorable Jason Kenney*. » 26 mars 2011, 123 juin 2015.
<<http://www.parl.gc.ca/LEGISInfo/BillDetails.aspx?billId=4383517&Mode=1&Language=F>>.

¹¹⁴ Parlement du Canada, « *L'Honorable Jason Kenney*. » 30 mars 2010, 1er juin 2015.
<<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2010/2010-03-30.asp>>.

réponse. En tout et partout, le ministre dit espérer que les dossiers seront réglés en 20 mois au lieu de quatre ans et demi.

Autre changement, ce sont les fonctionnaires qui rendent le jugement de première instance, au lieu des commissaires de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Le projet de réforme devait également entraîner la création d'une liste de pays désignés « sûrs », définie comme étant « un pays qui ne produit pas habituellement de réfugiés, qui possède une solide réputation en matière de droits de l'homme et qui offre une excellente protection de l'État. » L'opposition, ainsi que des groupes de défense des droits des réfugiés,¹¹⁵ ont vivement dénoncé le fait que les citoyens provenant de pays désignés « sûrs » soient exclus de la mesure d'appel (sauf de la Cour fédérale).

Qui dit gouvernement minoritaire dit concessions à l'opposition. Pour faire accepter sa réforme aux Communes, le ministre Kenney a dû convenir de plusieurs amendements avec l'opposition, dont ceux-ci: un comité d'experts va dresser la liste des pays désignés « sûrs » et les ressortissants de ces pays pourront porter la décision en appel si leur demande est rejetée.¹¹⁶

¹¹⁵ Méliissa Guillemette, « Projet de loi C-11 - L'évaluation rapide des demandes d'asile soulève des inquiétudes. *Le Devoir*, 19 mai 2010, A4.

¹¹⁶ Campbell Clark, « Tories 'let's-make-a-deal' approach good politics. » *The Globe and Mail*, 11 juin 2010, A10.

Couverture médiatique avant la présentation de la réforme devant le Parlement

Nous débutons avec l'analyse de notre échantillon d'articles publiés avant la présentation de la *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés*, devant la Chambre des Communes le 30 mars 2010. Dans le tableau suivant, nous avons sélectionné 15 mots clés faisant partie du champ linguistique de la couverture médiatique de l'immigration. Ensuite, nous avons compté le nombre d'occurrences et nous avons décrit la connotation et la manière dont les mots clés sont utilisés.

Tableau 1 : Analyse quantitative – dans les six mois précédant la réforme de 2010

Mots clés	Occurrence	Connotation et utilisation
Accélérer (le traitement des demandes)	4 fois, 4 articles	Neutre : accélérer les demandes de réunification et de parrainage des Haïtiens, accélérer le traitement des demandes des Afghans ayant travaillé pour le gouvernement canadien en sol afghan.
Afghanistan, Afghan	12 fois, 2 articles	Neutre : accélérer le traitement des demandeurs afghans ayant travaillé pour le Canada, la guerre en Afghanistan.
Aide familiale	50 fois, 5 articles	Négatif : conditions de travail difficiles pour les aides familiales.
Changement	38 fois, 3 fois	Neutre : changement de règles, changements au programme des aides familiales.
Citoyenneté	29 fois, 11 articles	Neutre : citoyenneté canadienne, ministre de la Citoyenneté.
Coût	8 fois, 4 articles	Neutre : coût de la réforme, coût des demandes de réfugiés, coût du système d'immigration « brisé ».
Économie	Aucune	
Déportation	5 fois, 4 articles	Négatif : déportation des Acadiens (pas en lien avec notre sujet), déportation de réfugiés.
Fraude	11 fois, 4 articles	Négatif : demandes frauduleuses, fraudeurs, consultants frauduleux.

Haïti	52 fois, 7 fois	Neutre : fonds pour Haïti, demandes d'asile, communauté.
Aide humanitaire	5 fois, 3 articles	Neutre : aide humanitaire.
Réforme	20 fois, 5 articles	Neutre : réforme du système d'admission des réfugiés et des règles pour les consultants.
Réfugiés	70 fois, 12 articles	Neutre : statut de réfugié, réforme, aide aux réfugiés. Négatif : faux demandeurs de statut de réfugié
Réunification familiale	10 fois, 5 articles	Neutre : critères d'admissibilité au programme, législation sur la réunification.
Visa	2 fois, 2 articles	Neutre : visa pour les résidents de la République tchèque, bureau de visa à Port-au-Prince

Analyse des données

Dès notre première analyse, le concept de l'agenda-setting - les journalistes mettent un sujet à l'ordre du jour pour qu'ils deviennent une priorité pour le public - est omniprésent. Au cours des six mois précédant l'introduction de la réforme devant le Parlement, les médias ont mis le thème des «réfugiés » à l'ordre du jour. En effet, nos données démontrent qu'ils ont accordé plus d'importance aux réfugiés qu'à n'importe quel autre sujet pendant cette période. Parmi les 15 mots clés, c'est le terme « réfugié » qui est le plus utilisé avec une occurrence dans 40 % de notre échantillon (12 articles). Il est employé dans divers contextes : sept articles portent sur le tremblement de terre en Haïti et l'accueil de réfugiés. Un autre article porte sur la nomination controversée d'un ancien haut gradé du régime Aristide à la *Commission de l'immigration et du statut de*

réfugié.¹¹⁷ Nicholas Keung traite des propos controversés du ministre Kenney sur la déportation d'un Rom.¹¹⁸ Finalement, trois articles ont pour sujet la réforme d'immigration à venir. Le deuxième mot clé le plus utilisé est « citoyenneté », employé de façon neutre la plupart du temps. Il est présent dans 11 articles.

La couverture médiatique du tremblement du 12 janvier 2010 en Haïti met en lumière ce phénomène de la sélection de l'information en fonction de l'audience. « Haïti » est le troisième terme qui apparaît le plus souvent dans notre échantillon. La communauté haïtienne étant fortement concentrée au Québec, les journaux de la province ont davantage couvert le tremblement de terre de 2010, l'aide fournie par Ottawa et les implications sur la politique migratoire que les médias des autres provinces. Dans les articles mentionnant le tremblement de terre en Haïti, il est aussi question de l'accueil de réfugiés haïtiens en sol canadien. Le terme « réunification familiale » figure dans cinq articles, tandis qu'il est question d'accélérer le traitement des demandes d'immigration dans deux articles. *Le Devoir* traite de l'engagement d'Ottawa de faciliter la venue d'Haïtiens à titre d'immigrants et de réfugiés.¹¹⁹ On y mentionne que Stephen Harper a demandé au ministre Kenney « d'étudier les mesures à prendre pour éliminer les frais d'examen des demandes et accélérer les procédures pour les réunifications familiales. » Dans un autre article publié cinq jours plus tard dans *La Presse*, la communauté haïtienne de Montréal presse le gouvernement Harper de « faire plus, plus vite. »¹²⁰ Le 15 janvier, le journaliste du *Toronto Star*, Les Whittington, publie un article sur les mesures que

¹¹⁷ Hugo de Grandpré et William Leclerc, « Nomination d'un ancien haut placé du régime Aristide: le ministère savait. » *La Presse*, 14 octobre 2009, A4.

¹¹⁸ Nicholas Keung, « Refugee challenges minister's bias. » *Toronto Star*, 23 mars 2010, 4.

¹¹⁹ Guillaume Bourgault-Côté, « Donnez et Ottawa en fera autant. » *Le Devoir*, 15 janvier 2012, A2.

¹²⁰ Laura-Julie Perreault, « Les critiques fusent contre le gouvernement Harper. » *La Presse*, 20 janvier 2010, A6.

prendra le gouvernement fédéral pour faire face aux nombreuses demandes d'Haïtiens voulant immigrer au Canada. Deux jours plus tard, il publie un autre article décrivant les mesures concrètes du gouvernement Harper pour accélérer le traitement des demandes de réunification familiale et d'immigration des Haïtiens. Finalement, deux articles, l'un dans le *Globe and Mail*¹²¹ et l'autre dans le *Calgary Herald*¹²², traitent de l'adoption d'orphelins haïtiens.

Le quatrième sujet qui retient le plus l'attention, particulièrement dans la presse anglophone, concerne les aides familiales venues au Canada grâce au Programme des aides familiaux résidants. Elles font l'objet de cinq articles de notre échantillon. Le 12 décembre 2009, les changements apportés pour protéger les aides familiales de l'abus et de l'exploitation font l'objet d'un article dans le *Toronto Star*.¹²³ Le lendemain, une aide familiale, qui est d'avis que les mesures prises par le gouvernement fédéral sont insuffisantes, est interviewée dans le même quotidien.¹²⁴ Le surlendemain, dans un article du *Vancouver Sun*, la communauté philippine affirme que les mesures proposées sont insuffisantes et que des changements plus importants sont nécessaires pour protéger cette classe d'immigrants.¹²⁵ En plus d'informer son lectorat des changements législatifs, ces publications suivent de près les développements dans le dossier, comme l'indique un

¹²¹ Ingrid Peritz, « The ultimate relief: Adoptive families brought together at last. » *The Globe and Mail*, 25 janvier 2010, A1.

¹²² Jamie Komarnicki et Juliet O'Neil, « Calgary parents applaud decision to speed adoptions; Ottawa gives priority to Haiti immigration cases. » *Calgary Herald*, 17 janvier 2010, A4.

¹²³ Dale Brazao, « Ottawa takes steps to protect caregivers. » *Toronto Star*, 12 décembre 2009, A3.

¹²⁴ Brendan Kennedy, « New nanny laws 'a start'; Critics say Ottawa must do more to end abuse of foreign caregivers. » *Toronto Star*, 13 Dec. 2009, A2.

¹²⁵ Graeme Wood, « New caregiver residency rules panned; Filipino community advocates say changes don't go far enough to stop abuse. » *The Vancouver Sun*, 14 décembre 2009, A6.

article publié dans le *Toronto Star*.¹²⁶ L'article met en lumière une faille dans la mise en œuvre d'une nouvelle loi visant l'accès à la citoyenneté aux aides domestiques frappées par la maladie. Devant les contradictions soulevées par le journaliste, la porte-parole du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration promet de passer en revue le dossier d'une aide domestique qui s'est vu refuser la citoyenneté canadienne. Par son travail journalistique, Nicholas Keung a attiré l'attention du ministère sur ce qui semble être une erreur dans l'application de la nouvelle loi. À la suite de la publication d'un article, il arrive que la personne ou le groupe de personnes qui a été interviewé par le journaliste obtienne gain de cause auprès des autorités, ou que les décideurs modifient leurs façons de faire.

Le 6 février 2010 dans *Le Devoir*, Marco Bélair-Cirino fait état des problèmes que vivent la moitié des 25 000 aides familiales dans des foyers québécois.¹²⁷ À la toute fin de l'article de 1500 mots, il écrit que le ministre Kenney s'est montré en faveur « de correctifs » au programme. Il omet de mentionner que des correctifs ont déjà été mis en place, tels que rapportés par la presse anglophone à la fin de l'année 2009.

Le cinquième sujet qui retient le plus l'attention de la presse écrite est la future réforme du système d'accueil des réfugiés. Cette réforme fait l'objet de trois articles. Le ton de ces articles est négatif : le terme « fraude » figure dans chacun d'entre eux. Le 7 octobre 2009, le journaliste Norman Greenway affirme que le ministre va dévoiler sa

¹²⁶ Nicholas Keung, «Law's loophole leaves ailing nannies at risk: Immigration officials still have the discretion to deport caregivers who fall ill in Canada. » *Toronto Star*, 7 juin 2010, GT5.

¹²⁷ Marco Bélair-Cirino, « Mme. M. et beaucoup d'autres...Des centaines de femmes aides familiales vivent des conditions de travail difficiles. » *Le Devoir*, 6 février 2010, C1.

réforme du système de réfugiés avant le temps des fêtes.¹²⁸ Il écrit que la réforme va accélérer le traitement des demandes de réfugiés, s'attaquer aux consultants en immigration malhonnêtes qui font rentrer des réfugiés frauduleux voulant profiter de la générosité du Canada. La veille de la présentation de la réforme devant la Chambre des Communes, soit le 29 mars 2010, les journalistes Norman Greenway et Fanny Olivier font le résumé dans leurs articles, publiés respectivement dans le *Vancouver Sun*¹²⁹ et dans *La Presse*¹³⁰, d'une entrevue du ministre Kenney à l'émission *Question Period* de *CTV*, dans laquelle il fait cette déclaration : « Cela me dit que le Canada... est devenu la destination de choix pour les faux demandeurs de statut de réfugié et c'est un poids énorme sur le système. » Dans leur article, les journalistes dévoilent les grandes lignes de sa réforme, tel que le fait que la loi établirait une distinction entre les réfugiés provenant de pays désignés « sûrs » et les autres, qui arrivent d'endroits considérés comme étant dangereux.

Le concept de l'agenda d'attribut - les médias attirent l'attention du public sur certains aspects d'une nouvelle - se reflète dans la couverture de la future réforme du système d'accueil des réfugiés. Les médias attirent l'attention sur certains aspects de la réforme, tel que la fraude et la liste de pays désignés « sûrs », laissant de côté les autres éléments clés. Il s'agit d'une tendance qui s'observera également dans notre échantillon d'articles publiés pendant l'étude de la réforme devant le Parlement.

¹²⁸ Norman Greenaway, « Kenney eyes fix for broken refugee system. » *Toronto Star*, 7 octobre 2009, A4.

¹²⁹ Norman Greenaway, « Immigration Reforms on tap. » *The Vancouver Sun*, 29 mars 2010, B2.

¹³⁰ Fanny Olivier, « Les Conservateurs prêts pour la réforme du système d'admission des réfugiés. » *La Presse*, 29 mars 2010, A16.

Analyse des éditoriaux publiés avant le dépôt de la réforme de 2010

Le concept de l'agenda d'attributs se reflète dans l'analyse des éditoriaux. Les éditoriaux indiquent au public comment penser en le sensibilisant sur certains sujets ou en attirant son attention sur certains faits ou aspects d'une nouvelle.

Tableau 2 : Analyse qualitative (avant la réforme de 2010)

Éditoriaux	Sujets abordés	Ton
«Cutting back on elderly immigrants makes sense » <i>Calgary Herald</i>	-Appuie la mesure du gouvernement.	Positif
« Liberals seek safe haven. » <i>The Globe and Mail</i>	-Appuie le projet de loi C-49 avec certaines réserves.	Positif
«In sum, 2010 was a wash for all parties in federal politics » <i>The Vancouver Sun</i>	-Donne son appui et fait éloge du ministre Jason Kenney	Positif
«Immigrants see a harsher Canada. » <i>Toronto Star</i>	-Reproche au ministre Kenney les changements apportés au système d'immigration. -Soulève que le Canada accueille 25% moins de réfugiés que cinq ans auparavant.	Négatif
« Règles d'immigration - Faire plus et vite! » <i>Le Devoir</i>	-Reproche au gouvernement son attitude envers les réfugiés haïtiens et de ne pas accélérer le traitement de leur demande d'immigration.	Négatif
« Un esclavage près de chez vous » <i>La Presse</i>	-Dénonce l'immigration illégale et le trafic humain, engendré en partie en raison des règles du système immigration.	Négatif

Le ton des éditoriaux contenus dans notre échantillon d'articles publiés avant la présentation de la réforme de 2010 varie. *La Presse*, *Le Devoir* et le *Toronto Star* se montrent critiques à l'endroit du gouvernement, alors que le *Calgary Herald* et le *Vancouver Sun* en font l'éloge. Pour sa part, le *Globe and Mail* appuie les mesures du gouvernement conservateur en émettant des réserves.

Dans *Le Devoir*, Marie-Andrée Chouinard affirme « la suspicion et l'austérité habituelle du Canada ne sont absolument pas de mise ».¹³¹ Elle accuse le gouvernement Harper d'afficher « une fermeture franchement détestable » en n'accélérant pas assez le traitement des demandes d'immigration. L'éditorialiste invite même le gouvernement québécois, « pour qui cette immigration est naturelle et possible, à faire pression sur Ottawa. » Pour sa part, le *Toronto Star* est aussi critique que *Le Devoir*. Il a dans sa mire les changements apportés au système migratoire par le ministre Kenney depuis qu'il détient le portefeuille. Au même moment où ce dernier se félicite d'avoir continué à admettre nombre élevé d'immigrants pendant la récession, le quotidien lui reproche les concessions qu'il a faites, tel que la réduction de 25 % du nombre de réfugiés en cinq ans. Le quotidien utilise l'expression «overly self-interested immigration system» pour décrire le système migratoire de l'ère Harper. Il affirme aussi que la crédibilité du ministre est mise en doute. Le *Toronto Star* va encore plus loin et que les « ethnic voters he had courted so assiduously were suspicious. »

Dans *La Presse*, Ariane Krol discute du documentaire « *Avenue Zero* » traitant de l'immigration illégale et le trafic humain.¹³² Elle explique que les policiers n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face à cette problématique. À la toute fin de l'article, l'éditorialiste formule cette critique envers le gouvernement : « Les trafiquants tirent avantage des programmes d'immigration — dont l'obligation aux aides familiales d'habiter chez leur employeur. »

¹³¹ Marie-Andrée Chouinard, « Règles d'immigration - Faire plus et vite! » *Le Devoir*, 20 janvier 2010, A8.

¹³² Ariane Krol, « Un esclavage près de chez vous. » *La Presse*, 22 janvier 2010.

L'éditorial du *Globe and Mail* constitue un entre-deux.¹³³ D'une part, le quotidien critique la façon dont le chef libéral s'y prend pour s'opposer au projet de loi C-49 sur la traite des personnes. L'éditorial affirme que le chef libéral « va trop loin » et que sa « get-tough rhetoric is meaningless, » l'accusant de ne pas résister « the urge to play politics ». L'éditorial affirme que l'opposition devrait collaborer avec le gouvernement et l'inciter à améliorer son projet de loi. Bien que le journal appuie le projet de loi conservateur, il se permet de critiquer certaines de ses mesures punitives, tel que l'article visant à interdire aux réfugiés illégaux de demander la résidence canadienne, qui violerait la Charte canadienne des droits et libertés selon le quotidien.

Les éditoriaux du *Calgary Herald* et du *Vancouver Sun* sont favorables aux conservateurs. Le quotidien albertain appuie la mesure des conservateurs visant à réduire le nombre de visas accordés aux parents et aux grands-parents dans le cadre du programme de réunification familiale.¹³⁴ Son argumentation est la suivante : pendant une période économique difficile, il est logique de réduire le nombre d'immigrants qui sont moins susceptibles de contribuer à l'économie canadienne. Pour sa part, le *Vancouver Sun* fait l'éloge du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.¹³⁵ Il est décrit comme étant « l'un des plus efficaces et charismatiques membres du cabinet conservateur. » L'éditorial rajoute que le plan du ministre pour combattre la traite et le trafic humain « présente de sérieux défauts », mais mentionne qu'au moins le ministre a une vision qu'il n'a pas peur de défendre.

¹³³ Anonyme, « Liberals seek safe haven. » *The Globe and Mail*, 2 décembre 2010, A22.

¹³⁴ Anonyme, « Cutting back on elder immigrants makes sense. » *Calgary Herald*, 21 février 2011, A10.

¹³⁵ Anonyme, « In sum, 2010 was a wash for all parties in federal politics. » *The Vancouver Sun*, 31 décembre 2010, A14.

La mise en scène de l'information et le récit

Quatre articles de cet échantillon ont recours au récit d'une façon ou d'une autre.¹³⁶ En nous basant sur la théorie d'Aelst et Walgrave, nous sommes en mesure d'affirmer que les articles utilisant le récit sont susceptibles de faire réagir le gouvernement. En effet, quatre des six articles utilisant le récit ont contribué à inciter le gouvernement à revenir sur sa position. Toutefois, aucun de ces articles ne porte sur la réforme d'immigration. Durant cette période, la mise en scène de l'information et le récit n'ont pas eu d'impact sur la réforme de 2010.

Tableau 3 : La mise en scène de l'information et le récit (avant la présentation de la réforme de 2010)

Titre de l'article	Réaction du gouvernement
« Mme M. et beaucoup d'autres » (Marco Bélair-Cirino, <i>Le Devoir</i>)	Réaction lente et symbolique
« Un jeune congolais risque l'expulsion » (Christiane Desjardins, <i>La Presse</i>)	Aucune réaction
Série d'articles sur la famille d'Adel Benhmuda (Sandro Contenta, <i>Toronto Star</i>)	Réaction lente et substantielle
« Kenney's visit buoys embattled grocer » (Tu Thanh Hu, <i>The Globe and Mail</i>)	Aucune réaction

Dans « Mme M. et beaucoup d'autres, » Marco Bélair-Cirino se sert de l'histoire de Mme M. pour dénoncer les abus résultant du *Programme des aides familiaux résidents*.¹³⁷ Soupçonnée d'être porteuse de la tuberculose, Mme M. a été arrêtée par les autorités. Elle a par la suite été relâchée et par la suite congédiée par son employeur, contre lequel elle a obtenu gain de cause en Cour. Se rangeant du côté des intervenants

¹³⁶ À noter que le récit n'est pas une technique utilisée dans les éditoriaux sélectionnés.

¹³⁷ Marco Bélair-Cirino, « Mme M. et beaucoup d'autres. » *Le Devoir*, 6 février 2010, C1.

interviewés dans l'article qui demandent une réforme, le journaliste écrit que « le programme des aides familiaux résidants crée un rapport de forces déséquilibré au profit de l'employeur. » Le gouvernement n'a pas annoncé de changement au programme entre les années 2010 et 2012. À l'été 2014, le ministre Kenney, devenu ministre de l'Emploi et du Développement social, a affirmé qu'une réforme était imminente.¹³⁸ Nous jugeons qu'il s'agit d'une réaction lente et symbolique.

À travers une série d'articles, les lecteurs du *Toronto Star* découvrent l'histoire de interprète afghan, Sayed Shah Sharifi, ayant servi aux côtés des troupes canadiennes en Afghanistan.¹³⁹ Le gouvernement canadien a offert l'asile à 550 interprètes et leur famille, mais Sayed Shah Sharifi ne fait pas partie de ce nombre. Le journaliste explique que les bureaucrates ont jugé que sa vie n'était pas en danger s'il demeurait dans son pays natal. L'homme dit pourtant avoir été menacé par des insurgés en motocyclette et avoir dû quitter la ville de Kandahar pendant deux mois pour leur échapper. Dans le récit, le journaliste rapporte les propos qu'a tenus un taliban lors d'un appel téléphonique sur le cellulaire Sayed Shah Sharifi: « We have seen you many times with the infidels... We will not forgive you. We will capture you, kill you. There is no mercy for you. You are the target. » Neuf mois plus tard, l'interprète afghan obtient gain de cause auprès des autorités canadiennes et vient s'installer au Canada.¹⁴⁰ Le *Toronto Star* croit avoir influencé le gouvernement : « After delays and rejection, front-page stories by the Star's Paul Watson and finally an intervention from Prime Minister Stephen Harper, he was

¹³⁸ Jennifer Hough, « Canada's live-in caregiver program 'ran out of control' and will be reformed: Jason Kenney. » *The National Post*, 24 juin 2014.

¹³⁹ Bruce Campion-Smith et Tonda MacCharles, « Interpreter insists life is in danger. » *Toronto Star*, 4 novembre 2011.

¹⁴⁰ Laura Stone, « Afghan interpreter Sayed Shah Sharifi makes new home in Toronto. » *Toronto Star*, 4 août 2012.

approved on a visa under a special program set up to protect Afghans who face retaliation from Taliban-led insurgents. » Ce changement de cap du gouvernement est substantiel, bien qu'il ait été lent.

Dans « Un jeune Congolais risque l'expulsion », la journaliste Christiane Desjardins relate l'histoire d'un jeune homme qui soutient vouloir changer de vie.¹⁴¹ Arrivé au Canada à l'âge de 9 ans, il a commis plusieurs crimes graves pendant son adolescence. La *Commission de l'immigration et du statut de réfugié* devra trancher si elle l'expulse ou pas vers son pays d'origine. En s'adressant aux médias, le jeune homme espère faire convaincre le gouvernement de lui permettre de rester au Canada: «Tout ce que je faisais quand j'étais jeune, c'est en train de me rattraper. Je ne vais pas vous mentir, j'étais un gars violent. Mais là, je veux retourner à l'école, devenir un homme. Je demande une dernière chance».¹⁴² Sa tentative s'est toutefois soldée par un échec. Trois mois plus tard, la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié* l'a expulsé du pays.¹⁴³ Nous concluons que l'article journalistique n'a pas été en mesure d'influencer le gouvernement.

Couverture médiatique pendant l'étude de la réforme devant le Parlement

Nous poursuivrons avec l'analyse des articles publiés entre le 30 mars 2010 et le 29 juin 2010, soit pendant l'étude de la *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés* devant le Parlement.

¹⁴¹ Christiane Desjardins, « Un jeune Congolais risque l'expulsion. » *La Presse*, 8 mars 2010.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Christiane Desjardins, « Feu vert à l'expulsion d'un membre de gang de rue. » *La Presse*, 9 juin 2010.

Tableau 4 : Analyse quantitative (pendant l'étude de la réforme de 2010)

Mots clés	Occurrence	Connotation et utilisation
Abus	10 fois, 6 articles	Négative : prévenir et éviter les abus, abus de la générosité, abus du système.
Changement	22 fois, 15 articles	Neutre : changements législatifs, loi changée, changements proposés, le changement le plus significatif.
Consultant (en immigration)	65 fois, 7 articles	Négatif : consultant malhonnête, consultant véreux, consultants étrangers qui ne sont pas soumis aux lois canadiennes. Positif : consultant en immigration
Coût	13 fois, 7 fois	Négatif : les fraudes coûtent cher, coûts aux contribuables, coût en soin de santé aux réfugiés.
Économie	3 fois, 2 articles	Neutre : recherche en économie, économie familiale.
Expulsion	8 fois, 3 articles	Négatif : ordre d'expulsion, être menacé d'expulsion
Déportation	4 fois, 4 articles	Négative : aides familiales faisant face à la déportation, entrevue avant la déportation, accélérer la déportation.
Fraude	15 fois, 8 articles	Négative : demande de citoyenneté frauduleuse, activités frauduleuses, fraudeurs.
Haïti	1 fois, 1 article	Neutre : 1597 demandeurs d'asile provenant d'Haïti
Pays désignés sûrs	27 fois, 13 articles	Négatif: mesure qui soulève la critique, brime les droits des réfugiés.
Réforme	43 fois, 15 articles	Neutre : réforme du système d'accueil des réfugiés, réforme des conservateurs, réforme migratoire.
Réfugiés	182 fois, 22 articles	Neutre : groupe de défense des réfugiés, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.
Sécurité	2 fois, 1 article	Négative : immigrants posant des dangers à la sécurité nationale.
Travailleur	31 fois, 5 articles	Neutre : travailleurs qualifiés, travailleurs étrangers, travailleur migrant.
Visa	15 fois, 5 articles	Neutre : visa pour les Mexicains, demander un visa, règles pour obtenir un visa.

Analyse des données : la sélection et le traitement de l'information

Plus de 70 % de notre échantillon porte sur les réfugiés, le terme apparaît 182 fois dans 22 articles, ce qui en fait le mot clé le plus fréquemment utilisé. La deuxième position revient au terme « réforme » que l'on retrouve dans la moitié des articles de notre échantillon. Notre analyse de contenu nous permet de constater que la majorité des articles de cet échantillon ont un ton négatif. Un peu moins de 15 % de notre échantillon présentent des facettes neutres ou positives de l'immigration, 86 % des articles abordent un ou plusieurs aspects négatifs en lien avec l'immigration. Le terme « fraude » et ses dérivés apparaissent d'ailleurs 15 fois dans huit articles (26 % de notre échantillon), ce qui en fait l'un des mots clés les plus fréquemment utilisés. De par ses propos, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration associe certains réfugiés à la fraude : dans cet article, le journaliste paraphrase le discours du ministre : « Jason Kenney, a cité hier l'exemple de la Hongrie, d'où proviennent, a-t-il dit, un nombre important de demandes frauduleuses faites dans le but de frauder l'aide sociale au profit du crime organisé. "Notre système est victime d'abus à grande échelle", a-t-il dit hier. »¹⁴⁴ Dans six articles de la presse anglophone, le ministre Kenney utilise le terme « bogus » pour décrire les réfugiés, demandes d'asile et consultants en immigration qui engorgent le système.

Autre sujet récurrent : les consultants malhonnêtes en immigration dont il est question dans sept articles (23 % de notre échantillon). Nous déduisons que les journalistes ont porté une attention particulière à cette problématique en raison du projet de loi déposé par le ministre le 6 juin 2010 pour s'attaquer aux consultants en

¹⁴⁴ Hugo De Grandpré, « Réfugiés présélectionnés par l'ONU: Le Canada compte se faire plus accueillant. » *La Presse*, 30 mars 2010, A11.

immigration malhonnête. Dans *La Presse*, ils sont présentés comme étant des gens « qui volent de l'argent de leurs clients ou qui les encouragent à mentir pour venir s'établir au pays. »¹⁴⁵ Un autre article du même quotidien porte sur les immigrants qui se font avoir par des fraudeurs qui se disent consultants en immigration, mais qui ne sont pas accrédités pour le faire.¹⁴⁶ Dans le *Calgary Herald*, la journaliste Juliet O'Neil fait état de l'amende et des peines de prison auxquels s'exposeront les consultants frauduleux après l'entrée en vigueur de la loi.¹⁴⁷ Le *Globe and Mail* et le *Vancouver Sun* rapportent qu'Ottawa a l'intention de mettre en place des mécanismes pour réglementer l'industrie.¹⁴⁸¹⁴⁹ Nicholas Keung résume les grandes lignes du projet de loi qui stipule que d'offrir des services de consultation aux immigrants sans être enregistré constitue une offense au Code criminel.¹⁵⁰

Autre signe que cet échantillon diffère du précédent: il ne contient aucun article sur Haïti. Le cycle des nouvelles étant rapide, la place accordée à la tragédie haïtienne dans les médias a graduellement diminué avec le temps. En janvier, février et mars 2010, notre échantillon d'articles démontre que la question de l'accueil de réfugiés haïtiens en sol canadien et de l'aide canadienne à Haïti dominaient l'actualité. Entre le 30 mars 2010 et le 29 juin 2010, les médias laissent de côté cette nouvelle. La preuve: la seule mention sur Haïti est une statistique dans un tableau à la fin d'un article du *Globe and Mail*.

¹⁴⁵ Fanny Olivier, « Ottawa veut en finir avec les consultants malhonnêtes. » *Le Devoir*, 9 juin 2010, A1.

¹⁴⁶ Malorie Beauchemin, « Conseillers véreux: Ottawa protégera mieux les immigrants. » *La Presse*, 9 juin 2010, A14.

¹⁴⁷ Juliet O'Neil, « Deal clears way for tight refugee rules; Bill to curb citizenship fraud. » *Calgary Herald*, 11 juin 2010: A4.

¹⁴⁸ Joe Frisen, « Tories change rules for watchdog, crack down on unethical ghost consultants. » *The Globe and Mail*, 9 juin 2010, A1.

¹⁴⁹ Laura Stone, « Bill aims to punish crooked consultants who bilk newcomers. » *The Vancouver Sun*, 9 juin 2010, B2.

¹⁵⁰ Nicholas Keung, « Ottawa takes aim at bogus consultants. » *Toronto Star*, 7 juin 2010, A1.

Analyse des éditoriaux publiés pendant l'étude de la réforme de 2010

Tableau 5 : Analyse qualitative (pendant l'étude de la réforme de 2010)

Éditoriaux	Sujets abordés	Ton
« Réfugiés - Pas si efficace» <i>Le Devoir</i>	-Critique chacun des éléments de la réforme, en incluant la liste désignée de pays « sûrs ».	Négatif
« A good start on refugee reforms» <i>Toronto Star</i>	-Appuie la réforme, mais dénonce la liste désignée de pays « sûrs ».	Positif
« Refugee overhaul is long overdue; Jason Kenney's reforms touch all the right bases» <i>The Calgary Herald</i>	-Appuie la réforme. Ne mentionne pas la liste désignée de pays « sûrs ».	Positif
« Refugee reforms are at least pointed in right direction» <i>The Vancouver Sun</i>	-Appuie la réforme. -Appuie liste désignée de pays « sûrs » mais fait quelques mises en garde.	Positif
« La fin de la planque » <i>La Presse</i>	-Appuie la réforme. -Demande des clarifications sur la liste désignée de pays « sûrs ».	Positif
« Refugee Reform: Pass the bill » <i>The Globe and Mail</i>	-Appuie la réforme . -Appui la liste désignée de pays « sûrs ».	Positif

Le Devoir est le seul quotidien de notre échantillon à s'opposer farouchement au projet de réforme migratoire.¹⁵¹ L'éditorialiste Josée Boileau émet des doutes quant à l'efficacité des mesures proposées, tout en dénonçant la politisation du système, en particulier les pouvoirs importants que la réforme donne aux fonctionnaires. Elle critique chacun des éléments, du délai de 60 jours pour une première évaluation de chaque demande de réfugié, à la liste des pays désignés « sûrs. » L'éditorial se termine sur une critique sur l'ensemble des politiques du gouvernement Harper: « On ne peut à la fois restreindre l'aide internationale, comme le fait le dernier budget fédéral, et s'attendre à ce

¹⁵¹ Josée Boileau, « Réfugiés - Pas si efficace. » *Le Devoir*, 7 avril 2010, A6.

que les ressortissants des pays pauvres ne cherchent pas à améliorer leur sort en fuyant et en forçant, portés par leur désespoir, l'entrée de nos pays privilégiés. »

Les cinq autres journaux de notre échantillon donnent leur appui à la réforme. *La Presse* affirme qu'elle « a l'ambition et les moyens » de corriger les faiblesses du système d'immigration.¹⁵² Le quotidien modère toutefois son ton avec une mise en garde : « Il faudra également s'assurer que cette recherche d'efficacité ne devienne pas contre-productif. » Le *Toronto Star* la qualifie de « bon début » et félicite le ministre Kenney, qui a eu la volonté politique d'agir « pour corriger une problématique laissée de côté par bon nombre de ses prédécesseurs. »¹⁵³ Le *Calgary Herald* estime que la réforme du ministre Kenney est « louable » et qu'elle « mérite un appui ». ¹⁵⁴ Le *Globe and Mail* et le *Vancouver Sun* vont encore plus loin : non seulement ils appuient la réforme, mais ils demandent à l'opposition de faire de même.

La mise en place d'une liste de pays désignés « sûrs » ne fait pas l'unanimité chez les éditorialistes. D'un côté, *Le Devoir* et le *Toronto Star* s'y opposent. *Le Devoir* la dénonce, affirmant qu'elle privera les « ressortissants de certains recours, dont le droit d'appel. » Le *Toronto Star* s'interroge à savoir si le fait de désigner certains pays de « sûrs » et de « dangereux » mènera à la politisation du processus. De l'autre côté, le *Vancouver Sun* et le *Globe and Mail* appuient la mesure controversée. Le *Vancouver Sun* admet qu'une telle liste pourrait causer des difficultés au Canada sur le plan de la

¹⁵² Ariane Krol, « La fin de la planque. » *La Presse*, 5 avril 2010, A16.

¹⁵³ Anonyme, « A good start on refugee reforms. » *Toronto Star*, 1 avril 2010, 20.

¹⁵⁴ Anonyme, « Refugee overhaul is long overdue; Jason Kenney's reforms touch all the right bases. » *The Calgary Herald*, 5 avril 2010, A10.

diplomatie, mais il affirme que c'est un « outil potentiellement utile ».¹⁵⁵ Finalement, *La Presse* ne s'oppose pas à la liste désignée de pays « sûrs », mais demande des clarifications sur son fonctionnement. La mesure ne dérange pas non plus le *Globe and Mail*, qui cite le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés qui qualifie la liste « d'acceptable ».¹⁵⁶

¹⁵⁵ Anonyme, « Refugee reforms are at least pointed in right direction. » *The Vancouver Sun*, 1 avril 2010, A14.

¹⁵⁶ Anonyme, « Refugee Reform: Pass the bill. » *The Globe and Mail*, 3 juin 2010, A16.

La mise en scène de l'information et le récit

Tableau 6 : Tableau 6 : La mise en scène de l'information et le récit (pendant la l'étude de la réforme de 2010)

Titre de l'article	Réaction du gouvernement
«Menacée d'expulsion malgré une grossesse à risque» (La Presse, Daphné Cameron)	Réaction rapide et substantielle

Dans «Menacée d'expulsion malgré une grossesse à risque», la journaliste Daphné Cameron raconte l'histoire de Sayon Camara, qui est enceinte et sur le point d'être expulsée du pays.¹⁵⁷ D'origine de la Guinée, elle a demandé refuge au Canada quatre ans auparavant pour fuir un mari violent. Sa demande a été refusée. Entre-temps, elle s'est mariée à un Canadien et est tombée enceinte. Alors que l'Agence des services frontaliers du Canada était sur le point de la déporter, Mme Camara est allée se cacher chez une connaissance. Elle a par la suite été détenue et devait être déportée le jour suivant la parution de l'article dans *La Presse*. Coup de théâtre: à la toute dernière minute, la Cour fédérale lui accorde un sursis en acceptant d'entendre une demande de révision judiciaire.¹⁵⁸ Près d'un an plus tard, Sayon Camara obtient sa résidence permanente pour considérations d'ordre humanitaire.¹⁵⁹ Après la publication du premier article d'une série de trois, nous considérons que la réponse du gouvernement a été rapide et substantielle.

¹⁵⁷ Daphné Cameron, « Menacée d'expulsion malgré une grossesse à risque. » *La Presse*, 26 avril 2010.

¹⁵⁸ Catherine Handfield, « Sayon Camara obtient un sursis. » *La Presse*, 27 avril 2010.

¹⁵⁹ Catherine Handfield, « Sayon Camara peut rester au pays. » *La Presse*, 1 février 2011.

Chapitre 4 : Le compte-rendu médiatique

Analyse quantitative des articles journalistiques

Les grandes lignes de la réforme de 2012

La *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada (C-31)* a été introduite le 13 février 2012 devant la Chambre des Communes et sanctionnée le 28 juin 2012.¹⁶⁰ Il s'agit d'une loi omnibus. Dans un premier temps, la loi C-31 apporte des changements au système d'octroi d'asile afin de « prévenir le recours abusif à la générosité du système d'immigration et d'octroi d'asile du Canada ».¹⁶¹ Elle resserre les mesures contenues dans la *Réforme équilibrée pour les réfugiés* de 2011 (C-11), qui avaient été amendées en raison du statut minoritaire des conservateurs à l'époque. Jason Kenney reprend l'essentiel de la version originale qu'il avait présentée en 2011. Il réintroduit entre autres, l'article lui donnant le pouvoir de désigner les pays sécuritaires pour leurs ressortissants, sans consulter un comité d'experts en droit de la personne. Le gouvernement canadien tient pour acquis que les pays ainsi désignés respectent les droits de la personne et ne sont habituellement pas une source de réfugiés. Le ministre dit viser les « faux réfugiés ». Il évoque que le Canada reçoit davantage de demandes d'Européens que d'Africains et d'Asiatiques.¹⁶² Pour le ministre, ces mesures visent à « offrir une protection plus rapidement aux personnes qui ont véritablement besoin de protection et de

¹⁶⁰ Ministère de la Justice, *Loi visant à protéger le système d'immigration*, 28 juin 2013, 1 juin 2015 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2012_17/page-1.html>.

¹⁶¹ Citoyenneté et Immigration Canada. Communiqué: La loi visant protéger le système d'immigration du Canada reçoit la sanction royale. 29 juin 2012. <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2012/2012-06-29.asp>>.

¹⁶² Anabelle Nicoud, « Malgré les réformes, le ministre Kenney est ouvert à l'immigration. » *La Presse*, 9 juin 2012, A25.

renvoyer plus rapidement ceux dont ce n'est pas le cas. »¹⁶³ Concrètement, cette mesure est censée ramener le traitement des demandes d'asile et de statut de réfugiés à un délai à de 45 jours.

Dans un deuxième temps, la loi C-31 contient des mesures afin de lutter contre les réseaux de passeurs clandestins qui tentent de faire entrer illégalement des personnes au pays, notamment par bateau. Elle autorise le ministre de la Sécurité publique à désigner l'arrivée d'un groupe de personnes au pays comme « irrégulière ». De plus, la loi établit des peines minimales de prison pour les passeurs clandestins et une période de détention pour les immigrants illégaux.

Finalement, la réforme donne le pouvoir au ministre d'obliger les demandeurs de visa de résident temporaire, de permis de travail et de permis d'étude, à fournir des données biométriques. Dans un document d'information intitulé « Cinq raisons pour lesquelles nous avons besoin de données biométriques », les noms de cinq criminels étrangers apparaissent. Chacun a été condamné plusieurs fois au criminel. Il est indiqué que « ces cas servent à présenter les types de criminels dont on pourrait empêcher l'entrée au Canada à l'aide du contrôle biométrique des résidents temporaires. »¹⁶⁴

¹⁶³ Citoyenneté et Immigration Canada, Communiqué, La loi visant protéger le système d'immigration du Canada reçoit la sanction royale, 29 juin 2012, 1 juin 2015, <<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=683929>>.

¹⁶⁴ Citoyenneté et immigration Canada. « Document d'information – Cinq raisons pour lesquelles nous avons besoin de données biométriques. » 29 juin 2012, 1 juin 2015, <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-06-291.asp>>.

Analyse quantitative : la couverture médiatique de l'immigration au cours des six mois précédant la présentation de la réforme de 2012

Les articles sélectionnés ont été publiés entre le 15 août 2011 et le 15 février 2012, soit au cours des six mois avant la présentation de la *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada* devant les parlementaires.

Tableau 7 : Analyse quantitative (avant la réforme de 2012)

MOTS CLÉS	OCCURRENCE	CONNOTATION ET UTILISATION
Citoyenneté	82 fois/18 articles	Neutre dans les expressions suivantes : Ministre ou ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté, l'obtention de la citoyenneté, etc. Négatif: Révocation de la citoyenneté, fraude de la citoyenneté.
Crime (criminel, criminalité)	44 fois/9 articles	Négatif : criminel de guerre, raison de sécurité, cible les criminels, grande criminalité, criminalité organisée, actes criminels au Canada, image négative des non-citoyens comme étant de dangereux criminels.
Déportation	2 fois/2 articles	Négative : déportation de Léon Musagera et d'Ahmed Ressam
Économie	4 fois/2 articles	Neutre : économie canadienne Positive : contribution des immigrants à l'économie
Étudiant	41 fois/5 articles	Neutre : étudiant étranger, étudiant chinois, visa d'étudiant Positive : relâchement des règles pour accueillir plus d'étudiants étrangers, attirer les meilleurs étudiants.
Fraude	54 fois/12 articles	Négative : Fraude de citoyenneté, unité antifraude, nouvelles mesures contre la fraude, consultant en immigration frauduleux
Humanitaire	7 fois/3 articles	Négative ou neutre : désastre humanitaire, droit humanitaire
Illégal	5 fois/4 articles	Négative : entrées illégales, torture illégale en toute circonstance, moyens illégaux

Sécurité	18 fois/6 articles	Négative : raisons de sécurité, risques à la sécurité publique, d'agence de sécurité, de certificats de sécurité, contrôle de sécurité, etc.
Sévère	9 fois/4 articles	Négative : approche ou loi sévère ou plus sévère qu'auparavant.
Réforme	9 fois/3 articles	Neutre Aussi utilisé: reform MP
Réfugié	45 fois/10 articles	Neutre : statut de réfugié, intégration des réfugiés, défense des réfugiés, droits des réfugiés. Négative : écarter certains réfugiés, arrivés de réfugiés par bateau.
Réunification familiale	9 fois/5 articles	Positive : expédier le processus de réunification familiale. Neutre : réunification familiale Négative : moins de réunification familiale, la réunification familiale difficile.
Travailleur	22 fois/6 articles	Neutre : travailleur étranger, programme pour les travailleurs étrangers, visa pour travailleurs étrangers, etc. Positif : le besoin et l'utilité des travailleurs étrangers
Visa	53 fois/9 articles	Neutre : obtention de visa, demande de visa, visa d'étudiants, super visa, etc. Négative: visa biométrique.

Analyse des données : la sélection et le traitement de l'information

À la suite d'une lecture attentive, nous constatons que 60 % des articles de notre échantillon ont un ton négatif. Selon notre analyse quantitative, le terme « fraude » (qui se retrouve dans 48 % des articles) et le terme « crime » (qui se retrouve dans 36 % des articles) figurent parmi les cinq mots clés les plus utilisés dans notre échantillon. Deux associations sont récurrentes dans le corpus de textes analysés. D'abord, le lien entre l'immigration et la criminalité, ce qui inclut la fraude, apparaît dans 56 % de notre

échantillon. Ensuite, l'association entre l'immigration et les risques liés à la sécurité apparaît dans 35 % des articles sélectionnés.

Au cours des six mois précédant l'annonce de sa réforme, le gouvernement a influencé les médias et non le contraire. En effet, le ministre de l'Immigration Jason Kenney s'est servi de la presse écrite comme courroie de transmission pour préparer l'opinion publique aux changements qu'il s'apprêtait à faire. Les éléments clés de la réforme, soit les changements au système d'octroi d'asile, la lutte contre le passage de clandestins et la mise en place d'un système de visas biométriques, ont tous fait l'objet de plusieurs articles au cours des six mois précédents la présentation de la réforme devant le Parlement.

Le ministre s'est aussi servi de l'actualité pour faire la promotion de sa future réforme. À la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012, alors que l'affaire Mugesera fait couler beaucoup d'encre, le ministre Jason Kenney promet d'agir pour éviter qu'une telle situation se reproduise dans le futur.¹⁶⁵ Il utilise à maintes reprises l'exemple du cas du présumé théoricien du génocide rwandais, que le Canada tente d'expulser sans succès depuis 1995, pour vanter les mérites ce qui va devenir le premier axe de sa réforme migratoire : les changements au système d'octroi d'asile. Trois articles de notre échantillon portent sur l'affaire Mugesera. Celui des journalistes Brian Myles et Isabelle Porter du journal *Le Devoir* mentionne le dépôt d'un projet de loi du ministre Kenney « pour accélérer l'expulsion des ressortissants étrangers qui, à l'instar de Léon

¹⁶⁵ Brian Myles et Isabelle Porter, « Ottawa veut accélérer les procédures d'expulsion. » *Le Devoir*, 25 janvier 2012, A4.

Mugesera, profiteraient des largesses du système judiciaire canadien. »¹⁶⁶ Dans le même article, il est question « d’abus » des outils disponibles, du système judiciaire et de la générosité des Canadiens. Dans un article de *La Presse*, les journalistes Anabelle Nicoud et William Leclerc rapportent que l’expulsion de Léon Mugesera a coûté plus de 180 000\$ aux contribuables.¹⁶⁷

Le terme « citoyenneté » est employé dans 76 % des articles de notre échantillon. Bien que neutre en apparence, il est employé dans un contexte négatif dans le tiers des références où il est question de révocation et/ou de fraude de la citoyenneté. Près de la moitié des articles de notre corpus mentionne une forme ou d’autres de fraude liée à l’immigration. Nous retenons trois exemples pour soutenir notre argumentation: un article du *Globe and Mail* portant sur une enquête menée par le gouvernement fédéral sur une pratique frauduleuse ayant permis à des immigrants « d’acheter leur permis de résidence au Canada et un article du *Calgary Herald* traitant des mariages frauduleux et un article du *Vancouver Sun* affirmant que 22 % des demandeurs chinois donnent une image fausse de leurs qualifications dans leur demande de résidence.¹⁶⁸

Le ministre de la Citoyenneté et de l’Immigration, Jason Kenney, s’est également servi des médias pour convaincre l’électorat canadien de la nécessité de légiférer sur le passage de clandestins. Contrairement aux autres éléments de la réforme 2012, la lutte contre le passage de clandestins faisait l’objet d’un projet de loi distinct à la Chambre des Communes (C-4- *La loi visant à empêcher le passage de clandestins*, d’être rattachée au

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ William Leclerc et Anabelle Nicoud, « L’expulsion de Mugesera a coûté plus de 180 000\$. » *La Presse*, 7 février 2012, A9.

¹⁶⁸ Peter O’Neil, « Immigration fraudsters exploiting new rules. » *Vancouver Sun*, 10 janvier 2012.

projet de loi C-31.)¹⁶⁹ Le projet de loi C-4 servait à créer une nouvelle catégorie de demandeurs d'asile, les « étrangers désignés ». Les trois articles de notre échantillon portant sur le projet de loi C-4 démontrent clairement, à quel point, le projet de loi était controversé.¹⁷⁰ Dans un article portant sur ce projet de loi, la journaliste mentionne que le gouvernement veut « écarter certains réfugiés non gratta et les mettre en prison le temps de vérifier leur identité. » Elle rappelle au lecteur que c'est à la suite de l'arrivée de 500 Sri Lankais par bateau en 2010 que le gouvernement a décidé d'agir. Lorsque le ministre a annoncé l'inclusion du projet de loi C-4 dans *La Loi pour protéger le système d'immigration*, cela faisait déjà huit mois que des experts et des groupes de défense montaient aux barricades dans les médias contre les mesures accordant au ministre le droit d'écarter certains réfugiés et de les mettre en prison le temps de vérifier leur identité.

Quant à la mise en place d'un système de visas biométriques, Jason Kenney avait déjà laissé filtrer l'information lors d'une entrevue dans *La Presse*, et ce, deux mois avant l'introduction de sa réforme devant le Parlement.¹⁷¹ Dans cette entrevue, il dévoile que son équipe travaille sur « la création d'un système de visas biométriques » afin de « resserrer les contrôles de sécurité aux demandeurs de visas. » Il y est question d'établir la véritable identité des « ressortissants de pays jugés plus à risque » qui veulent entrer au Canada. L'article inclut cette citation du ministre qui parle de l'avantage des visas

¹⁶⁹ À noter que le projet de loi C-4, s'était déjà attiré des critiques lors de son premier dépôt en 2010 (il est mort au feuilletton après la prorogation du Parlement). Le projet de loi a été déposé de nouveau à l'été 2012.

¹⁷⁰ Marie Vastel, « Projet de loi contre les trafiquants d'humain. » *Le Devoir*, 15 octobre 2011, B2.
Anabelle Nicoud, « Le cauchemar des réfugiés tamouls. » *La Presse*, 6 février 2012, A2. Nicolas Keung, « Tough approach to refugees criticized. » *Toronto Star*, 5 janvier 2012.

¹⁷¹ Martin Croteau, « Des visas biométriques pour resserrer la sécurité. » *La Presse*, 20 novembre 2011, A18.

biométriques sur les formulaires de demande de visa traditionnel : « Mais si quelqu'un pose une menace, j'imagine qu'il ne se dénoncera pas dans sa demande. »

Le terme « sécurité » est présent dans 24 % articles de notre échantillon et est associé à celui d'immigration qui est perçue comme une menace. Il est question d'un « Montréalais dont le Canada a tenté d'expulser sur la base de preuves de terrorisme demeurées secrètes parce que pouvant compromettre la sécurité », aux « risques à la sécurité publique », de « certificats de sécurité » et aux « risques encourus à la sécurité des Canadiens », etc. Nous constatons que dans le tiers des articles où le terme « visa » est utilisé, il est relié automatiquement à des questions liées à la sécurité nationale. Il est question de « visas biométriques » pour resserrer la sécurité, de lacunes dans le système de visa qui peuvent mener à l'entrée de terroristes, de gangster ou de gens porteurs de maladies mortelles représentant un danger pour la santé publique.¹⁷²

Les synonymes « sévère » et « strict », présents dans 16 % des articles, mettent à l'épreuve l'objectivité de journalistes. Il est fréquemment utilisé par des groupes se portant à la défense des immigrants. Citons à titre d'exemple, les paroles de la directrice du Conseil canadien pour les réfugiés : « ... il y a des règles beaucoup, beaucoup plus strictes qui s'appliquent aux personnes simplement parce que le ministre décide de la sorte. »¹⁷³ Plus loin dans le même article, c'est au tour du Regroupement d'aide aux réfugiés de qualifier la loi de plus sévère. Les journalistes font mention des différents types d'immigrants dans leurs écrits tels que les travailleurs étrangers (24 % des articles

¹⁷² Tobi Cohen, « Visa system threatens Canadian security; 'Fundamental weaknesses' affect screening, auditor finds. » *Vancouver Sun*, 23 novembre 2011, A1.

¹⁷³ Marie Vastel, « Projet de loi contre les trafiquants d'humains – La révolution conservatrice de l'immigration. » *Le Devoir*, 15 octobre 2011, B3.

de notre échantillon), les immigrants issus de la réunification familiale (20 % des articles), ainsi que les étudiants (20 %). Les termes sont souvent employés d'une manière neutre ou positive, notamment lorsqu'il est question d'attirer davantage d'étudiants et de travailleurs sur le territoire.

Les médias ont largement couvert tous les aspects de la réforme de l'immigration pendant les six mois précédents sa présentation. Notre échantillon ne contient que deux mentions de la réforme imminente. Dans le premier, les journalistes Bryan Myles et Isabelle Porter, précisent dans le cas de la déportation de Léon Musagera, que le ministre Jason Kenney s'est servi de son cas « pour illustrer la nécessité de réformer les lois.»¹⁷⁴ Dans un deuxième, le journaliste Peter O'Neil, du *Vancouver Sun* fait le bilan de l'ère Kenney.¹⁷⁵ Dans une entrevue, le ministre se défend d'avoir utilisé une «approche dure» depuis sa nomination au poste de ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.¹⁷⁶ Du même souffle, il affirme qu'il veut continuer dans la même voie et réitère que « son objectif est de réformer le système migratoire. »

¹⁷⁴ Bryan Myles et Isabelle Porter, « Ottawa veut accélérer les procédures d'expulsion : Le ministre Kenney confirme le départ forcé de Léon Mugesera. » *Le Devoir*, 25 janvier 2012, A4.

¹⁷⁵ Peter O'Neil, « Not taking a tougher life, Kenney says. » *Vancouver Sun*, 17 décembre 2011.

¹⁷⁶ Citation exacte: « a tougher, red meat line »

Analyse des éditoriaux

Tableau 8 : Analyse qualitative (avant la réforme de 2012)

Éditoriaux	Sujets abordés	Ton
« Canada's best Immigration minister; Jason Kenney deserves praise for upholding Canadian values » <i>Calgary Herald</i>	-Félicite le ministre Kenney pour les différentes réformes qu'il a entreprises.	Positif
«Expulsion d'une Mexicaine - Le choix de Paola» <i>Le Devoir</i>	-Critique la décision du Ministre de ne pas accorder le statut de réfugié à une ressortissante mexicaine.	Négatif
« Porous screen » <i>The Globe and Mail</i>	-Critique le gouvernement à la suite de la publication du rapport du vérificateur général	Négatif
«Une fausse sécurité» <i>La Presse</i>	-Critique l'inaction du gouvernement en matière de sécurité	Négatif
« Becoming Canadian » <i>Toronto Star</i>	-Appuie la décision du ministre d'ajouter une composante orale et auditive à l'examen linguistique pour les futurs immigrants	Positif

**Le Vancouver Sun n'a publié aucun éditorial sur l'immigration au cours de la période étudiée.*

La moitié des éditoriaux de notre échantillon publiés avant la présentation de la réforme devant le Parlement ont un ton négatif. *La Presse* et le *Globe and Mail* critiquent l'inaction du gouvernement, alors que *Le Devoir* dénonce vivement l'une de ses décisions. À l'opposé, le *Toronto Star* et le *Calgary Herald* ont un ton positif. Alors que le premier donne son appui au gouvernement et non aux avocats qui le critiquent, le *Calgary Herald* va jusqu'à faire l'éloge du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

La Presse et le *Globe and Mail* publient un éditorial à la suite de la publication d'un rapport du vérificateur général identifiant plusieurs lacunes dans le système de l'octroi de

visa, de telle sorte qu'il pourrait présenter, dans bien des cas, des risques pour la santé et la sécurité des Canadiens. L'éditorialiste de *La Presse*, Ariane Krol, estime que l'administration Harper « a encore des croûtes à manger » en matière de sécurité.¹⁷⁷ Elle estime que « Santé Canada se traîne les pieds dans l'évaluation des médicaments » et que l'agence « tarde aussi à signaler les médicaments à problème. » Elle écrit ceci : « Message au gouvernement Harper : la sécurité n'est pas qu'affaire de tribunaux et de prison. Les médicaments et les frontières comptent aussi beaucoup pour les Canadiens. » Pour sa part, le *Globe and Mail* presse le gouvernement de conduire des vérifications « systématiquement et avec plus de vigilance » avant d'octroyer un visa aux visiteurs et aux résidents permanents qui en font la demande.¹⁷⁸ Il prétend que si aucun changement n'est apporté, le système d'octroi de visa perdra « son intégrité et son efficacité. » Comme l'a souligné le vérificateur, le quotidien affirme que les contrôles médicaux En effet, il souligne que les contrôles médicaux visant à déterminer le danger que posent les demandeurs de visa pour la santé publique des Canadiens ciblent seulement deux maladies, alors qu'il existe pourtant 56 maladies dites à « déclaration obligatoire » au pays.

Dans *Le Devoir*, Marie-Andrée Chouinard dénonce l'expulsion d'une Mexicaine, dont la « triste histoire ne cadrerait pas avec la bureaucratie rigide de nos services d'immigration. »¹⁷⁹ Elle explique que le Québec avait émis un certificat de sélection à Mme Ortiz, mais que le Canada, qui a le dernier mot, lui a refusé le statut de réfugié.

¹⁷⁷ Ariane Krol, « Une fausse sécurité. » *La Presse*, 23 novembre 2011, A24.

¹⁷⁸ Anonyme, « Porous screen. » *The Globe and Mail*. 24 novembre 2011, A22.

¹⁷⁹ Marie-Andrée Chouinard, « Expulsion d'une Mexicaine - Le choix de Paola. » *Le Devoir*, 21 septembre 2011, A6.

C'est ce qui lui fait dire que « les deux systèmes évoluent en parallèle sans se croiser : choquante aberration. » Pour l'éditorialiste, les histoires comme celle-là sont « de véritables drames humains » qui « remplissent les classeurs d'Immigration Canada. » Elle écrit aussi que « deux enfants voient leur avenir chaviré pour cause de bureaucratie inhumaine. »

Le Toronto Star appuie la décision du gouvernement, contestée par des avocats spécialisés en immigration, d'ajouter une composante orale et auditive à l'examen linguistique, exigeant ainsi une meilleure connaissance de l'anglais ou du français.¹⁸⁰ Le quotidien s'appuie sur l'argument suivant : il est essentiel que les nouveaux arrivants puissent communiquer dans l'une des deux langues officielles, car « c'est dans l'intérêt de tous que les immigrants puissent s'intégrer rapidement et pleinement. »

Le Calgary Herald dédie un éditorial entier au ministre Jason Kenney, pour faire l'éloge du courage qu'il a notamment démontré en obligeant les femmes portant la burqa ou le niqab à dévoiler leur visage pour prêter le serment de citoyenneté. En prenant une décision qui relève « du bon sens », le quotidien estime que le ministre s'est porté à la défense des valeurs canadiennes. L'article souligne également la dernière initiative du ministre, qui rendra plus facile l'obtention de la citoyenneté canadienne pour les aides familiales ayant complété leur contrat de travail. Enfin, le comité éditorial souligne qu'il a été « productif et qu'il est resté vrai à ses racines de conservateur avec un « c minuscule. » L'éditorial se conclut de cette façon : « le ministre Kenney apparaît être le ministre de l'immigration le plus efficace de mémoire d'homme. »

¹⁸⁰ Anonyme, « Becoming Canadian. » *Toronto Star*, 23 octobre 2011, A16.

Couverture médiatique pendant l'étude de la réforme de 2012 devant le Parlement

Nous poursuivons avec l'analyse de 30 articles tirés de cinq journaux et publiés pendant le processus parlementaire menant à l'adoption de *La loi visant à protéger le système d'immigration*, soit entre son dépôt le 16 février 2012 et sa sanction royale le 18 juin 2012.

Tableau 9 : Analyse qualitative (pendant l'étude de la réforme de 2012)

MOTS CLÉS	OCCURENCES	TONS ET CONNOTATIONS
Citoyenneté	29 mentions/8 articles	Neutre : ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, test de citoyenneté Négative : refus/révocation de la citoyenneté.
Changement	42 mentions/14 articles	Neutre : changements apportés à la législation, à un projet de réforme, à une pratique, etc.
Chômage	3 mentions/2 articles	Négatif : haut taux de chômage des immigrants dans certaines régions du pays.
Coût	8 mentions /3 articles	Neutre : coût administratif.
Criminalité (et criminel)	9 mentions/8 articles	Négative : immigrants condamnés au criminel, renvoi de criminels étrangers Neutre : justice criminelle
Déportation	6 mentions/4 articles	Négative : déportation automatique pour les criminels
Économie	10 mentions/5 articles	Positif : les immigrants répondent aux besoins de l'économie
Fraude (frauduleux)	11 mentions/6 articles	Négatif : demandes de résidence frauduleuse.
Pays sûrs	14 mentions /11 articles	Négative : liste de pays sûrs désignés

Sécurité	4 mentions / 4 articles	Neutre : ministre de la sécurité publique Négative : crime relatif à la sécurité nationale, danger pour la sécurité, étrangers inadmissibles pour des motifs comme la sécurité.
Sévère	6 mentions /5 articles	Négative : des mesures / pénalités plus sévères
Réforme	32 mentions /11 articles	Neutre : réforme sur la loi des réfugiés de 2010, version édulcorée de la réforme, réforme migratoire.
Réfugié	151 mentions /21 articles	Neutre : loi sur les réfugiés de 2010, groupe de défenses des réfugiés, accueil des réfugiés, statut de réfugiés
Travailleur	52 mentions /12 articles	Neutre : sélection des travailleurs, Positif : miser sur les travailleurs qualifiés, attirer des travailleurs.
Visa	11 mentions /9 articles	Neutre : demande de visa, visa biométrique, super-visa, visa de danseuses érotiques.

Analyse des données : la sélection et le traitement de l'information

À la suite d'une lecture attentive de chacun des 30 articles de notre échantillon, publiés pendant l'étude de la réforme devant le Parlement, nous constatons que la couverture médiatique porte principalement sur les réfugiés. C'est aussi ce que démontre notre analyse quantitative. Figurant dans 70 % des articles de notre échantillon, le terme « réfugié » apparaît à 151 reprises dans notre corpus. Il s'agit du terme le plus utilisé parmi les 25 mots clés que nous avons sélectionnés préalablement. Cela ne constitue pas une surprise en soi, car la réforme, dont traitent tous les articles de notre échantillon, porte en grande partie sur les changements apportés au système d'octroi de l'asile.

Dans 12 des articles où il est employé, le terme « réfugié » est associé à la criminalité, que ce soit la fraude ou la clandestinité. Cela correspond à 40 % des articles

de notre échantillon. L'association entre la criminalité et les réfugiés est mise de l'avant dans trois articles du journal *Le Devoir*, dans lesquels il est question de « statuts de réfugiés illégitimes »¹⁸¹, des réfugiés Roms qui veulent « profiter des avantages sociaux offerts au Canada »¹⁸², de « demande frauduleuse »¹⁸³, de « demandes d'asiles frauduleuses »¹⁸⁴ et « malhonnêtes »¹⁸⁵. Dans ce dernier article, la néo-démocrate Sadia Groguhé déplore que le ministre Jason Kenney « voit tout réfugié comme « potentiellement criminel ou fraudeur ».¹⁸⁶

Dans *La Presse*, le terme « réfugié » apparaît à maintes reprises dans une entrevue avec le ministre Jason Kenney, dans laquelle il affirme qu'il faut « plusieurs années pour refouler à la frontière les demandeurs d'asile déboutés. Ça encourage les fausses demandes d'asile et il faut donc aller plus vite pour les combattre. Il faut aussi lutter contre les réseaux de passeurs, diminuer leurs occasions d'affaires. »¹⁸⁷ Il est aussi question de détention sans comparution et des fausses demandes d'asile. Un autre article traite des « opérations clandestines » et il est écrit que le projet de loi C-31 vise à « empêcher les abus du système d'aide sociale canadien ».¹⁸⁸ Dans un autre article, il est

¹⁸¹ Marie Vastel, « Réfugiés: pouvoirs discrétionnaires au ministre. » *Le Devoir*, 17 février 2012, A1.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Marie Vastel, « Projet de loi en immigration - Ottawa recule, un peu. » *Le Devoir*, 10 mai 2012, A5.

¹⁸⁴ Marie Vastel, « Résidents permanents menacés? - Le ministre Kenney refuse de s'expliquer. » *Le Devoir*, 28 février 2012, A2.

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Anabelle Nicoud, « Malgré les réformes, le ministre Kenney est ouvert à l'immigration. » *La Presse*, 9 juin 2012, A25.

¹⁸⁸ Hugo de Grandpré, « Le projet de loi C-31 sera contesté devant les tribunaux. » *La Presse*, 27 mars 2012, A16.

aussi question « de la mise en détention pendant un an des demandeurs d’asile arrivés de façon irrégulière, afin de s’attaquer aux passeurs. »¹⁸⁹

Le *Globe and Mail* revient sur l’immigration clandestine et l’arrivée massive de Tamouls à bord d’un bateau en 2010. Dans le même article figurent les mentions suivantes : “gaps that bogus asylum claimants are exploiting” et “unfounded asylum claims.”¹⁹⁰ Cette citation du ministre Kenney est percutante : « We have people showing up at [Canadian Border Services] at the airport when they make their asylum claim asking where they can get their welfare cheque. »

Dans le *Toronto Star*, le ministre Kenney utilise de nouveau l’expression « bogus claimants » pour parler des réfugiés qui paralysent le système d’immigration canadien.¹⁹¹ Un second porte sur les consultants malhonnêtes qui aident notamment les immigrants à falsifier des documents pour pouvoir immigrer au Canada.¹⁹²

Dans le *Vancouver Sun*, l’expression « crack down on bogus claimants » est utilisée. Les journalistes citent un porte-parole du ministère de l’Immigration qui affirme que le projet de loi permettra à la province d’économiser près de 100 millions sur 5 ans « as a result of reduced social service expenditures for asylum claimants, specifically for education and social assistance, because claimants will now spend less time in the asylum

¹⁸⁹ Anabelle Nicoud, « Les réfugiés menacés de perdre leur résidence permanente. » *La Presse*, 28 février 2012.

¹⁹⁰ Steven Chase et Tamara Baluja, « Tories introduce bill to thwart ‘bogus’ refugees. » *The Globe and Mail*, 17 février 2012.

¹⁹¹ Bruce Campion-Smith et Nicholas Keung, « Tories target ‘broken’ refugee system: Questionable claimants would be put on fast-track back to their homelands under Kenney’s new bill. » *Toronto Star*, 16 février 2012.

¹⁹² Nicholas Keung, « New rules target crooked consultants: Authorities can now share intelligence. » *Toronto Star*, 26 mai 2012.

system. »¹⁹³ Dans un autre article, le projet de loi C-31 est décrit comme étant un outil « to combat human smuggling criminals who want to treat Canada like a door mat. »¹⁹⁴

Dans le *Calgary Herald*, un article porte sur l'intention d'Ottawa de modifier les règles de citoyenneté pour cibler le « tourisme obstétrique », soit lorsque des étrangères viennent accoucher au Canada afin que leur enfant puisse avoir la citoyenneté canadienne.¹⁹⁵ Dans un autre article, le ministre dit que son projet de loi permettra ceci : « quicker removal for bogus refugee claimants » et « reduce the number of of delaying tactics. »¹⁹⁶

Après le terme « réfugié » (qui apparaît 151 fois dans 21 articles), c'est le mot « travailleur » qui est le plus utilisé dans notre échantillon. Il apparaît à 52 reprises dans 12 articles, soit deux fois moins que le terme réfugié. Notre analyse quantitative démontre que sept articles (23 % de notre échantillon) mentionnent les travailleurs immigrants. Précisons que quatre des cinq articles du *Globe and Mail* inclus dans notre échantillon traitent de cette question.

À la suite d'une lecture attentive, nous constatons que le tiers des articles de notre échantillon ont un ton négatif. Des citations du ministre Jason Kenney figurent dans 18 articles sur 30. Dans quatre autres articles, le journaliste fait une entrevue avec le porte-parole du ministre, qui résume les pensées de ce dernier. C'est donc dire que les propos du ministre sont mis de l'avant dans 73 % de notre échantillon. Nous posons l'hypothèse

¹⁹³ Tara Carman et Tobi Cohen, « B.C. could save millions in overhaul. » *The Vancouver Sun*, 17 février 2012: A.5.

¹⁹⁴ Tobi Cohen, « Controversial C-31 clears Commons. » *Vancouver Sun*, 12 juin 2012.

¹⁹⁵ Natalie Stechyson, « Canada cracking down on 'passport babies'; Citizenship laws will be changed next year. » *Calgary Herald*, 7 février 2012, A9.

¹⁹⁶ Tobi Cohen, « Tories to use majority to pass refugee bill; Opposition fumes over legislation. » *Calgary Herald*, 17 février 2012, A9.

que les articles reflètent en partie le ton négatif du discours ministre Jason Kenney, qui a souvent mis de l'avant les failles du système migratoires dans ses entretiens avec la presse. Il arrive que les articles transmettent aussi les propos des intervenants, tels que les chercheurs universitaires, les immigrants ou les travailleurs du milieu de l'immigration. Souvent, ces derniers critiquent ouvertement la politique du ministre, amenant encore plus de lourdeur à l'article et contribuant au ton négatif. Cette négativité se reflète dans les articles des cinq journaux de notre échantillon publiés le jour suivant le dépôt du projet de loi, soit le 17 février 2012. Ces articles sont tous bâtis de la même façon: le journaliste s'affaire à décrire le projet de loi C-31 ou l'une de ses composantes, après quoi, il donne la parole à ses détracteurs: des députés de l'Opposition, des experts en immigration ou des organismes offrant des services aux immigrants.

Dans l'article du *Devoir*, la négativité se reflète non seulement dans les propos du ministre et des intervenants, mais également dans des incisions de la journaliste. Au début de son article, Marie Vastel explique ce qui motive le gouvernement à proposer de telles mesures. Elle écrit : « le problème, selon le ministre Kenney, ce sont les demandes illégitimes qui engorgent le système d'immigration. » Par la suite, elle paraphrase le ministre qui a dit que des immigrants « voulaient simplement profiter des avantages sociaux offerts au Canada. » Les intervenants interrogés dans l'article sont tous critiques des changements proposés. L'un d'eux, Stephan Reichhold, directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, affirme que « c'est un système fondamentalement injuste, c'est un système à deux vitesses ». Un autre intervenant, le professeur Peter Showler de l'Université d'Ottawa compare la réforme à une proposition digne d'un État « totalitaire », qui « va dans la mauvaise

direction et qui vise à fermer les portes aux réfugiés. » Le style d'écriture de la journaliste lui permet d'attirer l'attention du lecteur sur des points qui lui semblent importants. Après avoir souligné que les conservateurs sont majoritaires aux Communes, elle écrit que « désormais, il [Jason Kenney] peut passer les lois qu'il lui plaît. » Dans un passage sur l'un des aspects les plus controversés de la réforme, elle structure sa phrase avec un marqueur de négativité : « Plus question donc de laisser un comité d'experts dresser à sa place la liste de pays désignés «sûrs». Finalement, plus loin dans l'article, la journaliste souligne que le ministre Kenney « n'a pas été tendre à leur [réfugiés] égard. Nulle part dans l'article ne retrouve-t-on un intervenant, autre que le ministre Kenney lui-même, ayant une opinion nuancée ou positive vis-à-vis au projet de loi.

L'article du *Calgary Herald* est celui qui fait le plus de place aux déclarations du ministre. Il y en a huit et elles sont toutes négatives. Le ministre affirme entre autres que le système d'immigration est «brisé». Il informe les lecteurs que cela prend en moyenne quatre ans et demi au Canada pour un faux réfugié, notamment à cause des tactiques utilisées par ceux-ci, pour retarder les procédures de renvoi. Il lance aussi un message aux immigrants qui voudraient abuser du système d'asile canadien, qu'il qualifie de «généreux» : "We are sending a message today that if you do not need Canada's protection, we will give you access to our fair asylum system quickly and then send you home quickly. » À la toute fin de l'article, il justifie la mise en place d'un système de données biométriques en affirmant qu'il a été témoin de plusieurs cas de criminels étrangers qui sont entrés au Canada avec de faux papiers. Le journaliste Tobi Cohen donne aussi la parole à trois intervenants qui s'opposent aux changements proposés : le porte-parole de l'opposition en matière d'immigration, Don Davies, la présidente du

Conseil canadien des réfugiés Wanda Yamamoto et le professeur de droit de l'Université Queen's Sharry Aiken.

Dans l'article du *Globe and Mail*, le ministre Kenney est cité deux fois et paraphrasé une fois. Au milieu de l'article, il parle des demandes de réfugiés illégitimes qui engorgent le système d'immigration : « We have people showing up at [Canadian Border Services] at the airport when they make their asylum claim asking where they can get their welfare cheque. » Les deux experts interviewés, soit le directeur du Conseil canadien pour les réfugiés et le professeur Peter Showler de l'Université d'Ottawa, déplorent le projet de loi. Le journaliste a aussi réalisé une entrevue avec un réfugié hongrois, qui est en désaccord avec la réforme et qui a peur que les nouvelles règles l'empêchent de rester au Canada dans le futur.

Le journaliste de *La Presse*, Hugo de Grandpré, commence son article sur la réforme en paraphrasant le ministre Kenney. Il écrit que ce dernier « revient à la charge pour corriger ce qu'il décrit comme des abus de plus en plus graves du système d'asile canadien. » Le texte contient quatre citations du ministre, qui justifie les mesures comprises dans sa réforme. Il affirme ceci en parlant de la Hongrie : « Il y a toute une histoire dans la communauté qu'on peut venir au Canada et profiter du bien-être social et de toutes sortes d'autres programmes sociaux, de l'assurance maladie. » La seule autre personne à être interviewée dans ce court article est la chef intérimaire du NPD, Nicole Turmel, qui dénonce la réforme. Le journaliste mentionne également que *le Conseil canadien pour les réfugiés* s'est dit « très préoccupé » par cette législation « discriminatoire. »

Trois mois après la présentation de sa réforme, le ministre Kenney a reculé sur deux aspects qui avaient suscité de nombreuses critiques dans les médias de la part des partis d'opposition, des groupes d'intérêt et des experts. Tel que demandé, les statuts de réfugié et de résident permanent ne sont révocables que lorsque la demande initiale du réfugié était frauduleuse. À propos de la détention sans comparution, Jason Kenney a consenti à modifier son projet de loi pour que les ressortissants aient le droit à une révision de leur détention en deçà de 14 jours et à intervalle de six mois subséquentement.

Analyse des éditoriaux publiés pendant l'étude de la réforme de 2012

Tableau 10 : Analyse qualitative (pendant l'étude de la réforme de 2012)

Éditoriaux	Sujets abordés	Ton
« Helping foreign workers; Reducing immigration barriers is long overdue » <i>Calgary Herald</i>	-Soutient les mesures incluses la réforme des travailleurs étrangers temporaires	Positif
« Réfugiés, étudiants, touristes - Le ministre décidera » <i>Le Devoir</i>	-Critique la décision d'ajouter des données biométriques aux visas -Critique les mesures visant les demandeurs d'asile venant de pays habituellement non source de réfugié	Négatif
« Effective, but a bit more appeal, please » <i>The Globe and Mail</i>	-Soutient les mesures visant les demandeurs d'asile provenant de pays désignés sûrs, le renvoi expéditif et l'ajout de données biométriques aux visas pour prévenir la fraude. -Critique le fait que certains demandeurs d'asile qui seront déboutés n'auront plus le droit de faire appel devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada -Critique que la loi donne le pouvoir au ministre de désigner les pays sécuritaires pour leurs ressortissants	Positif
« La manière Harper » <i>La Presse</i>	Soutient l'ensemble des mesures contenues dans le budget, ce qui inclut l'immigration	Positif
« Kenney's big job shakeup » <i>Toronto Star</i>	-Critique les mesures visant la réduction du nombre de demandeurs d'asile (projet de loi visant à protéger le système d'immigration) -Soutient les changements proposés par rapport aux travailleurs étrangers temporaires	Positif
« Ensuring immigrants' success - and that of Canada - is the purpose of reforms » <i>The Vancouver Sun</i>	-Soutient toutes les mesures du projet de loi visant à protéger le système d'immigration	Positif

La majorité des éditorialistes voit d'un bon œil la réforme qui est à l'étude devant le Parlement. La presse anglophone ne cache pas son enthousiasme devant les mesures contenues dans le projet de loi. Selon le *Globe and Mail*, elles sont « généralement bonnes ».¹⁹⁷ L'éditorial indique que le traitement rapide des demandes d'asile de personnes venant de pays non source de réfugié et le renvoi expéditif de ceux qui n'ont pas besoin de la protection du Canada, préviendra les abus. De plus, le pouvoir d'obliger les demandeurs de visas à fournir des données biométriques préviendra les fraudes. Pour sa part, le *Calgary Herald* prétend que la réforme est un « parfait exemple d'un gouvernement à l'unisson avec les besoins du marché du travail ».¹⁹⁸ À un tel point qu'elle « efface peu à peu la perception que les règles et processus du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sont « indigestes et lourds ». L'article qualifie « d'excellent le travail accompli par le ministre Kenney à ce sujet. Le journal va même jusqu'à défendre la réforme contre les critiques de la Fédération du travail de l'Alberta, qui a dénoncé le relâchement des critères d'admission pour les investisseurs étrangers. Le *Vancouver Sun* prétend qu'autant les nouveaux arrivants que les Canadiens de souche « y trouvent leur compte » avec la réforme migratoire.¹⁹⁹ L'article fait aussi l'éloge du ministre Kenney pour avoir entrepris une réforme qui, selon le comité éditorial, aurait dû être faite bien avant. Finalement, le *Toronto Star* estime « qu'il y a beaucoup à aimer »

¹⁹⁷ Anonyme, « Effective, but a bit more appeal, please. » *The Globe and Mail*, 17 février 2012, A14.

¹⁹⁸ Anonyme, « Helping foreign workers; Reducing immigration barriers is long overdue. » *Calgary Herald*, 15 avril 2012, A11.

¹⁹⁹ Anonyme, « Ensuring immigrants' success - and that of Canada - is the purpose of reforms. » *The Vancouver Sun*, 19 avril 2012, A14.

dans l'approche du ministre, notamment sa volonté à répondre aux besoins en main-d'œuvre du marché du travail par l'immigration.²⁰⁰

Le *Globe and Mail* est le seul quotidien anglophone à faire état des points négatifs de cette réforme. Il qualifie de « problématique » la mesure stipulant que les demandeurs du statut de réfugié originaire des pays jugés sécuritaires n'auraient plus le droit de faire appel devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Le quotidien se préoccupe aussi du fait que le projet de loi donne le pouvoir au ministre de désigner les pays sécuritaires pour leurs ressortissants, sans qu'il n'ait besoin de consulter un comité d'experts en droits de la personne, ce qui pourrait mener « à l'exercice de pressions politiques. » Une citation d'un professeur de droit vient appuyer cet argument des éditorialistes.

À noter que le *Toronto Star* fait aussi mention des critiques sur la réduction du nombre de demandeurs d'asile admis, mais ne les traite pas. Bien que le journal appuie la plupart des mesures de la réforme, le comité éditorial se pose des questions : « Ottawa entend-t-il faire pression sur les employeurs afin qu'ils emploient des Canadiens au lieu de travailleurs étrangers qui sont prêts à travailler dans des conditions difficiles à bas salaire ? »

Le Devoir se montre moins enthousiaste que la presse anglophone devant la réforme: il est le seul quotidien de notre échantillon à la critiquer en bloc.²⁰¹ Du premier au dernier mot de l'article, le ton est négatif. Pour Josée Boileau, la réforme est « un recul démocratique », servant à inquiéter les immigrants, ce qui « est la spécialité des

²⁰⁰ Anonyme, « Kenney's big job shakeup. » *The Toronto Star*, 9 avril 2012, A10.

²⁰¹ Josée Boileau, « Réfugiés, étudiants, touristes - Le ministre décidera. » *Le Devoir*, 17 février 2012, A8.

populistes de droite.» Elle remet en question tous les éléments de la réforme, de« l'obsession d'ajouter des données biométriques aux visas » aux mesures visant les demandeurs d'asile venant de pays habituellement non source de réfugiés. À plusieurs reprises, la désapprobation de l'auteure se révèle des commentaires entre parenthèses par exemple, elle écrit : «il [Jason Kenney] a souligné la nécessité de bloquer la venue au pays de criminels (ah ? On en trouve plus chez les réfugiés qu'ailleurs ?).» L'éditorial se termine par une critique sur l'ensemble de l'œuvre du gouvernement Harper : « Mais au rythme où vont les conservateurs, le Canada n'aura bientôt plus grande générosité à distribuer, mais de la méfiance généralisée et une société de droits de plus en plus réduits. » *Le Devoir* dénonce aussi cet aspect-là, en affirmant que les critères sur lesquels se basera le ministre pour prendre une décision sont « malléables. »

Au lieu de porter strictement sur l'immigration comme les autres éditoriaux de notre échantillon, celui de *La Presse* porte sur l'ensemble des mesures incluses dans le premier budget du gouvernement majoritaire conservateur, décrit comme étant « très tranché » et « en rupture avec le statu quo. »²⁰² Ariane Krol énumère les mesures à long terme du gouvernement. Dans sa liste, elle inclut « l'immigration plus étroitement liée aux besoins en main-d'œuvre des entreprises. »

²⁰²Ariane Krol, « La manière Harper. » *La Presse*, 30 mars 2012, A20.

La mise en scène de l'information et le récit

Tableau 11 : La mise en scène de l'information et le récit (pendant l'étude de la réforme de 2012)

Titre de l'article	Réaction du gouvernement
« Devoir faire le choix entre l'épicerie et les médicaments essentiels » (Laura-Julie Perreault, <i>Le Presse</i>)	Aucune réaction
Série d'articles sur l'interprète afghan, Sayed Shah Sharifi (Laura Stone, <i>Toronto Star</i>)	Réaction lente et substantielle

Dans « Devoir faire le choix entre l'épicerie et les médicaments essentiels, » la journaliste Laura-Julie Perreault raconte l'histoire d'une réfugiée pakistanaise, mère de trois enfants en bas âges qui requièrent des soins de santé chaque mois.²⁰³ Elle se sert de son personnage pour dénoncer le projet de loi C-31, qui selon l'article aura des conséquences désastreuses pour les réfugiés. Par son choix de mots, la journaliste oriente le débat. Elle écrit que la famille a « l'impression de recevoir une tonne de brique sur la tête ». Un peu plus loin, elle affirme que « l'annonce prend des airs de catastrophe » pour la mère et ses trois enfants. Cette citation, qui comporte une image très forte, est reprise dans le titre de l'article: « J'aime mieux vivre dans la rue que de priver mes enfants des médicaments dont ils ont besoin. » Impossible de rester insensible devant cette histoire touchante, qui a pour effet d'orienter le débat sur l'accessibilité au système de santé publique pour les réfugiés. L'article est incomplet, puisque la journaliste n'explique nulle part les raisons qui ont mené le gouvernement à couper dans le *Programme fédéral de santé intérimaire*. Malgré une couverture intensive de la presse, le gouvernement Harper

²⁰³ Laura-Julie Perreault, « Devoir faire le choix entre l'épicerie et les médicaments essentiels. » *La Presse*, 9 juin 2012, A24.

est allé de l'avant avec la diminution importante des soins de santé offerts aux demandeurs d'asile. Selon la théorie élaborée par les chercheurs Walgrave et Aelst, l'influence des médias semble limitée. Le gouvernement n'a offert aucune réaction.

Sur une période de deux ans, le *Toronto Star* publie une série d'articles sur l'histoire de la famille d'Adel Benhmuda, déportée vers la Libye après que sa demande d'asile au Canada ait été refusée.²⁰⁴ Le journaliste raconte qu'Adel Benhmuda et sa femme ont vécu pendant huit ans au Canada et que leurs deux enfants y sont nés. À son retour en Libye, l'homme affirme avoir été emprisonné et torturé. Le journaliste écrit : « Guards regularly bound his bare feet, strung him up in the air and beat his soles with batons and electrical wires. » Malgré un premier article du même auteur dans le *Toronto Star* six mois auparavant et les questions soulevées par le NPD dans la Chambre des Communes, le ministre Kenney n'a toujours pas permis à la famille de revenir au pays. Devant le refus de bouger du gouvernement, le *Toronto Star* revisite l'histoire d'Adel Benhmuda. Près de deux ans plus tard et une décision de la Cour fédérale en faveur de la famille Benhmuda, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a finalement octroyé des visas, leur permettant de revenir s'installer au Canada.²⁰⁵ Nous considérons qu'il s'agit d'une réaction lente et substantielle.

²⁰⁴ Sandro Contenta, « Deported to torture, denied by Canada. » *Toronto Star*, 27 novembre 2011, A1.

²⁰⁵ Sandro Contenta, « Ottawa relents on making Benhmuda family pay for deportation. » *Toronto Star*, 7 novembre 2013.

Chapitre 5: Interprétation des données

Résultats des analyses

Influence des médias avant la présentation des réformes de 2010 et de 2012

Les médias ont eu une influence limitée au cours des six mois précédant la présentation des réformes devant le Parlement. Nous remarquons toutefois que certains articles publiés ont comme fonction de préparer le terrain aux changements à venir. À quelques reprises, le ministre Kenney s'est servi des médias comme courroie de transmission pour annoncer les réformes à venir. La sélection de l'information semble être le seul concept qui s'applique à cette période.

Constats

Notre analyse démontre qu'il y a eu consensus dans les médias à l'effet que les réfugiés sont un sujet clé dans la couverture de l'immigration, et ce, bien avant que le ministre Kenney commence à parler publiquement de son projet de loi sur des mesures de réformes équitables les concernant. En effet, avant la présentation de la réforme devant le Parlement, les médias accordaient déjà une grande importance aux réfugiés dans leur couverture de l'immigration. Au cours des six mois précédant l'introduction de la réforme devant le Parlement, 40% des articles consacrés à l'immigration portaient sur les réfugiés, alors qu'ils ne représentaient que 9% de l'immigration totale au Canada pendant cette

période.²⁰⁶ Le phénomène se répète deux ans plus tard. Au cours des six mois précédant l'introduction de la réforme de 2012 devant le Parlement, 33% des articles consacrés à l'immigration portent sur les réfugiés. Ces données démontrent une convergence dans les médias au sujet des réfugiés, ce qui suggère que les médias ont réussi à dominer l'agenda public du gouvernement (agenda-setting).

Cependant, la majorité de ces articles journalistiques ne portent pas sur les réformes à venir. Aucun éditorial publié pendant cette période en 2010 et en 2012 ne traite des réformes que le ministre s'apprête à déposer. Nous constatons que l'influence des médias semble limitée avant la présentation des réformes d'immigration devant le Parlement.

Courroie de transmission

Une minorité d'articles abordent les réformes à venir. En 2010 et en 2012, le ministre a accordé des entrevues à certaines publications pour dévoiler les éléments clés des réformes qu'ils allaient déposer. En publiant des pré-papiers sur le contenu des réformes à venir, ces publications ont servi de courroie de transmission au ministre. Elles ont informé le public des changements à venir et ont préparé le terrain à la présentation de ceux-ci devant le Parlement. C'est donc dire que le gouvernement a aussi influencé le contenu des grands quotidiens du pays en leur donnant du contenu à exploiter dans leurs pages.

En 2010, trois articles donnent un avant-goût de la nouvelle réforme du système migratoire qui verra le jour sous peu. Ils portent sur certains thèmes de la réforme, tels

²⁰⁶ Statistique Canada, « Diversité ethnique et immigration. » <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2012000/chap/imm/imm-fra.htm?fpv=30000>>, 20 décembre 2012.

que la fraude et la liste de pays désignés « sûrs » et le fait que certains ressortissants seront privés d'un droit d'appel, laissant de côté les autres éléments clés.

Comme c'était le cas en 2010, les médias ont ainsi préparé le terrain pour les changements. La différence réside dans le fait qu'il n'y a aucune surprise dans la réforme de 2012. Dans les mois précédant son dépôt, les journalistes ne spéculent pas sur le contenu des mesures législatives à venir, car le ministre Kenney a clairement indiqué son intention d'introduire les mesures abandonnées, pour en venir à un compromis avec les partis d'opposition. Deux articles portent sur les changements à venir. Ils mentionnent les changements au système d'octroi d'asile, la lutte contre le passage de clandestins et la mise en place d'un système de visas biométriques.

Pendant cette période, le ministre s'est aussi servi de l'actualité pour faire la promotion de sa future réforme dans les médias. À la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012, alors que l'affaire Mugesera fait couler beaucoup d'encre, le ministre Jason Kenney promet d'agir pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise dans le futur.²⁰⁷

Influence des médias pendant l'étude des réformes de 2010 et de 2012 devant le Parlement

L'influence des médias sur le contenu des réformes d'immigration avant leur présentation devant le Parlement semble limitée. Nos analyses quantitatives et qualitatives démontrent toutefois qu'ils ont eu une influence non négligeable sur le contenu des réformes d'immigration de 2010 et de 2012 pendant leur étude devant le

²⁰⁷ Brian Myles et Isabelle Porter, « Ottawa veut accélérer les procédures d'expulsion. » *Le Devoir*, 25 janvier 2012, A4.

Parlement. Les théories de la sélection de l'information, de l'agenda-setting et de l'agenda d'attributs sont donc pertinentes dans ce contexte particulier.

Grâce au pouvoir des organes de presse de **sélectionner l'information** à diffuser, la couverture médiatique de l'immigration s'est concentrée sur le contenu des réformes d'immigration et les enjeux touchant le sort des réfugiés au Canada. C'est grâce aux concepts de l'**agenda-setting** et de l'**agenda d'attributs** que l'on est en mesure de circonscrire l'influence des médias sur les réformes d'immigration. Les médias ont accordé plus d'attentions à certains aspects des réformes qu'à d'autres. Ces décisions relèvent de choix éditoriaux. Dans leur couverture, les médias ont agi moins comme propagandiste qu'en sensibilisant le public à certains éléments des réformes. Ils ont mis l'accent sur les points susceptibles de semer la discorde en publiant les commentaires d'experts, des partis d'opposition et d'intervenants du milieu de l'immigration, ainsi que des éditoriaux sensibilisant le public sur ces questions litigieuses.

Nous résumerons ci-après nos constats pour les réformes de 2010 et de 2012.

Présence des concepts au sein des articles journalistiques et des éditoriaux pendant l'étude des réformes de 2010 et de 2012

Réforme de 2010

Le projet de loi déposé devant la Chambre des Communes le 30 mars 2010 est très différent de celui qui a reçu la sanction trois mois plus tard, soit le 29 juin 2010. Pour le faire adopter, le ministre Jason Kenney a fait des concessions à l'opposition en entérinant 21 amendements sur les 55 proposés. Le gouvernement a entre autres consenti

à laisser tomber la proposition de dresser une liste de pays désignés « sûrs ». Aussi, aucun ressortissant ne sera privé d'un droit d'appel. Ils pourront obtenir une audience pour leur demande et un appel devant une nouvelle section de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Comme le souligne l'analyste politique Clark Campbell dans « Tories 'let's-make-a-deal' approach good politics », ce n'est pourtant pas dans l'habitude du gouvernement conservateur de Stephen Harper de faire des compromis avec l'opposition, même en situation de gouvernement minoritaire.²⁰⁸ En conférence de presse, le ministre Jason Kenney a fait référence à cette situation d'exception en qualifiant le projet de loi amendé de « win-win ».²⁰⁹ En réalité, le gouvernement conservateur a dilué son projet de loi en échange de votes des députés néo-démocrates et bloquistes. Les médias sont l'un des facteurs qui ont influencé l'adoption de la *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés* devant le parlement.

Réforme de 2012

Le contenu projet de loi omnibus C-31, la *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada*, n'a presque pas changé entre le 16 février 2012, le jour de son dépôt, et celui de sa sanction royale, le 18 juin 2012. Le rapport de force ayant changé à la Chambre des Communes, le gouvernement conservateur, dorénavant en situation majoritaire, a fait de minimes concessions à l'opposition. Seulement deux amendements ont été consentis. Premièrement, le ministre a consenti à ce que les statuts de réfugié et

²⁰⁸ Clark Campbell, « Tories 'let's-make-a-deal' approach good politics. » *The Globe and Mail*, 11 juin 2010, A10.

²⁰⁹ Anonyme, « Refugee reform deal 'win-win': Kenney. » <<http://www.cbc.ca/news/politics/refugee-reform-deal-win-win-kenney-1.889047>>, *CBC News*, 10 juin 2010.

de résident permanent ne soient révocables que lorsque la demande initiale du réfugié était frauduleuse. Deuxièmement, le projet de loi a été modifié pour que les ressortissants aient le droit à une révision de leur détention en deçà de 14 jours et à intervalle de six mois subséquemment.

Dans son ensemble, la réforme de 2012 resserre les mesures contenues dans la *Réforme équilibrée pour les réfugiés* de 2010 (C -11), qui avaient été amendées en raison du statut minoritaire des conservateurs à l'époque. Bref, l'essentiel de la version originale du projet de loi de 2011 a été repris, en plus de mesures pour lutter contre les réseaux de passeurs clandestins et recueillir des données des données biométriques des demandeurs de visa.

La sélection de l'information

Pendant l'étude de la réforme de 2010, le thème des réfugiés est central dans la couverture médiatique de l'immigration. Il s'agit du sujet de 73% des articles de notre échantillon. Puisque la couverture médiatique porte principalement sur les réfugiés, elle accorde moins d'importance aux autres classes, tels que les immigrants économiques. En effet, un peu plus de 15 % des articles mentionnent l'immigration économique, même si 66 % des nouveaux venus au Canada en 2010 appartiennent à cette classe.

Durant l'étude de la réforme de 2012, les médias continuent à porter attention aux enjeux et à la réforme touchant les réfugiés. Le thème des réfugiés occupe 70% de tout l'espace médiatique occupé par le thème de l'immigration. Plus de 80% des articles ont un ton négatif. La couverture médiatique intensive des réformes d'immigration de 2010 et de 2012 pendant leur étude devant le Parlement a attiré l'attention du public et des

intervenants du milieu sur les principaux enjeux. Il peut arriver qu'un sujet placé à l'ordre du jour devienne une priorité pour le public et le gouvernement. À elle seule, la sélection de l'information a rarement une influence directe sur le contenu des réformes d'immigration. Elle est complémentaire aux théories de l'agenda-setting et de l'agenda d'attributs.

L'agenda-setting et l'agenda d'attributs

L'influence des médias sur les réformes d'immigration de 2010 et de 2012 est attribuable à leur capacité de dominer l'ordre du jour des affaires publiques. Au cours des prochaines pages, nous expliquerons comment les médias s'y sont pris lors des réformes d'immigration de 2010 et de 2012.

Avant la présentation de la réforme de 2010, les médias ont mis de l'avant des thèmes importants dans leur couverture des réfugiés. Parmi les sujets traités figurent les failles du système d'accueil des réfugiés, les nombreux abus, le coût élevé du traitement des demandes de réfugiés et le besoin d'accélérer le traitement des demandes. Ces thèmes sont presque les mêmes que ceux présents dans le narratif du gouvernement conservateur justifiant la réforme qui sera présentée quelques mois plus tard. Nos analyses quantitatives et qualitatives démontrent que les thèmes importants mis de l'avant par les médias sont devenus assez importants aux yeux du public que pour que des intervenants du milieu de l'immigration et des députés de l'opposition prennent la peine de les commenter dans les tribunes médiatiques pendant son étude devant le Parlement.

Plusieurs de ces articles journalistiques soulèvent des lacunes du système d'accueil des réfugiés. Il est possible que l'insistance des médias à couvrir cet aspect de la

politique migratoire ait attiré l'attention du ministre et du Ministère sur les failles du système d'accueil des réfugiés. Cela pourrait même les avoir incité à aller de l'avant avec une réforme afin d'améliorer le système.

Aussi, les journalistes attirent l'attention sur les thèmes de la réforme qu'ils considèrent importants, en particulier la fraude et la liste de pays désignés « sûrs » et le fait que certains ressortissants seront privés d'un droit d'appel, laissant de côté les autres éléments clés. Il s'agit d'une tendance qui s'observe dans les mois suivants la présentation du projet de loi devant le Parlement jusqu'à son adoption. La persistance des médias à véhiculer les points de vue des différents acteurs pourrait avoir contribué à faire modifier le projet de loi.

En effet, tout au long de l'étude du projet de loi devant le Parlement, les médias attirent l'attention du public sur la liste de pays désignés « sûrs », qui fait l'objet de critiques dans 13 articles de notre échantillon, donc dans presque tous ceux traitant de la réforme. Les journalistes ont publié de multiples articles rapportant les propos des nombreux intervenants et politiciens de l'opposition dénonçant ces aspects de la réforme, contribuant à guider le jugement du public et par le fait même, l'opinion publique. Dans ces articles, les journalistes ne donnent la parole à aucun intervenant favorable à la mise en place d'une telle mesure. Une panoplie d'intervenants s'expriment contre la mise en place de cette liste. Parmi ceux-ci figurent l'ancien président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Peter Showler²¹⁰, l'ex-président de la

²¹⁰ Gloria Galloway, « List of safe countries among refugee proposals. » *The Globe and Mail*, 21 mars 2010, A4.

Refugee Lawyers' Association of Ontario Raoul Boulakia,²¹¹ le coordonnateur du Comité d'aide aux réfugiés Richard Goldman,²¹² la porte-parole d'Amnistie internationale Gloria Nafziger²¹³, ainsi que la directrice du Conseil canadien des réfugiées Janet Dench.²¹⁴ Finalement, les porte-parole en matière d'immigration du NPD et du Bloc québécois, Olivia Chow et Thierry St-Cyr, sont cités dans plusieurs articles.

La couverture médiatique de la réforme de 2012 ressemble à celle de 2010.

Les thèmes mis de l'avant dans les articles journalistiques sont presque les mêmes que ceux présents dans le narratif du gouvernement conservateur justifiant la réforme qui sera présentée quelques mois plus tard. Parmi les sujets abordés, il y a la fraude, l'expulsion du criminel de guerre rwandais Léon Mugesera, les demandes d'asile frauduleuses, ainsi que les lacunes dans le système d'octroi des visas qui peuvent menacer la sécurité nationale. Soixante pourcent des articles publiés avant la réforme ont un ton négatif.

Après son dépôt, les mesures qui ne faisaient pas l'unanimité dans la réforme de 2010 continuent de faire l'objet de discussions enflammées en 2012. Les articles journalistiques continuent d'attirer l'attention sur la liste de pays désignés « sûrs ». Onze articles mentionnent la mesure controversée. Comme c'était le cas en 2010, ce thème mis de l'avant par les médias sera commenté par une multitude d'intervenants qui s'y opposent. Parmi ceux-ci, il y a des avocats en immigration, les groupes de défense des droits des immigrants, les commentateurs politiques et les députés de l'opposition. Le gouvernement ira tout de même de l'avant avec cette mesure controversée.

²¹¹ Nicholas Keung, « Will a new bill solve the refugee mess? » *Toronto Star*, 4 avril 2010, 4.

²¹² *Ibid.*

²¹³ Richard Brennan, « False refugees face swift kick out the door. » *Toronto Star*, 31 mars 2010, 8.

²¹⁴ Hugo De Grandpré, « Réfugiés présélectionnés par l'ONU: Le Canada compte se faire plus accueillant. » *La Presse*, 30 mars 2010, A11.

Un autre élément controversé du projet de loi est mentionné dans trois articles journalistiques de notre échantillon après la deuxième lecture du projet de loi devant le Parlement. Il s'agit de la mesure permettant la révocation du statut de réfugié et de résident permanent et du délai de la révision de la détention des ressortissants. *Amnistie internationale* et d'autres organismes ont aussi organisé une conférence de presse pour souligner que la détention obligatoire sans possibilité d'appel allait à l'encontre du droit international et de la *Charte des droits et libertés*. Le gouvernement a cédé et la mesure ne figure pas dans la loi qui a été adoptée. À elle seule, la pression médiatique n'a pas fait reculer le gouvernement. Elle a tout de même fait partie de l'équation.

Le ton des éditoriaux

Le concept de l'agenda d'attributs se reflète dans l'analyse des éditoriaux, qui indiquent au public comment penser en le sensibilisant sur certains sujets ou en attirant son attention sur certains faits ou aspects d'une nouvelle.

Pendant l'étude de la réforme de 2010 devant le Parlement, les journaux se sont exprimés sur le sujet. La majorité des éditoriaux portant la *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés* sont positifs. Le *Toronto Star*, le *Calgary Herald*, *La Presse*, le *Globe and Mail* et le *Vancouver Sun* appuient le projet de loi. Seul *Le Devoir* n'y voit rien de bon.

Encore une fois, c'est la mesure proposant de mettre en place une liste de pays désignés « sûrs » qui retient l'attention des éditorialistes. Quatre éditoriaux (*La Presse*, *Toronto Star*, *The Vancouver Sun*, *La Presse*) n'appuient pas la liste de pays désignés « sûrs » ou émettent de sérieuses réserves à son égard. L'éditorial du *Calgary*

Herald n'en fait pas mention. Le *Globe and Mail* est le seul quotidien à appuyer la mesure.

Pendant l'étude de la réforme de 2012, il y a autant d'éditoriaux positifs et négatifs traitant du projet de loi visant à protéger le système d'immigration. Le *Vancouver Sun*²¹⁵ soutient toutes les mesures de la loi visant à protéger le système d'immigration, notamment la liste de pays désignés « sûrs ». Deux ans auparavant, un éditorial du quotidien critiquait cette mesure qui était incluse dans la réforme de 2010.²¹⁶ Le quotidien ne donne aucune explication quant aux raisons qui sont à l'origine du changement de cap de son comité éditorial. Le *Globe and Mail*²¹⁷ soutient la majorité des éléments de la réforme, mais demande au gouvernement de préserver le droit d'appel des réfugiés et souhaite qu'un comité indépendant désigne les pays sécuritaires pour leurs ressortissants. L'éditorial neutre de *La Presse*²¹⁸ sur les mesures énoncées dans le budget du gouvernement souligne par la bande l'immigration. À l'opposé, le *Toronto Star*²¹⁹ dénonce les mesures visant à réduire le nombre de demandeurs d'asile. *Le Devoir*²²⁰ critique l'ensemble des mesures contenues dans la réforme, incluant la liste de pays désignés « sûrs » à la décision d'ajouter des données biométriques aux visas.

²¹⁵ Anonyme, « Ensuring immigrants' success - and that of Canada - is the purpose of reforms. » *The Vancouver Sun*, 19 avril 2012, A14.

²¹⁶ Anonyme, « Refugee reforms are at least pointed in right direction. » *The Vancouver Sun*, 1 avril 2010, A14.

²¹⁷ Anonyme, « Effective, but a bit more appeal, please. » *The Globe and Mail*, 17 février 2012, p. A14.

²¹⁸ Ariane Krol. « La manière Harper » *La Presse*, 30 mars 2012.

²¹⁹ Anonyme, « Kenney's big job shakeup. » *Toronto Star*, 9 avril 2012: A10.

²²⁰ Josée Boileau, « Réfugiés, étudiants, touristes - Le ministre décidera. » *Le Devoir*, 17 février 2012.

La mise en scène de l'information et le récit

Les auteurs de sept articles contenus dans nos échantillons utilisent cette méthode d'écriture pour décrire un enjeu. Ces articles portent tous sur des cas particuliers, c'est-à-dire qu'ils décrivent les difficultés rencontrées par des immigrants. Ces articles ne portent pas sur les réformes d'immigration et n'ont eu aucune influence sur celles-ci. Il est toutefois intéressant d'observer quelle sorte d'influence les médias peuvent avoir sur des cas particuliers. En rapportant les situations problématiques vécues par des immigrants, les journalistes peuvent attirer l'attention du ministre et de son ministère. S'ils le jugent nécessaire, ces derniers peuvent intervenir pour corriger des décisions.

Voici une récapitulation de nos données:

Tableau 12 : La mise en scène de l'information et le récit avant et après les réformes de 2010 et de 2012

Titre de l'article	Réaction du gouvernement
« Mme M. et beaucoup d'autres » Marco Bélair-Cirino, <i>La Presse</i>	Réaction lente et symbolique
« Un jeune congolais risque l'expulsion » Christiane Desjardins, <i>La Presse</i>	Aucune réaction
Série d'articles sur la famille d'Adel Benhmuda Sandro Contenta, <i>Toronto Star</i>	Réaction lente et substantielle
« Kenney's visit buoys embattled grocer » TuThanh Hu, <i>The Globe and Mail</i>	Aucune réaction
« Menacée d'expulsion malgré une grossesse à risque » Daphné Cameron, <i>La Presse</i>	Réaction rapide et substantielle
« Devoir faire le choix entre l'épicerie et les médicaments essentiels » Laura-Julie Perreault, <i>La Presse</i>	Aucune réaction
Série d'articles sur l'interprète afghan, Sayed Shah Sharifi Laura Stone, <i>Toronto Star</i>	Réaction lente et substantielle

De façon générale, ces textes sont plus complets, plus accessibles, plus touchants et surtout plus convaincants auprès du lectorat et même dans certains cas, du gouvernement. En effet, notre analyse démontre que des textes utilisant le récit sont plus susceptibles de convaincre le gouvernement de revenir sur sa position concernant le sort d'un ou des individus. Dans plus de la moitié des cas (quatre articles sur sept), le gouvernement a revu sa décision à la suite de la parution de l'article journalistique. Il ne s'agit pas là de changements législatifs, mais de décisions concernant la situation d'une personne immigrante. Ceci confirme que la mise en scène de l'information et le récit sont des techniques journalistiques pouvant influencer les décisions du gouvernement.

Conclusion

Pour mieux comprendre les politiques publiques en immigration, notre analyse se penche sur l'influence exercée par les médias, plus précisément une sélection de grands journaux et étudie leur influence lors de l'élaboration des réformes de 2010 et de 2012, ainsi que dans le processus législatif menant à leur adoption devant le Parlement. Souvent laissés de côté par les spécialistes de l'immigration, notre analyse reconnaît que les médias sont l'un des facteurs externes ayant eu une influence sur l'élaboration des politiques d'immigration pendant l'ère Kenney. Cette influence s'exerce à un moment précis. L'influence des médias au cours des mois précédant le dépôt des réformes d'immigration devant le Parlement est limitée. Pendant cette période, les médias agissent plutôt comme courroie de transmission entre le ministre et le public. La couverture médiatique a aussi comme fonction de préparer le terrain aux changements à venir. Les

médias exercent leur influence lors de l'étude des réformes devant le Parlement grâce à leur habileté à dominer l'ordre du jour des affaires publiques en sensibilisant le public sur certains sujets précis et par la suite en guidant son jugement.

Le *Calgary Herald* est le journal de notre échantillon qui a le plus d'affinités idéologiques avec le gouvernement conservateur. Il s'agit de la publication qui a le plus appuyé les réformes de 2010 et de 2012 et qui les a le moins critiquées. Dans des éditoriaux, le journal a même fait l'éloge à plusieurs reprises de Jason Kenney et de Stephen Harper, qui représentent des circonscriptions de Calgary à la Chambre des Communes. Entre 2008 et 2012, le parti Progressiste Conservateur dirigeait la province depuis plus de 35 ans et le parti fédéral détenait tous les sièges de la province à l'exception de celui d'Edmonton—Strathcona. Le *Vancouver Sun*, *La Presse* et le *Globe and Mail* sont les moins prévisibles. Ils ont appuyé certaines mesures contenues dans les réformes et en ont critiqué d'autres. Ils apparaissent comme étant les plus objectifs. Le *Toronto Star* et *Le Devoir* sont les publications de notre échantillon qui se sont montrées les plus critiques envers les changements proposés dans le cadre des réformes migratoires de 2010 et de 2012. Ils remettent constamment en question les décisions du gouvernement et se positionnent en faveur des idéologies de la gauche. Dans sa couverture de l'immigration, une juridiction partagée entre le gouvernement fédéral et provincial au Québec, *Le Devoir* laisse transparaître son orientation souverainiste en laissant entendre qu'un Québec souverain prendrait de meilleures décisions.

Évidemment, d'autres facteurs - certains plus significatifs que les médias - ont une influence sur les réformes de 2010 et de 2012. Dans une étude ultérieure, il pourrait être intéressant de mesurer l'effet d'un gouvernement minoritaire et celui d'un gouvernement

majoritaire dans les réformes du système d'immigration. Notre recherche nous a permis d'observer brièvement le phénomène. Lors de la réforme de 2010, un gouvernement minoritaire était au pouvoir. Les sujets traités abondamment dans les articles journalistiques et commentés par les intervenants du milieu et les éditorialistes ont fait l'objet d'amendements présentés par l'opposition. Le gouvernement a entrepris des négociations avec l'opposition et a finalement entériné la moitié des amendements proposés. La réforme de 2010 semble refléter les principes évoqués par les conservateurs, tout en tenant compte de certaines des préoccupations des intervenants du milieu de l'immigration et des autres partis. En raison de la majorité des troupes de Stephen Harper à la Chambre des Communes, la réforme de 2012 n'a pas fait l'objet de négociations avec l'opposition. Malgré deux amendements minimes, elle est surtout le produit d'un gouvernement majoritaire.

L'objectif des réformes migratoires est d'améliorer un ou des aspects du système, et de le redéfinir sur des fondements très différents, notamment en acceptant plus d'immigrants économiques et moins de réfugiés. Une réforme, comme celle de 2010, ayant fait l'objet de négociations, d'amendements et à la fin d'un consensus a-t-elle plus de chance de remplir cet objectif qu'une réforme presque entièrement basée sur la vision du gouvernement au pouvoir, comme celle de 2012?

Annexe 1: Liste des articles de journaux

Publiés au cours des six mois précédant la réforme de 2010

Calgary Herald

Akin, David. « Changes to immigration policies having little impact. » *Calgary Herald*, 4 novembre 2009.

Greenaway, Norma. « Kenney eyes fix for 'broken' refugee system; Reform package on track for fall, says minister. » *Calgary Herald*, 7 octobre 2009.

Komarnicki, Jamie et Juliet O'Neil. « Calgary parents applaud decision to speed adoptions; Ottawa gives priority to Haiti immigration cases. » *Calgary Herald*, 17 janvier 2010.

Nguyen, Linda. « Temporary workers 'fearful' over proposed rule changes. » *Calgary Herald*, 7 mars 2010.

Stone, Laura. « Citizenship guide overhauled to reflect military history. » *Calgary Herald*, 11 novembre 2009.

Le Devoir

Bélair-Cirino, Marco. « Mme. M. et beaucoup d'autres...Des centaines de femmes aides familiales vivent des conditions de travail difficile. » *Le Devoir*, 6 février 2010.

Bourgault-Côté, Guillaume. « Donnez et Ottawa en fera autant : Le gouvernement contribuera jusqu'à 50 millions de dollars. » *Le Devoir*, 15 janvier 2010.

Buzzetti, Hélène. « Communautés culturelles - Le financement d'Ottawa n'a pas profité également à tous. » *Le Devoir*, 23 février 2010.

Buzzetti, Hélène. « Débat au Moyen-Orient - Kenney accusé d'attiser l'antisémitisme. » *Le Devoir*, 9 février 2010.

Tobi Cohen. « Le nombre de réfugiés expulsés a augmenté de plus de 50 % en 10 ans. » *Le Devoir*, 13 octobre 2009.

The Globe and Mail

Campbell, Clark et Joe Friesen. « Minister promises crackdown on consultants who counsel fraud. » *The Globe and Mail*, 2 février 2010.

Friesen, Joe. « The 'Smiling Buddha' and his multicultural charms. » *The Globe and Mail*, 30 janvier 2010.

Peritz, Ingrid. « The ultimate relief: Adoptive families brought together at last. » *The Globe and Mail*, 25 janvier 2010, p. A1.

Southey, Tabatha. « Offside calls on Jason Kenney. » *The Globe and Mail*, 13 mars 2010, p. F2.

Tu Thanh Ha. « Kenney's visit buoys embattled grocer. » *The Globe and Mail*, 28 septembre 2009, p. A9.

La Presse

Anonyme. « Les conservateurs prêts pour la réforme du système d'admission des réfugiés. » *La Presse*, 29 mars 2010.

Beauchemin, Malorie. « Ottawa donne l'heure juste aux immigrants. » *La Presse*, 13 novembre 2009.

De Grandpré, Hugo et William Leclerc. « Nomination d'un ancien haut placé du régime Aristide : Le ministère de l'Immigration savait. » *La Presse*, 14 octobre 2009.

Desjardins, Christiane. « Un jeune Congolais risque l'expulsion. » *La Presse*, 8 mars 2010.

Perreault, Laura-Julie et al. « Haïti, un pays sur ses gardes : Accueil des rescapés - Les critiques fusent contre le gouvernement Harper. » *La Presse*, 20 janvier 2010.

The Toronto Star

Brazao, Dale. « Ottawa takes steps to protect caregivers. » *Toronto Star*, 12 décembre 2009.

Kennedy, Brendan . « New nanny laws 'a start'; Critics say Ottawa must do more to end abuse of foreign caregivers. » *Toronto Star*, 13 décembre 2009.

Keung, Nicholas. « Refugee challenges minister's 'bias' Lawyer says comments by Jason Kenney have prejudiced assessment officers against Roma. » *Toronto Star*, 23 mars 2010.

Whittington, Les. « Ottawa moving to fast-track applications for refugees and immigrants. » *Toronto Star*, 15 janvier 2010.

Whittington, Les. « Ottawa to ease immigration rules for Haiti; Government pledges to speed up applications for quake victims with close relatives in Canada. » *Toronto Star*, 17 janvier 2010.

Vancouver Sun

Blanchfield, Mike. « Hundreds of Afghans to get fast track into Canada; Those who who face risk because they work for the Canadian government will be given temporary special consideration. » *The Vancouver Sun*, 16 septembre 2009.

Greenaway, Norma . « Immigration reforms on tap. » *The Vancouver Sun*, 29 mars 2010.

Greenaway, Norma . « New system to fast-track credential recognition. » *The Vancouver Sun*, 30 novembre 2009.

Greenaway, Norma . « Repairs to refugee system planned; Speedier claims process, crackdown on phoney immigration consultants among changes. » *The Vancouver Sun*, 7 octobre 2009.

Wood, Graeme. « New caregiver residency rules panned; Filipino community advocates say changes don't go far enough to stop abuse. » *The Vancouver Sun*, 14 décembre 2009.

Publiés pendant l'étude de la réforme de 2010 devant le Parlement

Calgary Herald

Akin, David et Norma Greenaway. « Tab set at \$540M to fix refugee claims system. » *Calgary Herald*, 31 mars 2010.

Anonyme. « Ottawa puts cap, new limits on skilled immigrants. » *Calgary Herald*, 29 juin 2010.

Greenaway, Norma. « Canada to welcome UN refugees; Immigration reforms likely to spark debate. » *Calgary Herald*, 30 mars 2010.

O'Neill, Juliet. « Deal clears way for tight refugee rules; Bill to curb citizenship fraud. » *Calgary Herald*, 11 juin 2010.

O'Neill, Juliet. « Visa rules for Mexicans to remain. » *Calgary Herald*, 28 mai 2010.

Le Devoir

Anonyme. « Immigration - Ottawa veut en finir avec les consultants malhonnêtes : Jason Kenney dépose un nouveau projet de loi. » *Le Devoir*, 9 juin 2010.

Bourgault-Côté, Guillaume. « Réfugiés: Ottawa veut désengorger le système : Un processus d'appel est instauré, mais il ne sera pas accessible à tous. » *Le Devoir*, 31 mars 2010.

Guillemette, Mélissa. « Projet de loi C-11 sur l'octroi du statut de réfugié - L'évaluation rapide des demandes d'asile soulève des inquiétudes. » *Le Devoir*, 19 mai 2010.

Scofield, Heather. « Demande de statut de réfugié - Les conservateurs sont prêts à plier pour faire adopter leur projet de loi. » *Le Devoir*, 2 juin 2010.

Shields, Alexandre. « L'immigration, une réponse partielle à la pénurie de main-d'œuvre : Des retraites plus tardives produiraient au moins autant d'effet. » *Le Devoir*, 12 mai 2010.

The Globe and Mail

Campbell, Clark. « Tories 'let's-make-a-deal' approach good politics: Refugee reform judged too complex to make into wedge issue. » *The Globe and Mail*, 11 juin 2010.

Freeze, Colin. « Canada's immigration system admits man who says he gave money to a terrorist. » *The Globe and Mail*, 29 avril 2010.

Friesen, Joe. « Tories change rules for watchdog, crack down on unethical 'ghost' consultants. » *The Globe and Mail*, 9 juin 2010.

Galloway, Gloria. « Kenney proposes a two-stream approach to refugee reform. » *The Globe and Mail*, 30 mars 2010.

Galloway, Gloria. « List of 'safe countries' among refugee proposals. » *The Globe and Mail*, 31 mars 2010.

La Presse

Beauchemin, Malorie. « Conseillers véreux : Ottawa protégera mieux les immigrants. » *La Presse*, 9 juin 2010, p. A14.

Beauchemin, Malorie. « En route vers les sommets du G8 G20 : Le Canada ouvert et accueillant. » *La Presse*, 22 juin 2010.

Cameron, Daphné. « Menacée d'expulsion malgré une grossesse à risque. » *La Presse*, 26 avril 2010.

De Grandpré, Hugo. « Réfugiés présélectionnés par l'ONU : Le Canada compte se faire plus accueillant. » *La Presse*, 30 mars 2010.

Desjardins, Christiane. « Ordre d'expulsion pour Moreno Gallo : Le mafioso contestera la mesure. » *La Presse*, 28 mai 2010.

The Toronto Star

Contenta, Sandro. « Immigrant dreams clash in kitchen: Cook and boss may have been driven apart by federal temporary foreign worker program. » *Toronto Star*, 7 juin 2010.

Keung, Nicholas. « Law's loophole leaves ailing nannies at risk: Immigration officials still have the discretion to deport caregivers who fall ill in Canada. » *Toronto Star*, 7 juin 2010.

Brennan, Richard J. « False refugees face swift kick out door Conservatives plan asylum overhaul, but critics cry foul over minister's move to define 'safe' countries. » *Toronto Star*, 31 mars 2010.

Keung, Nicholas. « Ottawa takes aim at bogus consultants. » *Toronto Star*, 7 juin 2010.

Keung, Nicholas. « Will a new bill solve the refugee mess? » *Toronto Star*, 4 avril 2010.

The Vancouver Sun

Greenaway, Norma. « Canada opens door to more UN refugees; Reforms headed to House of Commons designed to reduce bogus claims. » *The Vancouver Sun*, 30 mars 2010.

Greenaway, Norma. « Fast-track program cuts visa waits in half. » *The Vancouver Sun*, 22 juin 2010.

Greenaway, Norma. « Feds revamp skilled worker visa rules. » *The Vancouver Sun*, 29 juin 2010.

Greenaway, Norma. « All parties approve refugee legislation. » *The Vancouver Sun*, 16 juin 2010.

Stone, Laura. « Bill aims to punish crooked consultants who bilk newcomers; Body would regulate, oversee advisers. » *The Vancouver Sun*, 9 juin 2010.

Articles publiés au cours des six mois précédents la réforme de 2012

Calgary Herald

Sanders, Carol. « Married immigrants face tougher set of rules; Women's advocates fear abuse. » *Calgary Herald*, 16 février 2012, A5.

Sanders, Carol. « Ottawa using DNA to block child smuggling. » *Calgary Herald*, 14 janvier 2012, A7

Simmons, Paula. « New language test for citizens; Multiple choice exams to be replaced by oral, listening assessments. » *Calgary Herald*, 14 décembre 2011, A14.

Stechyson, Natalie. « Canada cracking down on 'passport babies'; Citizenship laws will be changed next year. » *Calgary Herald*, 7 février 2012, A9.

Wood, James. « Federal plan calls for skilled immigrants. » *Calgary Herald*, 8 novembre 2011, A7

Le Devoir

- Bourgault-Côté, Guillaume. « Ottawa allonge sa liste publique des immigrants recherchés. » *Le Devoir*, jeudi 12 janvier 2012, A3.
- Buzzetti, Hélène « Leon Mugesera demandera un sursis. » *Le Devoir*, 6 janvier 2012, A3.
- Gervais, Lisa-Marie « Le pays fait bonne figure en matière d'immigration qualifiée. » *Le Devoir*, 13 septembre 2011, A3.
- Vastel, Marie. « Projet de loi contre les trafiquants d'humains - La révolution conservatrice de l'immigration. » *Le Devoir*, 15 octobre 2011, B3.
- Vastel, Marie. « Léon Mugesera demeurera détenu. » *Le Devoir*, 17 janvier 2012, A2.

The Globe and Mail

- Chase, Steven. « Feds want the best and the brightest; Canadian Experience Class program aims to attract immigrants who have already proven they can integrate into Canadian society. » *The Globe and Mail*, 31 octobre 2011, A12.
- Freeze, Colin. « Tories' 'most-wanted' list thwarts efforts to deport alleged war criminals; Jason Kenney's press conference leaves arrested man 'at risk of torture upon return to Pakistan'. » *The Globe and Mail*, 16 décembre 2011, A20.
- Immen, Wallace. « Immigrants looking for a better welcome in Canadian workplaces. » *The Globe and Mail*, 11 février 2012, B17.
- Immen, Wallace. « On immigration, Canada could learn from world capitals. » *The Globe and Mail*, 21 septembre 2011, B11.
- Mackrael, Kim. « Warning sounded about crime bill's sweeping implications for foreign workers. » *The Globe and Mail*, 18 novembre 2011, A4.

La Presse

- Elkouri, Rima. « L'ADN de l'absurdité. » *La Presse*, 27 octobre 2011, A7.
- Nicoud, Anabelle. « Demande d'asile au Canada : Menottés à l'arrivée. » *La Presse*, 21 janvier 2012, A16.
- Nicoud, Anabelle. « Des changements qui inquiètent le NPD. » *La Presse*, 9 septembre 2011, A16.
- Nicoud, Anabelle. « Paola Ortiz expulsée De larmes et de papiers. » *La Presse*, 24 septembre 2011, A2.
- Meunier, Hugo. « Sur la trace des sans papiers. » *La Presse*, 8 février 2012, A2.

Toronto Star

- Contenta, Sandro. « Deported to torture, denied by Canada. » *Toronto Star*, 27 novembre 2011, A1.
- Goar, Carol. « Census a reality check for immigration critics. » *Toronto Star*, 9 février 2012, A25.
- Goar, Carol. « New priorities are changing immigration. » *Toronto Star*, 11 novembre 2011, A27.
- Keung, Nicholas. « Immigrants need not declare affairs, judge says. » *Toronto Star*, 11 novembre 2011, A12.
- Keung, Nicholas. « New language test for citizens; Multiple choice exams to be replaced by oral, listening assessments. » *Toronto Star*, 15 octobre 2011, A4.

Vancouver Sun

Bitti, Mary Teresa. « New immigrants face additional hurdles; Entrepreneurs have to overcome lack of funding, government support and cultural differences. » *Vancouver Sun*, 11 octobre 2011, D9

Boswell, Randy. « Immigrants claim better knowledge of Canada's history. » *Vancouver Sun*, 26 décembre 2011, B1

Grewal, Manpreet. « Super visas will make immigrants' lives easier. » *Vancouver Sun*, 21 novembre 2011, A15.

Hiltz, Robert. « Snitch line more flash than substance: NDP. » *Vancouver Sun*, 9 septembre 2011, B4

Retz, Jeffery. « Support for immigration connected with our national identity. » *Vancouver Sun*, 14 décembre 2011, A13

Articles publiés pendant l'étude de la réforme de 2012 devant le Parlement

Calgary Herald

Cohen, Tobi. « Tories to use majority to pass refugee bill; Opposition fumes over legislation. » *Calgary Herald*, 17 février 2012, A9.

Ferguson, Eva. « Refugee health care facing cutbacks. » *Calgary Herald*, 28 mai 2012, B1

Molitor, Kerry. « Protecting immigrants. » *Calgary Herald*, 21 juin 2012, A15

Sanders, Carol. « Married immigrants face tougher set of rules; Women's advocates fear abuse. » *Calgary Herald*, 16 février 2012, A5.

Sanders, Carol. « Diocese takes Ottawa to court for cutting refugee benefits. » *Calgary Herald*, 23 juin 2012, A6.

Le Devoir

Bourgault-Côté, Guillaume. « C-38 ou les goûts de grandeur des conservateurs. » *Le Devoir*, 16 juin 2012, A2.

Presse Canadienne. « Citoyenneté canadienne - La maîtrise du français ou de l'anglais sera exigée. » *Le Devoir*, 21 avril 2012, A4

Vastel, Marie. « Projet de loi en immigration - Ottawa recule, un peu. » *Le Devoir*, 10 mai 2012, A5.

Vastel, Marie. « Résidents permanents menacés? - Le ministre Kenney refuse de s'expliquer. » *Le Devoir*, 28 février 2012, A2.

Vastel, Marie. « Réfugiés: pouvoirs discrétionnaires au ministre. » *Le Devoir*, 17 février 2012, A1.

The Globe and Mail

Chase, Steven et Tamara Baluja, « Tories introduce bill to thwart 'bogus' refugees. » *The Globe and Mail*, 17 février 2012, A20.

Ladurantaye, Steve. « Kenney rebukes newspaper, lectures reporters on 'incomplete' work; Immigration Minister pens pointed open letter to Montreal daily La Presse. » *The Globe and Mail*, 13 juin 2012, A20.

Ladurantaye, Steve. « Kenney, paper at odds over fair reporting. » *The Globe and Mail*, 14 juin 2012, A7. » *The Globe and Mail*, 13 juin 2012, A20.

Thanh Ha, Tu. « Visas 'inadvertently' issued, then revoked, are reinstated. » *The Globe and Mail*, 13 juin 2012, A17.

La Presse

De Grandpré, Hugo. « Le projet de loi C-31 sera contesté devant les tribunaux. » *La Presse*, 27 mars 2012, A16.

Nicoud, Annabelle. « Malgré les réformes, le ministre Kenney est ouvert à l'immigration. » *La Presse*, 9 juin 2012, A25.

Nicoud, Annabelle. « Les réfugiés menacés de perdre leur résidence permanente. » *La Presse*, 28 février 2012. A6

Perreault, Laura-Julie. « Devoir faire le choix entre l'épicerie et les médicaments essentiels. » *La Presse*, 9 juin 2012, A24.

Rima, Elkouri. « La démagogie équitable. » *La Presse*, 9 juin 2012, A2.

Toronto Star

Campion-Smith, Bruce et Nicholas Keung, « Tories target 'broken' refugee system: Questionable claimants would be put on fast-track back to their homelands under Kenney's new bill. » *Toronto Star*, 16 février 2012.

Keung, Nicholas. « New rules target crooked consultants: Authorities can now share intelligence. » *Toronto Star*, 26 mai 2012.

Keung, Nicolas. « Super Visa falls short for many fam. » *Toronto Star*, 15 mars 2012, A20.

Keung, Nicolas. « Ottawa slashes immigrant research; Crucial data will be lost, critics say, as Tories cut funding to five centres. » *Toronto Star*, 29 février 2012, A8.

Reid Rusonik. « Jason Kenney does away with second chances. » *Toronto Star*, 26 juin 2012, A15.

Vancouver Sun

Carman, Tara. « Immigrant investors should pay more, minister says. » *Vancouver Sun*, 14 avril 2012, A6

Carman, Tara et Tobi Cohen. « B.C. could save millions in overhaul. » *The Vancouver Sun*, 17 février 2012, A.5.

Cohen, Tobi. « Controversial C-31 clears Commons. » *Vancouver Sun*, 12 juin 2012, A6.

McKnight, Zoe, « Rope exercises, kung fu principles used to help traumatized refugees; Pilot program emphasizes activity over counselling. » *Vancouver Sun*, 22 avril 2012, A6.

McKnight, Zoe, « Federal cuts put immigrants in limbo. » *Vancouver Sun*, 25 mai 2012, A11.

Éditoriaux

Publiés au cours des six mois précédant la réforme de 2010

- Anonyme. « Cutting back on elderly immigrants makes sense. » *Calgary Herald*, 21 février 2011.
- Anonyme. « Immigrants see a harsher Canada. » *Toronto Star*, 19 février 2011.
- Anonyme. « In sum, 2010 was a wash for all parties in federal politics. » *The Vancouver Sun*, 31 décembre 2010.
- Anonyme. « Liberals seek safe haven. » *The Globe and Mail*, 2 décembre 2010.
- Chouinard, Marie-Andrée. « Règles d'immigration - Faire plus et vite! » *Le Devoir*, 20 janvier 2010.
- Krol, Ariane. « Un esclavage près de chez vous, » *La Presse*, 22 janvier 2010.

Publiés pendant l'étude de la réforme de 2010 devant le Parlement

- Anonyme. « A good start on refugee reforms. » *Toronto Star*, 1 avril 2010.
- Anonyme. « Refugee overhaul is long overdue; Jason Kenney's reforms touch all the right bases. » *Calgary Herald*, 5 avril 2010.
- Anonyme. « Refugee reforms are at least pointed in right direction. » *The Vancouver Sun*, 1 avril 2010.
- Anonyme. « Refugee Reform: Pass the Bill. » *The Globe and Mail*, 3 juin 2010.
- Boileau, Josée. « Réfugiés - Pas si efficace. » *Le Devoir*, 7 avril 2010.
- Krol, Ariane. « La fin de la planque. » *La Presse*, 5 avril 2010.

Publiés au cours des six mois précédant la réforme de 2012

- Anonyme. « Becoming Canadian. » *Toronto Star*. 23 octobre 2011.
- Anonyme. « Canada's best Immigration minister; Jason Kenney deserves praise for upholding Canadian values. » *Calgary Herald*, 17 décembre 2011.
- Anonyme. « Porous screen. » *The Globe and Mail*. 24 novembre 2011.
- Chouinard, Marie-Andrée. « Expulsion d'une Mexicaine - Le choix de Paola », *Le Devoir*, 21 septembre 2011.
- Krol, Ariane. Une fausse sécurité, *La Presse*. 23 novembre 2011.
- Vancouver Sun – aucun.

Publiés pendant l'étude de la réforme de 2012 devant le Parlement

- Anonyme. « Effective, but a bit more appeal, please. » *The Globe and Mail*, 17 février 2012.
- Anonyme. « Ensuring immigrants' success - and that of Canada - is the purpose of reforms. » *The Vancouver Sun*, 19 avril 2012.
- Anonyme. « Kenney's big job shakeup. » *Toronto Star*, 9 avril 2012.
- Anonyme. « Helping foreign workers; Reducing immigration barriers is long overdue. » *Calgary Herald*, 15 avril 2012.

Boileau, Josée. « Réfugiés, étudiants, touristes - Le ministre décidera. » *Le Devoir*, 17 février 2012.

Krol, Ariane. « La manière Harper. » *La Presse*, 30 mars 2012.

Bibliographie

Abu-Laban, Yasmeen et Christina Gabriel. *Selling Diversity : Immigration, Multiculturalism, Employment Equity and Globalisation*. Toronto: University of Toronto, 2002.

Avery, Donald H. *Reluctant Host: Canada's Response to Immigrant Workers: 1896-1994*. Toronto: McClelland & Stewart, 1995.

Bauder, Harald. Immigration Debate in Canada: How Newspapers Reported (1996-2004), *International Migration and Integration*, No9, 2008.

Boushey, Graeme et Adam Luedtke. Fiscal Federalism and the Politics of Immigration: Centralized and Decentralized Immigration Policies in Canada and the United States. *Journal of Comparative Policy Analysis*, Vol. 8, No. 3, 207 – 224, Septembre 2006.

Becklumb, Penny. Étude générale L'immigration : L'Accord Canada-Québec, *Bibliothèque du Parlement*, 2008, 1er juin 2015. <<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/bp252-f.pdf>>.

Berger, John. *Ways of seeing*. London: Viking, 1972.

Charron, Jean. Les médias et les sources: les limites du modèle de l'agenda-setting. *La Revue Hermès*, 17-18, 1995.

Citoyenneté et Immigration Canada. Communiqué, La loi visant protéger le système d'immigration du Canada reçoit la sanction royale, 29 juin 2012, 1 juin 2015, <<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=683929>>.

Citoyenneté et immigration Canada. « Document d'information – Cinq raisons pour lesquelles nous avons besoin de données biométriques. » 29 juin 2012, 1 juin 2015, <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-06-29l.asp>>.

Citoyenneté et Immigration Canada. « L'Honorable Jason Kenney. » 30 mars 2010, 1er juin 2015. <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiques/2010/2010-03-30.asp>>.

Creese, Gillian. The Politics of Refugees in Canada in Satzewich, V. (ed) *Deconstructing a Nation : Immigration, Multiculturalism, and Racism in 90's Canada*. Halifax, 1992: Fernwood Press.

Crespi, Irving. *The Public Opinion Process: How the People Speak*. Toronto: Routledge, 1997. 14.

- Dearing, J. W., et Rogers, E. M. *Agenda-setting*. Thousand Oaks, CA: Sage, 1996.
- DeVoretz, Don J. A History of Canadian Recruitment of Highly Skilled Immigrants: Crica 1980-2001, *Institute for the Study of Labour: Discussion paper series no 2197*, July 2006.
- Fournier, Emmanuelle. Quand le reportage devient littérature, *Revue Sciences humaines*, La fabrique de l'information. Mensuel n° 129 - Juillet 2002.
- Jobert, Bruno et Pierre Muller, *L'État en action. Politique publiques et corporatisme*. Paris : PUF, 1987.
- Garcia, Joseph. Bicommunalism and the bifurcation of the immigration system, *Canadian Ethnic Studies*, vol 30, no 3, 1998.
- Giraud, Olivier et Philippe Warin. *Politiques publiques et démocratie*. Paris: Découverte, 2008.
- Gouvernement du Canada. « Avis – Renseignements supplémentaires – Plan des niveaux d'immigration pour 2015 » 6 novembre 2014, 1 mars 2015. <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/2014-11-06.asp>>.
- Gouvernement du Canada, « Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés, » 29 juin 2010, 1 mars 2015 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2010_8/page-1.html>.
- Gouvernement du Canada, « Protéger le système d'immigration du Canada, » 15 juillet 2013, 1^{er} mars 2015 <<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reforme.asp>>.
- Gouvernement du Québec, « Immigration: le partage des responsabilités. » 1 avril 1991, 1^{er} mars 2012. <<http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/immigration-quebec-partage-responsabilites.pdf>>.
- Green, Alan et David A. Green. The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present. *Canadian Public Policy*, vol 25, no 4, Dec. 1999.
- HabibaZaman. « Liberal Policies and Immigrant Women in Canada, » dans Simon Lee et Stephen McBride (eds.). *Neo-Liberalism, State Power and Global Governance*. The Netherlands: Springer, 2003.
- Harell, Allison et al. The impact of Economic and Cultural Cues on Support for Immigration in Canada and the United States. *Canadian Journal of Political Science*, vol 45, no 3, 2012.

Hopkins, Daniel J. Politicized Places : Explaining Where and When Immigrants Provoke Local Opposition. *American Political Science Review*, 104, 40-60.

Iyengar S. et D.R. Kinder. *News That Matters : Agenda-Setting and Priming in a Television Age*. Chicago University Press, 1987.

Kelley, Ninette et Michael Trebilcock. *The Making of the Mosaic : A History of Canadian Immigration Policy*. University of Toronto Press, 1998.

La Presse. « À propos de nous. » 1 avril 2015, 1 juin 2015. <<http://www.lapresse.ca/a-propos-de-nous/la-presse/>>.

Li, Peter. *Destination Canada*. Don Mills, ON: Oxford University Canada, 2003.

Metropolis Canada. « Au sujet de Metropolis, » 27 février 2012, 1^{er} mars 2015 <http://canada.metropolis.net/aboutus/aboutus_f.html>.

Mahtani, Minelle et Alison Mountz. Immigration to British Columbia: Media representations and public opinion. *Research on immigration and integration in the metropolis working paper series*. No. 02-15, 2002.

McCarten, Jack. *The Canadian Press Style Book: A Guide for Writers and Editors*. Toronto: The Canadian Press, 2013.

McCombs, Maxwell. Building Consensus: The News Media's Agenda-Setting Roles, Political Communication, Volume 14, Issue 4, 1997.

McCombs, Maxwell. A Look at Agenda-setting : past, present and future, Journalism Studies, Volume 6, Issue 4, 2005.

McCombs, M.E. et D.L. Shaw. The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 1972.

McCombs, M.E.. Explorer or surveyors : Expanding strategies for agenda-setting research. *Journalism Quarterly*, 1992, vol. 69.

Ministère de la Justice, Loi visant à protéger le système d'immigration, 28 juin 2013, 1 juin 2015 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2012_17/page-1.html>.

Neveu, Eric. Profession journaliste : Comment se produit l'information. *Magazine Science humaine*. no129, 2002, 3 octobre 2012 <http://www.scienceshumaines.com/comment-se-produit-l-information_fr_2449.html/>.

Newspapers Canada Annual Circulation Report 2013.15 février 2014, 1 juin 2015. <<http://www.newspaperscanada.ca/sites/default/files/2013-Daily-Newspapers-Circulation-Report-FINAL.pdf>>.

Palmer, Douglas. Public Attitudes at Year-end.Report, 1996: *EKOS and Environics Surveys: Initial*.

Parlement du Canada. « L'Honorable Jason Kenney. » 30 mars 2010, 1er juin 2015. <<http://www.parl.gc.ca/LEGISInfo/BillDetails.aspx?billId=4383517&Mode=1&Language=F>>.

Statistique Canada, « Diversité ethnique et immigration », 20 décembre 2012, 1 juin 2015. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2012000/chap/imm/imm-fra.htm?fpv=30000>>.

Statistique Canada, « Enquête nationale auprès des ménages : immigration et diversité ethnoculturelle au Canada. » 6 novembre 2014, 1 mars 2015 <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm#a1>>.

Statistique Canada, « La croissance démographique du Canada: de 1851 à 2061, » 19 décembre 2012, 1 mars 2015 <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-010-x/2011008/part-partie3-fra.htm>>.

Statistique Canada, « Migration: internationale : 2010 et 2011, » 10 juillet 2013, 1 mars 2015 <<http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2013001/article/11787-fra.htm>>.

Statistique Canada, Ethnic diversity and immigration. 20 décembre 2012, 1 juin 2015. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2012000/chap/imm/imm-eng.htm?fpv=30000>>.

Parlement du Canada, « L'honorable Jason Kenney. » 1 juin 2014, 1 mars 2015 <[http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/members/Jason-Kenney\(1302\)/Roles](http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/members/Jason-Kenney(1302)/Roles)>.

Parlement du Canada, C-31: Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada, 2012 <<http://www.parl.gc.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=5383493&Language=F>>.

Ruano-Borbalan, Jean-Claude. Entretien avec Jean-François Têtu. Information : la loi du récit. *Sciences humaines, La fabrique de l'information- Mensuel n° 129 - Juillet 2002.*

Van Aelst, Peter and StefaanWalgrave. Minimal or Massive? The Political Agenda-Setting Power of the Mass Media According to Different Methods. *The International Journal of Press and Politics*, vol 16, no 25, 2011.

Walgrave, Stephan et Peter Van Aelst. Mass media's political agenda setting power. *Journal of Communication* 56, 2006.

Zolf, Dorothy. Comparisons of multicultural broadcasting in Canada and four other countries. *Canadian Ethnic Studies* vol 21, no 2, 1989.